



HAL
open science

Posture informationnelle des mouvements sociaux transnationaux.

Rafaël Szwarcensztein

► **To cite this version:**

Rafaël Szwarcensztein. Posture informationnelle des mouvements sociaux transnationaux. : Etude des cas d'Anonymous, d'Attac et d'Avaaz.. domain_shs.info.docu. 2015. mem_01219108

HAL Id: mem_01219108

https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_01219108

Submitted on 22 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

Mémoire de Master 2 Recherche en Sciences de l'Information et de la
Communication
Spécialité Gestion de l'Information et de la Documentation
Année universitaire 2014-2015

Posture informationnelle des mouvements sociaux transnationaux : étude des cas d'Anonymous, d'Attac et d'Avaaz

par M. Rafaël SZWARCENSZTEIN

Sous la direction de M. Alain CHANTE, Professeur des universités en Sciences de
l'Information et de la Communication

Remerciements :

Mes remerciements vont en premier lieu à mon directeur de mémoire, M. Alain Chante, qui m'a prodigué d'utiles conseils et qui a su, malgré la distance, toujours se rendre disponible.

Je remercie également mon épouse Véronique, dont le soutien moral et logistique a permis la réalisation de ce mémoire dans des conditions optimales.

Résumé :

La crise de confiance actuellement traversée par les démocraties occidentales oblige à repenser la place du citoyen au sein de celles-ci. Il s'agit en effet de le replacer au cœur du processus décisionnel de sorte que la démocratie redevienne véritablement l'expression de la volonté générale. Tant que ce recentrage n'aura pas lieu, l'engagement citoyen fuira les organisations politiques traditionnelles au profit de structures périphériques, à l'instar des mouvements sociaux transnationaux. Or, ces derniers paraissent développer un mode de fonctionnement et un idéal politique à la fois proche du modèle de la démocratie participative et d'Internet. Il y aurait donc coïncidence entre un paradigme politique, une organisation et un outil technique. Il convient dès lors de s'interroger sur la validité de ce rapprochement et de vérifier, grâce à l'étude de leur posture informationnelle, si les mouvements sociaux transnationaux se caractérisent effectivement par une référence idéologique à la démocratie participative.

Descripteurs :

Démocratie participative

Mouvement social transnational

Espace public

Posture informationnelle

Identité numérique

Réseau

Abstract :

The crisis of trust, that the occidental democracies currently experience, compels to think anew about the position that the citizens occupy in these ones. Indeed, the citizens have to be placed again in the central position so that they participate more actively in the deciding process. Thanks to that, the democracy will become anew the true expression of the general willingness. If this doesn't happen, the citizens will continue to withdraw from the traditional political organisations and will take part in peripheral ones, such as the transnational social movements. And these movements seem to develop a way of operating and a political ideal close to the participatory democracy and to Internet. Therefore, a coincidence between a political paradigm, an organization and a technological object emerges. Consequently, this connection has to be verified. Moreover, thanks to the study of their information posture, we have to determine if the reference to the participatory democracy is a constitutive characteristic of the transnational social movements.

Keywords :

Digital identity

Participatory democracy

Information posture

Public sphere

Network

Transnational social movement

Sommaire

Introduction.....	5
Première partie : La redéfinition de l'espace démocratique : démocratie, internet et mouvements sociaux transnationaux.....	8
1 L'évolution de la relation entre démocratie et citoyen.....	8
1.1 Le modèle de la démocratie représentative.....	9
1.2 Les nouveaux avatars de la démocratie.....	11
2 La redéfinition de l'espace public par Internet.....	14
2.1 La notion d'espace public.....	14
2.2 Les nouveaux modèles participatifs.....	17
2.3 Internet et les nouveaux mouvements sociaux transnationaux.....	22
3 Les différents visages des mouvements sociaux transnationaux : Anonymous, Attac, Avaaz.....	26
3.1 Anonymous.....	27
3.2 Attac.....	29
3.3 Avaaz.....	30
Deuxième partie : La posture informationnelle des mouvements sociaux transnationaux.....	33
1 L'identité numérique.....	33
1.1 Une remise en cause du concept classique d'identité.....	34
1.2 L'identité déclarative.....	35
1.3 L'identité agissante.....	36
1.4 L'identité calculée.....	37
2 Le contrôle de leur image par les mouvements sociaux transnationaux.....	38
2.1 Les liens entre médias et mouvements sociaux.....	38
2.2 Le militantisme informationnel.....	40
2.3 L'action informationnelle.....	43
3 La posture informationnelle.....	44
3.1 Définition.....	45
3.2 Le circuit informationnel.....	46
3.3 L'inscription au sein d'un réseau.....	49
Troisième partie : La validation du concept de posture informationnelle.....	52
1 Protocole d'observation.....	52
1.1 Cadre général.....	53
1.2 Structure de la page d'accueil.....	53
1.3 Grille d'observation.....	54
1.3 Inscription au sein d'un réseau.....	56
2 Présentation des résultats.....	57
2.1 Observation du site d'Anonnews Francophone.....	57
2.1.1 Recherche d'un site pertinent.....	57
2.1.2 Structure de la page d'accueil.....	58
2.1.3 Observation des informations produites.....	58
2.1.4 Observation du réseau.....	60
2.2 Observation du site d'Attac.....	61
2.2.1 Structure de la page d'accueil.....	61
2.2.2 Observation des informations produites.....	62
2.2.3 Observation du réseau.....	65
2.3 Observation du site d'Avaaz.....	68
2.3.1 Structure de la page d'accueil.....	68

2.3.2 Observation des informations produites.....	69
2.3.3 Observation du réseau.....	70
3 Analyse et résultats.....	70
3.1.Points communs et différences.....	71
3.1.1.Structure globale des pages d'accueil.....	71
3.1.2.Informations produites.....	72
3.1.3.Réseaux revendiqués.....	74
3.2.Attac France : une posture informationnelle archétypale.....	74
3.3.Anonnews Francophone : une posture informationnelle marquée par les spécificités du mouvement Anonymous.....	75
3.4.Avaaz : une posture informationnelle qui dément une affiliation revendiquée...	76
3.5.Acquis et évolutions du concept de posture informationnelle.....	76
Conclusion.....	78
Bibliographie.....	80
Table des schémas.....	88
Table des tableaux.....	88
Table des annexes.....	88

Introduction

Internet cristallise de nombreux espoirs, voire de nombreux fantasmes. Si son utilisation, de plus en plus massive au sein du monde occidental, engendre d'importants changements dans le domaine économique ou dans celui des relations interpersonnelles, son impact réel sur l'évolution des sociétés demeure encore difficile à mesurer. Pourtant, Internet paraît de plus en plus souvent accompagner les grandes mutations socio-politiques. Son usage intensif lors du printemps arabe a même fait parler certains journalistes de révolution Facebook ou Twitter¹. Toutefois, ces nouveaux médias, s'ils ont certes modifié les modalités d'organisation des activistes, n'ont pas déclenché ces révolutions populaires. Internet ne se présenterait dès lors que comme un simple instrument de communication et accompagnerait, voire accélérerait les évolutions de la société, sans en être le déclencheur.

Pourtant, le fait que des actions politiques coordonnées ont pu être menées sans passer par les structures usuelles que sont les partis ou les syndicats pose question. Internet ne permet-il pas l'émergence d'un nouveau modèle d'engagement politique, voire d'une nouvelle conception de la politique ? En effet, une certaine méfiance se manifeste à l'heure actuelle à l'encontre des élites politiques traditionnelles, et ce pour de multiples raisons : soupçon de corruption, manque de représentativité... Il s'ensuit un retrait des citoyens de la sphère politique, qui se lit dans la diminution du nombre d'adhérents des partis politiques et des syndicats, ou encore dans la croissance exponentielle de l'abstention. Les citoyens pensent que la politique ne leur accorde plus la place qui doit être la leur et que les dirigeants leur confisquent le pouvoir. La forme actuelle de la démocratie ne les satisfait plus et la conception d'un nouveau modèle apparaît comme nécessaire.

La recherche de ce dernier prend, en partie, place au sein des mouvements sociaux transnationaux. Si les citoyens se détachent des organisations politiques classiques, ils trouvent dans ces mouvements une forme d'engagement qui leur convient davantage. En effet, ces structures proposent aux citoyens de penser leur action non plus dans le cadre des états, qui leur semblent dépassés à l'heure de la mondialisation, mais à l'échelle mondiale. Surtout, ces organisations leur fournissent l'occasion de jouer un rôle plus actif : possibilité de participer aux débats et aux prises de décisions, opportunité de proposer des actions... Enfin, elles se caractérisent, en raison de leur aspect transfrontalier, par une utilisation

¹ Voir par exemple à ce propos, Marie ANSQUER, « La révolution Facebook en marche » **[Document en ligne]** *Le Monde.fr*, 13 février 2011. Disponible sur : <http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2011/02/14/la-revolution-facebook-en-marche_1479538_3232.html> (consulté le 14/08/2013).

intensive d'Internet, qui permet à la fois d'informer les militants, de faciliter leurs échanges et de coordonner leurs actions. Il y aurait par conséquent une sorte de consubstantialité entre Internet et les modalités d'engagement politique plébiscitées par les citoyens. Dès lors, s'interroger sur les présupposés idéologiques qui ont porté la création du réseau mondial devient nécessaire. Internet ne s'avère-t-il pas porteur d'un projet politique ? Et ce projet ne représente-t-il pas l'idéal que rêvent d'atteindre les mouvements sociaux transnationaux ?

Afin de pouvoir répondre à cette interrogation, le fonctionnement même de la démocratie doit en premier lieu se trouver interrogé. En effet, à l'heure actuelle, le terme de démocratie se comprend avant tout comme démocratie représentative : les citoyens élisent des représentants qui se voient délivrer un mandat pour exercer le pouvoir. Le lien qui unit représenté et représentant s'avère donc extrêmement ténu. Une fois l'élection obtenue, qu'est-ce qui force le représentant à agir conformément à la volonté de ses électeurs ? Sans en revenir à la démocratie directe, impossible à réaliser dans nos sociétés modernes, un moyen terme paraît se profiler dans ce qui a reçu l'appellation de démocratie participative. Cette dernière repose sur la création d'espaces de débat égaux, auxquels tous les citoyens auraient accès, et sur la traduction des décisions prises lors du débat en actes législatifs. Ces nouveaux espaces de débat semblent avoir trouvé leurs premières incarnations au sein d'Internet. Ainsi, même si la courroie rendant possible la transformation des fruits du débat en textes législatifs n'a pas encore pu être conçue, Internet se dessine comme un nouvel espace démocratique que les mouvements sociaux transnationaux vont faire leur.

Une triple égalité se profile par conséquent qui lie la démocratie participative, Internet et les mouvements sociaux transnationaux. Il reste maintenant à savoir si les trois termes s'avèrent dans les faits reliés, c'est-à-dire si les mouvements sociaux transnationaux se situent idéologiquement dans le prolongement de la démocratie participative. Pour le vérifier, l'incarnation de ces mouvements dans l'espace d'Internet constitue l'objet d'étude le plus adapté. Il va donc falloir déterminer si les sites internet de ces organisations portent la marque de la démocratie participative. Ceci ne peut se faire que grâce à une modélisation informationnelle de cette forme de démocratie. En effet, Internet consiste essentiellement à produire de l'information et à l'échanger et la démocratie participative repose sur un mécanisme de production et d'échange particulier. Si celui-ci se retrouve dans les sites des mouvements sociaux transnationaux, l'égalité entre les trois termes s'avérera fondée.

Il faut cependant garder à l'esprit que la création d'un site constitue un acte

volontaire. Les informations qui s'y voient publiées, leur structuration au sein du site et leurs modalités d'échange répondent à des objectifs précis. Il s'agit là finalement d'une posture informationnelle qui trahit la manière dont la personne ou l'organisation à l'origine du site souhaite être considérée. L'étude des sites internet des mouvements sociaux transnationaux révélera finalement un positionnement idéologique volontaire. Même si dans leurs réalisations concrètes ceux-ci s'éloignent de l'idéal de la démocratie participative, ils la revendiqueraient tout de même comme un but vers lequel tendre.

Pour cette étude, trois mouvements sociaux transnationaux ont en particulier retenu l'attention. Le premier d'entre eux est Attac. Cette Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne a été choisie en raison de sa notoriété et de son caractère emblématique. Aussi, si la posture informationnelle d'Attac correspond à une posture issue des mécanismes informationnels de la démocratie participative, l'existence d'un lien entre cette forme de régime politique et les mouvements sociaux transnationaux se montrera en partie validée. Anonymous constitue le deuxième mouvement sélectionné. Son fonctionnement et son histoire le rendent quelque peu singulier au sein des mouvements sociaux transnationaux. Il s'ensuit que, si malgré ses particularités, la posture informationnelle d'Anonymous marque son affiliation avec la démocratie participative, l'affinité supposée entre cette dernière et les mouvements sociaux transnationaux recevra une confirmation. Le dernier mouvement examiné porte le nom d'Avaaz. Encore peu connu du grand public mais réunissant, selon ses dires, de plus en plus d'adhérents, Avaaz se définit lui-même comme un mouvement citoyen transnational. Toutefois, ce positionnement paraît fort suspect à certains. L'étude du site d'Avaaz constituera l'occasion d'en vérifier la véracité. Si une posture informationnelle traduisant les mécanismes de la démocratie participative devient caractéristique des mouvements sociaux transnationaux de notre époque, Avaaz l'arbore-t-elle ? Si tel était le cas, cela représenterait un premier élément en faveur de l'accueil d'Avaaz au sein de cette catégorie. Si cela ne l'était pas, cela viendrait confirmer les suspicions d'appartenance factice.

Première partie : La redéfinition de l'espace démocratique : démocratie, internet et mouvements sociaux transnationaux

La démocratie demeure le modèle politique auquel aspire la plupart des peuples. Toutefois, il s'avère de plus en plus contesté dans ses formes actuelles. En effet, dans le monde occidental, ce type de régime connaît une remise en cause profonde dont témoigne le désengagement grandissant des citoyens de la sphère politique. Pourtant, ce n'est pas le fondement même de la démocratie qui se trouve remis en question : le peuple tient à conserver le pouvoir et ne désire nullement le céder à une quelconque autorité absolue. Bien au contraire, le fonctionnement actuel des démocraties se voit reprocher l'absence de réelle prise en compte des aspirations des citoyens. La démocratie doit redevenir, de façon urgente, le gouvernement du peuple par le peuple.

La démocratie participative apparaît dans ce contexte comme la solution pour régénérer le lien qui unit les citoyens et leurs institutions. L'information politique y circulerait en totale transparence de sorte que les citoyens seraient également et totalement informés. Ils pourraient dès lors participer en toute connaissance de causes au débat politique et aboutir à une décision que les institutions se chargeraient de retranscrire sous une forme législative et dont elles veilleraient à l'application. La démocratie participative nécessite par conséquent, pour se réaliser, la mise en place d'un nouveau modèle informationnel.

Celui-ci se trouve pour le moment expérimenté à la périphérie des institutions, au sein des mouvements sociaux transnationaux. En effet, ces derniers témoignent, aussi bien idéologiquement que dans leur fonctionnement propre, d'affinités certaines avec la démocratie participative. D'ailleurs leur usage intensif des nouvelles technologies de l'information et de la communication oblige à considérer une possible adéquation entre ces mouvements, la forme participative de la démocratie et Internet. La manière dont les mouvements sociaux transnationaux s'inscrivent dans l'espace d'Internet ne constitue-t-elle pas, à l'heure actuelle, une des transcriptions les plus fidèles du modèle informationnel de la démocratie participative ?

1 L'évolution de la relation entre démocratie et citoyen

Les démocraties occidentales connaissent ce qu'il est convenu d'appeler une crise de

la représentation. En effet, depuis bientôt une trentaine d'années, les citoyens ne s'engagent guère plus dans la vie publique, au point que le vote même se trouve de plus en plus délaissé². Si cette crise paraît de prime abord circonstancielle, le mal qui ronge la démocratie représentative semble dans un deuxième temps lié à ses fondements-mêmes : ce système politique n'est finalement qu'une forme abâtardie de démocratie. Toutefois, le retour à la démocratie directe apparaissant comme impossible dans nos sociétés modernes, il convient de réfléchir à de nouveaux modèles démocratiques, capables de conjuguer représentation politique et expression de la volonté générale.

1.1 Le modèle de la démocratie représentative

Le modèle de la démocratie représentative a toujours été considéré comme un substitut imparfait à la démocratie directe. En effet, si l'on se réfère à l'idéal démocratique développé par Jean-Jacques Rousseau dans *Du Contrat Social* :

la souveraineté n'étant que l'exercice de la volonté générale ne peut jamais s'aliéner, et [...] le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même ; le pouvoir peut bien se transmettre, mais non pas la volonté. (1992 : 51)

Ce philosophe frappe donc d'illégitimité la démocratie représentative :

L'idée de représentants est moderne : elle nous vient du gouvernement féodal, de cet inique et absurde gouvernement dans lequel l'espèce humaine est dégradée, et où le nom d'homme est en déshonneur. (*op. cit.* : 123)

Pourtant, Rousseau lui-même avait conscience que son modèle de démocratie directe, qui lui avait été inspiré par les démocraties antiques, ne s'avérait que peu exploitable dans le cadre des états modernes. Il s'agissait bien plutôt d'une fiction heuristique capable d'amener le lecteur à saisir l'essence de la démocratie.

La démocratie directe rousseauiste nécessite en effet des états aux dimensions modérées, où l'ensemble des citoyens peut facilement être regroupé en un lieu. Elle exige également des citoyens la volonté de faire passer les affaires publiques avant les affaires privées (*ibid.* : 122). Or, force est de constater que la réalité contemporaine ne remplit guère ces conditions. La taille moyenne des états et l'importance numérique de la population qui y vit rendent impossible le regroupement de tous en un même lieu et interdisent l'expression du suffrage des citoyens à chaque élaboration d'une loi nouvelle. Et ce d'autant plus que les idéaux des citoyens ont évolué avec un resserrement sur la sphère privée au détriment de la sphère publique. Ceci a conduit à une redéfinition même de la

2 Voir sur ce propos Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques, *Taux de participation aux élections* [Document en ligne] Disponible sur : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=dossiers_web/dev_durable/taux_participation_elections.htm> (consulté le 22/07/2013)

liberté, déjà signalée par Benjamin Constant dans son discours à l'Athénée royale de Paris :

Reste qu'en définitive, pour Constant, si la liberté individuelle est « la véritable liberté moderne », alors « il faut à cette liberté une autre organisation que celle qui pourrait convenir à la liberté antique ; dans celle-ci, plus l'homme consacrait de temps et de force à l'exercice de ses droits politiques, plus il se croyait libre ; dans l'espèce de liberté dont nous sommes susceptibles, plus l'exercice de nos droits politiques nous laissera de temps pour nos intérêts privés, plus la liberté nous sera précieuse. *De là vient, Messieurs, la nécessité du système représentatif.* » (cité par Boyer, 2009 : 100-101)

Dans un tel contexte, la démocratie représentative paraît constituer la seule alternative démocratique possible mais recèle en son sein bien des germes de dysfonctionnement.

Elle repose en effet en premier lieu sur une confiance absolue dans les représentants. Ces derniers doivent faire preuve d'une exemplarité parfaite en plaçant systématiquement les intérêts de la volonté générale avant leurs intérêts particuliers. Or, cette confiance semble s'être grandement érodée dans nos démocraties modernes. L'un des premiers symptômes de cette crise se décèle dans l'abstention grandissante. En France par exemple, comme le signale Pascal Perrinault (2007 : 15), tous les records d'abstention ont été battus entre 1995 et 2007, que cela soit au niveau des élections locales, nationales ou européennes. A priori, la source de cette désaffection pourrait être cherchée dans les multiples « affaires », qui démontrent l'incapacité des représentants à faire taire leur volonté particulière au profit de la volonté générale.

Il semblerait toutefois que les causes soient plus complexes. Certes, l'impression de corruption généralisée joue un rôle indéniable mais s'y adjoint le sentiment que les candidats aux différentes élections ne représentent plus le peuple socialement et démographiquement. L'offre politique se concentre sur des hommes blancs âgés et fortement diplômés et ne laisse que peu de place aux femmes, aux minorités ethniques et aux parcours de vie atypiques (*op. cit.* : 27). Il s'ensuit un désengagement des citoyens qui désertent les partis politiques et les syndicats, qui « deviennent de plus en plus des organisations de "professionnels" parfois peu irriguées par la "demande sociale" » (*ibid.* : 17).

Pourtant, la hausse du niveau culturel moyen des sociétés occidentales a assez paradoxalement élevé le niveau d'exigence des citoyens vis-à-vis de la démocratie. Ces derniers restent certes très attachés au vote³ « comme un moyen de sanctionner ou de réaffirmer la confiance dans des responsables » mais ils ont conscience que celui-ci « ne permet guère aux citoyens et aux citoyennes de participer activement à la vie politique »

³ « c'est d'abord l'exercice du droit de vote qui apparaît aux Français comme la condition la plus importante du bon fonctionnement de la démocratie. 39 % estiment que cette condition est extrêmement importante, et 40 % très importante. » (Grunberg, 2002 : 112)

(George, 2002 : 6), puisqu'il ne s'avère finalement mobilisé que très épisodiquement. Les citoyens se trouvent donc à la recherche de nouveaux moyens de faire valoir leur souveraineté, phénomène que les politologues anglo-saxons ont nommé « mobilisation cognitive » :

Ces citoyens mobilisés ne se retrouvent pas forcément dans les filières classiques de la démocratie représentative. Ce sont des citoyens « critiques » [Norris, 1999], exigeants, pas inévitablement pacifiés par la fin des grands conflits idéologiques et porteurs de nouvelles demandes de démocratie. (Perrinault, 2007 : 30)

Dans ce contexte de crise, la recherche de nouveaux paradigmes démocratiques devient indispensable.

1.2 Les nouveaux avatars de la démocratie

Les nouveaux modèles démocratiques émergents tentent de répondre à une double interrogation :

- de quels mandats disposent exactement les représentants du peuple ?
- qu'est-ce qui peut être soumis, de façon réaliste, à la délibération populaire ?

Cette double réflexion vise à refonder le lien entre les citoyens et leurs représentants, et à permettre aux premiers de prendre davantage part aux décisions politiques.

Alban Bouvier (2007) tente de répondre à la première question en s'intéressant aux théories développées par les Pères fondateurs américains. Ces derniers définissent deux types de mandats. D'un côté, les mandats peuvent être considérés comme des mandats déterminés. Dans cette hypothèse, les représentants doivent impérativement respecter les engagements qu'ils ont pris au moment de leur élection et en référer à leurs électeurs chaque fois que les propositions dont ils sont porteurs ne s'accordent pas avec celles des autres représentants, de façon à retranscrire le plus fidèlement possible leur volonté. D'un autre côté, les mandats peuvent s'accompagner d'une certaine marge de manœuvre. Dans ce cas, les représentants peuvent modifier la position qui était initialement la leur sans en référer à leurs électeurs. Si la seconde conception a triomphé dans l'ensemble des démocraties occidentales, elle a malheureusement conduit à atténuer le lien entre les représentants et le peuple, au point que celui-ci estime que son vote a été trahi. Les nouveaux modèles démocratiques essaient d'élaborer un compromis entre les deux en déplaçant le lieu du débat démocratique.

Lorsque les représentants se trouvent dotés d'une certaine marge de manœuvre dans leur mandat, le débat démocratique ne se situe plus au niveau des citoyens, mais au niveau des représentants. Il s'agit dès lors d'une démocratie délibérative qui se caractérise par une

délibération au niveau institutionnel et qui exclut donc les citoyens du débat. Afin de régénérer les démocraties et de permettre aux citoyens de s'y impliquer davantage, le lieu du débat doit être déplacé. Deux solutions se profilent alors.

La première consisterait à développer une culture du débat. Les représentants continueraient à bénéficier d'un mandat flexible et à délibérer entre eux pour s'accorder sur la forme définitive de la loi. Toutefois, le débat serait encouragé à s'intensifier au sein de la société civile, avec la possibilité pour les représentants de s'en inspirer afin que leurs décisions soient les plus proches possibles de la volonté de leurs électeurs. La forme de démocratie ainsi mise en place ne recevrait plus le qualificatif de « délibérative » mais celle de « discursive » ou « débattante » (*op. cit.* : 15). Des expériences ont été menées ces dernières années afin de donner corps à ce type de démocratie.

Au Danemark, par exemple, des conférences entre citoyens et experts ont été menées au sujet des orientations technologiques du pays (Goffi, 2009). La conférence se trouve convoquée par l'autorité politique. Un groupe de profanes, constitué de dix à quatorze personnes, est recruté suite à appel à candidature par voie de presse. « Ce groupe ne constitue pas forcément un échantillon représentatif de l'ensemble de la population : il s'agit plutôt de constituer un échantillon des différentes opinions possibles parmi celles et ceux que la question intéresse » (*op. cit.* : 32). Les militants en sont écartés. Une documentation est fournie à ce groupe, qui doit l'étudier pendant au moins deux week-ends répartis sur deux mois. Un « facilitateur » assure la communication entre les membres du groupe. Les experts convoqués, au nombre de douze à quinze, le sont avec l'accord des profanes, qui peuvent même suggérer la convocation de certains d'entre eux. La conférence dure trois jours. Le premier jour, les profanes posent leurs questions et les experts y répondent. Le deuxième jour est divisé en deux temps : le matin, les profanes posent des questions complémentaires et, l'après-midi, ils rédigent un document de synthèse qui doit rechercher le consensus. Le dernier jour, ce document est lu en public et les experts peuvent y apporter des précisions mais pas en modifier le contenu. Ce document est ensuite remis à l'autorité convocatrice. Cette dernière doit se montrer particulièrement vertueuse puisqu'elle sélectionne les profanes comme les experts, fournit la documentation et prend en considération les résultats du débat. Les occasions sont donc nombreuses pour elle de fausser les débats dans le sens qui lui convient. De plus, ce type d'expérience tend à démontrer que tous les sujets ne peuvent pas être soumis au débat : ceux-ci doivent être accessibles à tous et ne concernent que les choix de société que les représentants désirent soumettre au débat. La démocratie « débattante » ne diffère donc pas fondamentalement de

la démocratie délibérative : l'intérêt des citoyens ne s'exprime dans la loi qu'en fonction du bon vouloir des représentants. De plus, les structures encadrant le fonctionnement de la démocratie représentative ne se trouvent jamais remises en cause.

La seconde solution repositionnerait le débat au niveau des citoyens et tendrait, pour les représentants, à la mise en place d'un mandat déterminé. Le modèle démocratique ainsi établi serait participatif. Il se rapprocherait d'une certaine forme d'autogouvernement du peuple par lui-même⁴. Cette forme de démocratie pose tout d'abord le problème du champ précis soumis au débat citoyen. En effet :

Tout peut-il être soumis à la délibération ou y a-t-il des principes qui s'imposent de façon en quelque sorte transcendante et ne peuvent en conséquence être modifiés? On pense, bien entendu, aux Droits de l'Homme en général, mais il pourrait s'agir plus spécifiquement du droit à la propriété, ou bien du droit au travail ou encore de la liberté religieuse, etc. (Bouvier, 2007:13)

De plus, si ce type de démocratie cherchait réellement à s'appliquer, elle devrait accepter de voir régulièrement ses institutions et ses modes de fonctionnement remis en question. Cette capacité d'auto-institution⁵ consacrerait certes son caractère véritablement démocratique mais risquerait d'engendrer des situations inextricables de blocage. Enfin, il faudrait parvenir à déterminer les formes du débat afin de rendre celui-ci le plus égalitaire possible, de s'assurer qu'il est le plus apte à faire émerger le bien commun et de permettre aux décisions prises de s'incarner le plus fidèlement possible dans la loi.

En fin de compte, les nouveaux avatars de la démocratie ne viennent pas chambouler le modèle représentatif. Ils cherchent simplement à mieux prendre en compte la volonté générale qui émergerait d'un débat citoyen. La démocratie « débattante » constituerait une première possibilité mais exclurait du débat citoyen les réformes structurelles, la politique internationale, l'économie... pour ne lui laisser que l'évolution de la société civile. La démocratie participative, seconde possibilité, ne laisserait au banc du débat que certaines valeurs transcendantales fixées une fois pour toute par la Constitution. Reste que si la démocratie « débattante » a déjà donné lieu à un certain nombre d'expérimentations, la démocratie participative, telle qu'elle vient d'être définie, relève encore de la simple utopie.

4 « les théoriciens de la démocratie délibérative ont entrepris de réinvestir l'idée de démocratie comme autogouvernement du peuple mais en la renouvelant par l'intégration de l'idée de délibération publique, censée garantir une articulation forte entre visée d'un bien commun et prise en compte des volontés individuelles » (Le Goff, 2011 : 241)

5 « C'est l'idée d'"auto-institution", centrale dans la pensée de Cornélius Castoriadis sur la démocratie. Il estime en effet que le caractère véritablement démocratique d'une société tient en la capacité de cette dernière à laisser toujours ouverte la question de ses propres lois, à remettre en cause ses propres institutions. » (Trautmann, 2011 : 44)

2 La redéfinition de l'espace public par Internet

Pour permettre à la démocratie participative de prendre réellement corps, une réflexion doit être impérativement menée sur la définition de l'espace public, espace d'échange qui fixe le cadre du débat entre citoyens ainsi que ses répercussions au niveau législatif. Cette réflexion s'avère d'autant plus importante si les potentialités démocratiques offertes par Internet tiennent à être exploitées.

2.1 La notion d'espace public

Les travaux du philosophe Habermas permettent une première approche de la notion d'espace public. Celui-ci peut tout d'abord se concevoir comme « un espace de discussion, c'est-à-dire comme un lieu de formation de consensus sur des questions pratiques ou politiques, par une confrontation publique d'arguments » (Quere, 1992 : 77). Une telle approche présuppose à la fois l'idée que ces questions peuvent se résoudre de manière rationnelle et la volonté de ceux qui participent à la discussion de vouloir faire émerger un consensus.

Pour Habermas, les questions pratiques ou politiques peuvent recevoir une réponse rationnelle en tant qu'elles sont « susceptibles de vérité »⁶. De même, la discussion se fait rationnelle « si elle honore les exigences formelles ou procédurales qui garantissent un caractère d'universalité à ses décisions » (*op. cit.* : 79). Enfin, une troisième caractéristique se voit adjoindre à cet espace public : c'est un lieu de médiation qui « fait tampon entre l'Etat et la société civile » (*ibid.* : 79). Le concept d'espace public se trouve donc doublement rattaché aux sciences de l'information et de la communication. D'une part, il contient un aspect argumentatif qui le relie aux études du discours. D'autre part, il peut être envisagé comme « le lieu de formation de la volonté politique, via un flux libre d'informations pertinentes et d'idées » (Dahlgren, 2000 : 161).

L'approche d'Habermas n'est pas exempte de critiques. Ainsi, le caractère rationnelle de la discussion se déroulant dans l'espace public peut être soumis à suspicion. Locke formule ainsi, dans son *Essai sur l'Entendement humain*, une « loi de l'opinion »⁷ qui précise que les hommes, dans la plupart des cas observables, fondent leurs actions non tant sur des principes rationnels et élevés mais plutôt sur des conventions et des règles

6 « Or, soutient Habermas, ces questions sont "susceptibles de vérité" : elles peuvent être décidées rationnellement, par une confrontation d'arguments. » (Quere, 1992 : 78)

7 « cette approbation ou cette désapprobation, cette louange ou ce blâme, qui par consentement tacite et secret s'installent en diverses sociétés, tribus et associations humaines à travers le monde : des actions y acquièrent crédit ou disgrâce, selon le jugement, les normes ou les habitudes du lieu ». » (Locke, cité par Landi, 2012 : 8)

morales soumises aux opinions dominantes dans chaque société ou groupement humain (Landi, 2012 : 8). Par conséquent, si le raisonnement de Locke se trouve appliqué au concept d'espace public, les règles qui organisent l'échange se déroulant au sein de cet espace ne s'avèrent pas fondées rationnellement mais ne constituent que le fruit des normes de communication en vigueur dans la société, elles-mêmes résultant des opinions dominantes⁸. L'échange entre les participants se révèle dès lors inégal et reproduit le jeu des hiérarchies sociales. Le consensus qui pourrait émerger de cet espace public ne pourrait donc revendiquer le qualificatif de rationnel.

Habermas lui-même apporte une réponse à cette objection au travers de sa théorie de l'action communicationnelle. Celle-ci interroge en effet la construction des normes dans lesquelles se déroule le débat et qui aboutissent à sa légitimation. Ces normes ne seraient pas une transcription littérale des normes en vigueur dans la société et des hiérarchies afférentes mais le résultat d'une « négociation discursive », « fondée sur l'intersubjectivité et la compétence linguistique et culturelle » (Dahlgren, 2000 : 168). L'espace public ne s'avère donc pas coupé de l'espace social, il ne s'envisage pas comme un lieu idéal où chaque être humain se voit ramené à sa simple part rationnelle. L'espace public est une création commune et il a la capacité de faire naître le consensus non pas parce que seule la raison y règne mais parce qu'il est lui-même la conséquence d'un consensus entre les différents acteurs qui désirent s'y inscrire. Il offre une occasion pour ceux dotés d'une « compétence linguistique et culturelle » qui dépasse les limites de leur rang social de se faire entendre, de même qu'il peut permettre d'évincer ceux qui privilégient d'un rang social élevé mais qui ne disposent pas de cette compétence à un niveau suffisant. Finalement, il apparaît un peu simpliste de ne voir dans l'espace public habermassien, à l'instar de Mark Poster (1995 : 3), qu'un « espace homogène composé de sujets incarnés engagés dans des relations symétriques, recherchant le consensus au moyen d'une approche critique des arguments et de la présentation de réclamations susceptibles d'être validées par tous »⁹.

Cette nouvelle approche de l'espace public par Habermas présente d'indéniables similitudes avec celle proposée par Hannah Arendt. Cette dernière suggère une approche esthétique de l'espace public qui repose sur trois principes, synthétisés par Louis Quere

8 « C'est en lisant Lévy que Locke parvient à la conclusion que l'opinion généralement partagée par un groupe humain constitue la norme souveraine qui règle la structure de la communication sociale, et que dans la variété des cas localement observables, les hommes fondent sans exception leurs convictions sur un substrat d'opinions implicites et potentiellement erronées. » (Landi, 2012 : 15)

9 « For Habermas, the public sphere is a homogeneous space of embodied subjects in symmetrical relations, pursuing consensus through the critique of arguments and the presentation of validity claims » (Poster, 1995 : 3). La traduction proposée est la nôtre.

(1992). Le premier d'entre eux réside dans le fait que la politique, comme l'art, doit, pour exister, disposer d'une scène d'apparition. La politique ne commence à exister que lorsqu'elle se soumet aux conditions de sa représentation. Cette exposition conditionne le deuxième principe : une fois exposée, la politique se trouve soumise au jugement des spectateurs. Ce jugement incorpore certes une part de rationalité mais inclut également les caractéristiques socio-historiques de l'individu et se présente comme ayant la capacité de valider ou d'invalider les affirmations de nature politique. Enfin, cette aptitude à porter un jugement autorise la constitution d'un espace commun partagé par tous, troisième principe et source de l'espace public¹⁰.

Au vu de ces différentes théories, que pourrait recouvrir exactement le concept d'espace public dans le cadre des sciences de l'information et de la communication ? Tout d'abord, l'espace public n'est pas obligatoirement un lieu physique. Le terme « espace » s'envisage davantage comme une métaphore. L'espace public est une construction fondée sur des normes négociées, et qui reposent donc sur l'échange d'informations, entre les différents individus qui s'y expriment ou qui constituent le public. Ces normes naissent de la raison mais s'avèrent également déterminées par le substrat socio-historique de chacun des individus. Elles définissent à la fois la nature de ce qui est considéré comme politique et les possibilités de validation des propositions qui y sont discutées. Elles conditionnent donc la nature et la forme des informations échangées dans cet espace public ainsi que leur transformation en connaissances, décisions et actions.

Dans le modèle de la démocratie représentative, cet espace public se trouve circonscrit aux institutions. Ce dernier terme peut ici être entendu dans un sens large et recouvre toute forme d'organisation liée à la sphère politique dont les règles de fonctionnement échappent aux citoyens : assemblée nationale, partis politiques, syndicats... Les citoyens ne disposent par conséquent d'aucun contrôle sur la forme ou la nature des informations échangées, et donc d'aucun pouvoir sur les changements que celles-ci pourraient engendrer. Une démocratie « débattante » redonnerait aux citoyens la capacité de décider des normes de l'espace public, et donc de définir les cadres de la circulation de l'information. Toutefois, rien n'assure, dans un tel dispositif, que la décision issue du débat pourra se concrétiser.

10 « Ce modèle esthétique de l'espace public est fondé sur trois principes, intimement liés : la phénoménalité de la politique, dont le propre, comme celui de l'art, est d'apparaître sur une scène d'apparition ; la réception de l'activité politique par un public de spectateurs qui la soumettent à leurs "jugements réfléchissants" (dont le modèle chez Kant est le "jugement de goût", qui n'est pas un jugement de connaissance), et forment, à son sujet, des opinions prétendant à la validité ; la capacité de ce type de jugement et de cette formation d'opinion d'engendrer un sens commun, c'est-à-dire le sens d'un monde partagé avec d'autres. » (Quere, 1992 : 81)

La démocratie participative, pour sa part, essaie de réconcilier ces deux aspects. Il va donc s'agir de bâtir un dispositif permettant à la fois aux citoyens de décider des normes constitutives de l'espace public, de contrôler l'information qui y circule, de construire à partir de celle-ci une décision et d'assurer que cette décision prenne corps au niveau législatif et exécutif. Internet pourrait constituer une piste qui donnerait à ce projet une chance d'aboutir. En effet, en raison de ses caractéristiques, Internet offrirait l'opportunité à tous les citoyens d'un état de s'exprimer et donc de participer à un débat auquel les représentants pourraient facilement accéder et qu'ils pourraient aisément prendre en compte. Toutefois, il ne s'agit là que d'un lieu commun dont il convient d'interroger la pertinence.

2.2 Les nouveaux modèles participatifs

Internet en tant que média a remis en cause les modes éditoriaux existants et en a fait émerger d'inédits. Il a également engendré de nouvelles modalités d'échange de la parole. L'étude de ces différents éléments va constituer l'occasion de comprendre comment un espace collaboratif peut se bâtir sur Internet et comment les décisions s'y trouvent arrêtées. Prenant cet espace collaboratif pour base d'un possible espace public 2.0, il conviendra alors de voir si ce dernier rend possible une réelle démocratie participative.

L'évolution d'Internet a abouti à l'apparition d'un mode d'échange de la parole qualifié de « many to many », c'est-à-dire que de nombreux individus peuvent y publier leurs opinions et de nombreux autres peuvent les lire et y répondre. Les forums constituent le modèle de ce type d'échange et mettent en lumière l'une des caractéristiques d'Internet : l'inversion permanente des positions d'émetteur et de récepteur. Cette dernière s'accompagne de l'anonymat du locuteur et vient remettre en cause le principe d'autorité dans une situation de communication.

Dans une situation de communication classique, les détenteurs de l'autorité sont clairement identifiés : ils possèdent un statut qui est censé leur conférer les compétences et les connaissances nécessaires à la gestion du débat et à la prise de décision finale. Ce sont eux qui produisent principalement l'information et qui en dirigent l'échange. Les autres individus sont là pour les écouter, les interroger, formuler parfois un avis mais à aucun moment ils ne peuvent prendre le contrôle de l'échange. Dans le cadre d'un forum avec anonymat des participants, l'autorité n'est pas donnée *a priori* mais se construit au fur et à mesure des échanges. En effet, tous les participants possèdent de prime abord le même statut. Bien entendu, cette affirmation reste à nuancer puisque certains forums accordent un

statut particulier à ceux qui participent le plus activement. L'autorité ne se fonde donc pas sur le statut que les individus ont dans la vie réelle mais sur leur capacité à produire de l'information et à faire prévaloir leur avis. Au cœur de l'autorité sur Internet se trouve donc la capacité des individus à argumenter. De plus, chaque participant ayant la possibilité de s'exprimer aussi longuement qu'il le désire, chaque intervention peut revêtir une importance capitale dans le débat en cours.

Mais pour que l'échange puisse se dérouler dans de bonnes conditions, des règles doivent être établies. Elles sont énoncées au moment de l'inscription sur le forum et des modérateurs sont chargés de veiller à leur respect. Le rôle de ces derniers s'apparente au rôle des facilitateurs des conférences de consensus, dont l'exemple danois a été précédemment évoqué. Les modérateurs constituent également une forme d'autorité puisqu'ils peuvent censurer certaines interventions et qu'ils organisent en partie le flux d'information en ouvrant de nouveaux fils de discussion lorsque certaines interventions s'avèrent trop éloignées du sujet initial et initient en réalité un nouveau débat.

Les forums électroniques possèdent de plus une fonction mémorielle qui modifie les règles habituelles du débat. Tout d'abord, l'échange y est asynchrone : en l'absence de présence physique, les échanges s'effectuent avec un décalage temporel qui, potentiellement, laisse le temps à la réflexion, à la formulation d'arguments plus poussés et à une meilleure organisation de l'information. De plus, les forums permettent une traçabilité du débat qui oblige tout à chacun à devoir assumer ses propos et à mieux réfléchir aux conséquences de ce qu'ils vont dire.¹¹ Toutefois, le principe de l'anonymat, ou du pseudonymat, vient parfois contredire cet aspect en créant une illusion de protection qui libère la parole dans ce qu'elle peut parfois avoir de plus irrationnelle¹².

Les modèles éditoriaux participatifs mis en place par Internet partagent de nombreux points communs avec les modes de fonctionnement des forums. L'étude que Lionel Barbe (2006) propose d'Agoravox et de Wikipédia permet d'en prendre conscience. Ces sites ont tous deux pour finalité de produire une information juste et pertinente, sur le modèle du journal dans le cas d'Agoravox et sur celui de l'encyclopédie pour Wikipédia.

Agoravox constitue « avant tout une plate-forme qui mêle des outils techniques innovants à

¹¹ Voir à ce propos Michel CALLON, Pierre LASCOUMES, et Yannick BARTHE, *Agir dans un monde incertain*, Paris : Seuil, 2001, cité par Zacklan, 2007 : 3.

¹² « Mon hypothèse consiste en la mise en valeur d'une tension contradictoire de ce mode de communication : à la fois les laps de temps qui séparent les termes de l'échange pourraient favoriser un échange dominé davantage par la raison que par les passions ou la virulence mais un deuxième mouvement contrecarre ce premier : l'anonymat et la médiation du clavier et de l'écran peuvent aussi susciter une parole désinhibée, le regard de l'autre perdant de sa fonction régulatrice. Dans cette mesure, un débat uniquement médiatisé par une liste ne constitue pas nécessairement un mode privilégié d'émergence du consensus. » (Trautmann, 2001 : 24)

la volonté d'expression des citoyens pour créer un média basé sur l'interaction entre reporter et lecteur, chacun pouvant être alternativement l'un ou l'autre » (*op. cit.* : 6). Wikipédia se veut pour sa part une encyclopédie ouverte basée sur la technologie du wiki. Tout à chacun peut donc y participer de manière libre à condition de respecter les normes préalablement établies pour la publication. Afin d'éviter tout débordement, une autorégulation a été instaurée, en amont pour Agoravox, avec une relecture avant publication, en aval pour Wikipédia, avec la possibilité de modifier toute information fautive¹³. Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, force est de constater que la production d'information comme la régulation se trouvent en réalité accaparées par quelques utilisateurs hautement investis, au point que pour Wikipédia 85% à 95% des articles produits le sont par les 5% d'individus qui écrivent le plus d'articles (*ibid.* : 3).

De ces différents exemples, quel modèle d'espace public semble produire Internet ? En premier lieu, tout utilisateur d'Internet est capable de produire un espace public au sens où tout utilisateur d'Internet peut mettre en place un forum autour d'un thème et en fixer les règles de fonctionnement. Ces règles peuvent d'ailleurs faire l'objet d'une discussion préalable, voire faire à n'importe quel moment l'objet d'une remise en cause. Toutefois, tout contrevenant aux règles ou toute personne en désaccord avec celles-ci peut se trouver exclu de l'espace public. Deux premières caractéristiques de cet espace public 2.0 paraissent ainsi émerger. L'espace public produit par Internet est en fait un espace public démultiplié puisque chaque citoyen pourrait potentiellement en créer une infinité¹⁴. A cela s'ajoute le fait que l'espace public produit ne pourrait être en réalité qu'un espace communautaire, c'est-à-dire un espace regroupant que des individus qui partagent des points de vue semblables. Il n'y aurait plus alors échange et débat mais auto-congratulation stérile.

L'espace public généré par Internet présente de plus la faiblesse de ne toucher qu'une fraction de la population. Même si les choses évoluent vite et si de plus en plus de personnes se trouvent connectées dans nos sociétés occidentales notamment, il n'en demeure pas moins qu'un espace public qui exclut *a priori* des individus pour des raisons financières demeure problématique¹⁵. A cette « fracture numérique » s'ajoutent une

13 « Cependant, si les sites communautaires sont techniquement de très efficaces diffuseurs d'information, ils risquent néanmoins de devenir la proie des rumeurs et des tentatives de manipulation. Leur liberté et leur rapidité de publication, qui constituent leurs atouts majeurs, pourraient servir à des individus dont les objectifs ne relèvent pas de la seule volonté d'informer. Pour remédier à ce risque, différents moyens ont été mis en œuvre. Qu'elle soit pratiquée antérieurement (Agoravox) ou postérieurement (Wikipédia) à la publication, l'autorégulation permet dans la plupart des cas d'éviter les dérives. » (Barbe, 2006 : 1)

14 « Incarnant les vertus d'un pôle d'expansion, le net renforce le caractère pluriel de l'espace public. Le net produit une myriade de mini-espaces publics spécialisés et d'espaces publics alternatifs. » (Dahlgren, 2000 : 176)

15 « N'oublions pas en effet qu'à l'échelle de la planète, moins de 50% des habitants ont accès au téléphone,

« fracture démocratique »¹⁶ et ce qui pourrait être nommée une « fracture argumentative », les trois ne se superposant pas nécessairement. Par « fracture démocratique », il faut entendre un processus de cumul et décumul des activités politiques, semblable au phénomène de cumul et décumul identifié dans le domaine culturel :

Pour dire les choses autrement, il ne suffit pas d'être connecté à Internet, pour en faire un instrument d'information politique et de débat démocratique. On constate en effet que les internautes qui utilisent le plus les sites politiques sont ceux qui par ailleurs, dans le monde réel, sont les plus intéressés par la politique et ne constitue aujourd'hui qu'une minorité de la population. La fracture démocratique est donc plus forte que la fracture numérique. (Flichy, 2008 : 176)

Par « fracture argumentative », il faut comprendre une différence dans les compétences argumentatives qui se trouve souvent corrélée à une différence dans le niveau d'étude, et reproduit donc *in fine* les inégalités sociales du monde réel.

L'espace public produit par Internet s'avère finalement riche de possibilités pour une potentielle démocratie participative mais ne parvient pas encore à s'affranchir de certaines des limitations qui frappent les espaces publics des démocraties délibératives ou « débattantes ». Il reste maintenant à le modéliser d'un point de vue informationnel, point de vue qui sera le nôtre tout au long de ce travail de recherche.

D'après l'ensemble des analyses précédentes, le schéma suivant (illustration 1) pourrait constituer une telle modélisation :

15 % à l'informatique et 2 % à Internet. » (George, 2000 : 184)

16 Voir à ce propos Pippa NORRIS, *Digital Divide: Civic Engagement, Information Poverty, and the Internet Worldwide*, New York : Cambridge University Press, 2001, cité par Flichy, 2008 : 176.

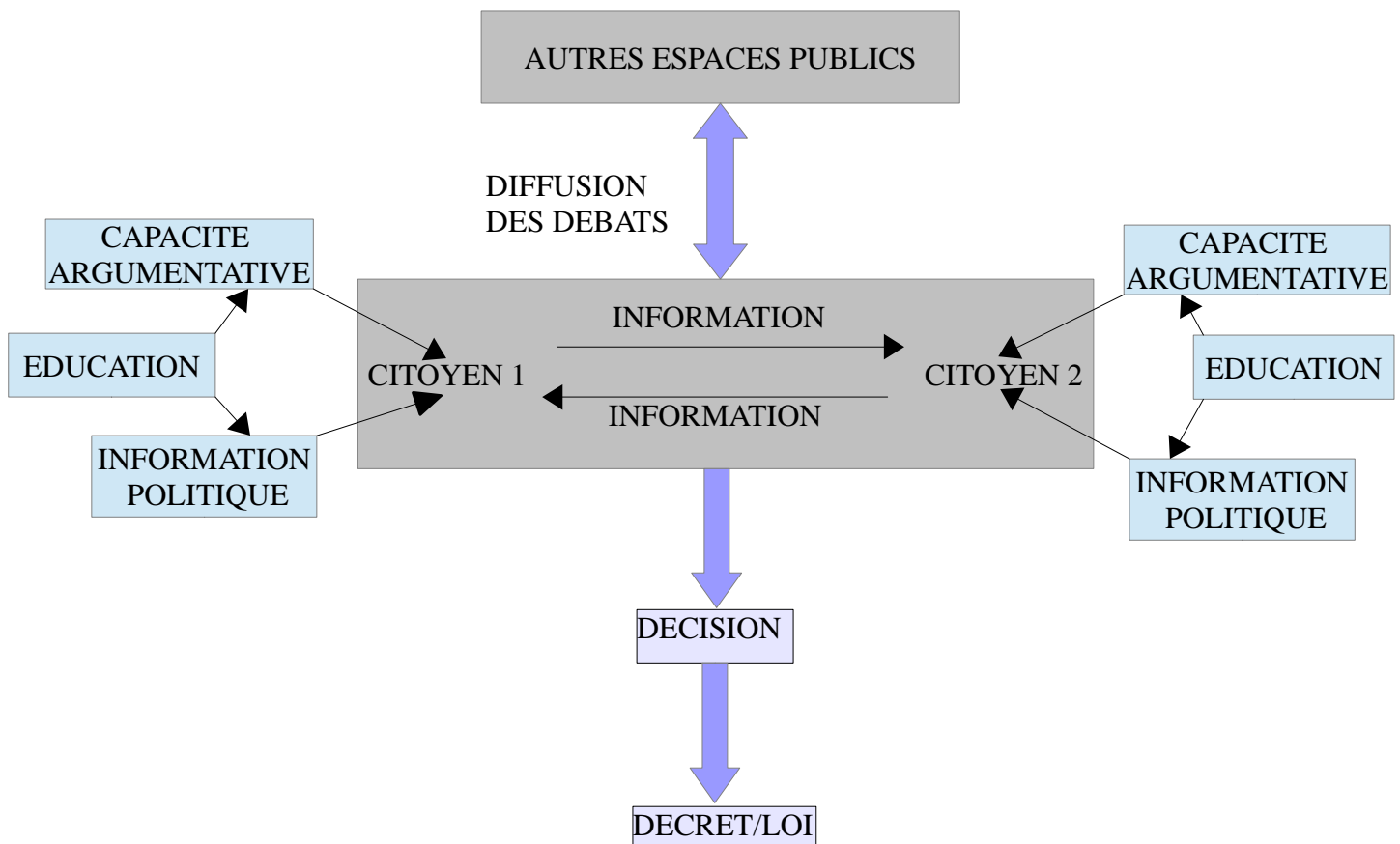


Illustration 1: Modélisation de l'espace public potentiellement produit par Internet

Cette modélisation a surtout pour avantage de souligner les éléments sur lesquels il conviendrait d'agir pour rendre l'espace public produit par Internet apte à réaliser une véritable démocratie participative. Il faudrait d'une part rendre l'échange d'information entre les citoyens plus équilibré. Au niveau du contenu, il serait nécessaire de les doter de capacités de recherche et d'analyse de l'information politique. Au niveau de la forme, les citoyens devraient voir améliorer leurs capacités argumentatives. Ces deux éléments dépendent de l'éducation. A cela s'ajoute l'obligation de décloisonner les différents espaces publics et d'assurer, éventuellement selon une logique de l'hyperlien, une circulation des débats afin d'éviter un enfermement communautaire. Enfin, le débat doit permettre d'aboutir à l'adoption d'une décision sur l'objet du débat, selon une procédure définie en amont, et cette décision doit se transformer en acte politique et s'incarner en décret ou en loi. Si la procédure aboutissant à la décision peut être choisie et révisée par les citoyens à chaque consultation, par référendum par exemple, et si des modérateurs-fonctionnaires pourraient veiller à son respect, la transformation en décret ou en loi devrait sans doute faire l'objet d'une loi.

Cet espace public, s'opposant à l'espace public en cours dans les démocraties représentatives, ne se trouve pas expérimenté par les organes officiels des démocraties

occidentales. Afin de pouvoir juger de la pertinence du modèle qui vient d'être élaboré, il ne faut donc pas s'intéresser aux institutions, telles qu'elles ont été précédemment définies, mais à d'autres organisations politiques situées à la marge des mécanismes politiques reconnus et pleinement intégrés dans le fonctionnement de la démocratie représentative. Les mouvements sociaux, et en particulier les mouvements sociaux transnationaux, représentent ces lieux d'expérimentation démocratique. Les mouvements sociaux transnationaux, en s'affranchissant des frontières, ont fait massivement appel à Internet en tant que média international. Internet a donc été envisagé par eux comme un outil mais a également innervé leurs pratiques au point d'occuper une place essentielle au sein du nouveau prototype de démocratie qu'ils s'efforcent de bâtir. Le modèle qui vient d'être conçu va donc permettre de savoir si l'idéal démocratique revendiqué par les mouvements sociaux transnationaux s'apparente bien, au-delà des mots, à une véritable démocratie participative électronique. Mais afin d'y parvenir, il convient tout d'abord de mieux saisir ce qu'est un mouvement social transnational.

2.3 Internet et les nouveaux mouvements sociaux transnationaux

Les mouvements sociaux ne constituent pas une création récente. Ils ont débuté au XIX^{ème} siècle avec les premières revendications ouvrières et ont connu un renouveau dans les années 1960-1970 avec les nouveaux mouvements sociaux qui rompaient, dans la forme de leur action comme dans le fond, avec les revendications d'ordre plus social ou culturel caractéristiques des mouvements précédents.

Un mouvement social peut se définir, selon Erik Neveu comme une « forme d'action concertée en faveur d'une cause » (2011 : 10). Si les premiers mouvements sociaux visaient avant tout l'accès aux lieux de décision du pouvoir et la redistribution des richesses, notamment avec les syndicats, les nouveaux mouvements sociaux mettent davantage « l'accent sur la résistance au contrôle social, l'autonomie » (*op. cit.* : 62). Ils refusent donc assez naturellement toute idée de centralisation, tant au niveau de leur fonctionnement qu'au niveau politique. Ils tendent de plus à se concentrer sur un seul problème au lieu de prévoir une réforme globale du système et explorent de nouvelles formes de mobilisation, comme les sit-in ou les grèves de la faim, qui cherchent à engendrer une plus grande visibilité médiatique et qui n'hésitent pas pour cela à intégrer une dimension ludique.¹⁷

¹⁷ « Ces formes d'organisation et répertoires d'action matérialisent une première singularité. En rupture avec le fonctionnement des structures syndicales et partisans, les nouveaux mouvements sociaux manifestent une défiance explicite devant les phénomènes de centralisation, de délégation d'autorité à des états-majors lointains, au profit de l'assemblée générale, du contrôle des dirigeants. Leurs structures sont

Les mouvements sociaux transnationaux sont les héritiers directs de ces nouveaux mouvements sociaux mais ils se sont développés en réaction à l'apparition d'un nouveau phénomène : la mondialisation. Celle-ci existe certes depuis longtemps, notamment au niveau des capitaux, et :

la dimension internationale n'a jamais été absente de la protestation : que l'on pense aux huguenots des Cévennes réfugiés en Hollande suite à la révocation de l'édit de Nantes, à la mobilisation internationale contre l'esclavage au XIXe siècle, à la circulation des militants de la cause ouvrière dès le XIXe siècle en Europe ou encore au Printemps des peuples... (Simeant, 2010 : 127)

Toutefois, son apparition comme idée politique majeure date de la fin du XX^{ème} siècle. Le problème essentiel réside dans l'adoption d'une définition exacte¹⁸. Pour les besoins de cette recherche, la mondialisation sera définie comme un phénomène d'explosion des flux à l'échelle planétaire, qui concernent aussi bien les êtres humains que les biens et les services, l'argent, les informations, les idées ou les représentations mentales (Moreau Defarges, 2012)¹⁹. Ce phénomène a obligé les mouvements sociaux à repenser non seulement le cadre de leur action, mais également leurs méthodes et les objectifs qu'ils s'efforcent d'atteindre.

La mondialisation a dès lors constitué, dans sa déclinaison capitaliste, l'ennemi symbolique contre lequel se sont cristallisées toutes les luttes. Les mouvements sociaux ont alors forgé leur identité autour du concept d'altermondialisme. Il s'agit pour ceux-ci non pas de rejeter la mondialisation dans sa totalité mais de s'élever contre ses excès néolibéraux : l'exclusion des plus faibles, l'homogénéisation de la culture, la réduction du politique, soumis aux règles du marché²⁰. Pour lutter contre un phénomène global, les mouvements sociaux ont dû développer des moyens de lutte et des projets globaux. Ils sont

plus décentralisées, laissent une large autonomie aux composantes de base. Leur démarche consiste aussi davantage à prendre en main un seul dossier (single-issue organization), une seule revendication concrète dont la réalisation fait disparaître une organisation "biodégradable", à travers des procédures de recours au référendum d'initiative populaire, comme en Suisse. Les NMS se singularisent aussi par une inventivité dans la mise en œuvre de formes peu institutionnalisées de protestation (sit-in, occupations de locaux, grèves de la faim), leur adjoignant souvent une dimension ludique, une anticipation sur les attentes des médias. » (Neveu, 2011 : 61-62)

18 Voir à ce propos Ayoub et Bolduc, 2000.

19 La définition de la mondialisation donnée par Patricia Comby, David Dousse et Jean Ruegg confirme cette approche : « De manière générale, la mondialisation désigne l'interdépendance croissante des marchés et des acteurs, Etats ou entreprises, réseaux ou individus. Indépendamment des échelles géographiques. [...] Par extension, la notion renvoie aux tendances similaires à l'œuvre dans des domaines aussi divers que les flux culturels ou l'homogénéisation grandissante des opinions publiques, et au glissement de l'échelle nationale - lieu traditionnel de la régulation socio-politique - vers les échelles locale et mondiale. » (2004 : 135-136)

20 « De ce point de vue, les organisations prenant part aux manifestations ont souvent réfuté la dénomination de "*noglobal*", en lui préférant celle d'"altermondialiste" : en demandant une mondialisation différente, ces organisations ne s'opposent pas à l'intensification des échanges culturels et au développement des structures de gouvernance supranationales. Elles contestent plutôt les choix spécifiques, néolibéraux, de ces institutions, qui se substituent à ceux des gouvernements nationaux. » (Della Porta, 2008 : 15)

donc devenus transnationaux.

Les mouvements sociaux transnationaux constituent, selon Sidney Tarrow :

des groupes socialement mobilisés ayant des membres dans au moins deux pays, engagés dans une interaction soutenue de contestation avec les détenteurs du pouvoir d'au moins un pays autre que le leur, ou contre une institution internationale ou un acteur économique multinational. (2000 : 9)

Cette définition permet de mieux saisir les caractéristiques de ces mouvements. Ils se distinguent d'une part des Organisations Non Gouvernementales, dont l'action dépasse le cadre d'un unique état et s'étend au plan international, en raison de leur aspect foncièrement contestataire. Ils se différencient également, par l'inscription dans la durée de leur action contestataire au-delà des frontières, des éventuelles luttes nationales débordant épisodiquement de leur cadre en raison du fait qu'elles visent une entreprise ou une organisation à caractère international. Enfin, la notion d'interaction suppose des échanges réguliers avec des groupes situés au-delà des frontières nationales, échanges constitutifs du fonctionnement et de l'identité même de ces mouvements. Ce dernier point exclut des mouvements sociaux transnationaux des mouvements sociaux nationaux qui développeraient simplement d'un point de vue théorique des projets de société à l'échelle planétaire.²¹

La mondialisation a donc constitué pour les mouvements sociaux une opportunité politique²² qui leur a permis de donner du sens au nouvel outil de communication et d'information représenté par Internet. Ce dernier a constitué pour les mouvements sociaux transnationaux l'occasion de développer plus aisément une action réellement mondiale. Il n'a pas donné naissance à ces mouvements : le contexte politique et social a permis aux mouvements sociaux transnationaux de l'investir. Pourtant, cette appropriation de l'outil n'a pas été sans conséquence sur la structure même de ces mouvements et a indéniablement influencé leurs modes d'action.

Pour coordonner leur action au-delà d'un espace national, les mouvements sociaux transnationaux ont développé une organisation réticulaire. Ceci leur confère une réactivité

21 « En premier lieu, elle distingue l'action transnationale soutenue des autres formes d'action, comme par exemple un échange politique occasionnel ou la diffusion de la contestation. En second lieu, elle souligne les actions de contestation, laquelle ne caractérise pas, loin s'en faut, tous les acteurs non-étatiques. Et, enfin, elle insiste sur l'interaction avec des acteurs en dehors du pays de l'initiateur de contestation, ce qui les sépare des groupes nationaux qui peuvent formuler leurs revendications en termes planétaires mais n'ont pas de lien avec des acteurs au-delà de leurs frontières. » (Tarrow, 2000 : 9)

22 « Par ce concept nous entendons les caractéristiques importantes – mais pas nécessairement formelles ou permanentes – de l'environnement politique qui permettent des incitations à l'action collective en influant sur les anticipations de succès ou d'échec des acteurs. Ces opportunités politiques sont *extérieures* aux ressources possédées par le groupe et doivent être *perçues* par les personnes mobilisées, car des changements structurels dont ils n'auraient pas fait l'expérience ne sauraient affecter leur comportement, si ce n'est indirectement. » (Imig et Tarrow, 2002 : 206)

certaine mais oblige à une circulation rapide de l'information entre des militants géographiquement éloignés. Internet, reposant lui-même sur un modèle d'organisation réticulaire, s'adapte parfaitement à ce type d'usage, et ce à moindre coût²³. L'information permettant de coordonner l'action militante ne constitue toutefois qu'un des types d'information nécessaires au fonctionnement des mouvements sociaux transnationaux.

En effet, ces mouvements reposent également sur une conception décentralisée du pouvoir. Les militants doivent par conséquent disposer d'espaces de débat où chacun peut s'exprimer sur les objectifs, les actions ou l'organisation du mouvement. Internet permet de générer de tels espaces, à travers notamment les forums. Il fait donc circuler non seulement l'information militante, mais également l'information structurelle, à la création de laquelle il participe. Enfin, les mouvements sociaux transnationaux reposent sur la découverte et la diffusion d'informations émises par des gouvernements et des entreprises. Il s'agit là d'une véritable activité de veille, qui caractérise le troisième type d'information indispensable aux mouvements sociaux transnationaux. On en arrive donc au constat d'une étrange affinité entre les mouvements sociaux transnationaux et Internet, ce dernier semblant se prêter avec une facilité déconcertante aux usages informationnels des premiers²⁴.

Cette affinité s'explique par le fait qu'Internet se trouve depuis ses premiers balbutiements porteur d'un projet politique. Celui-ci plonge ses racines dans la contre-culture américaine des années 1970, à laquelle se rattachent la majorité des pères fondateurs d'Internet²⁵. Six « vertus démocratiques », selon Dominique Cardon (2009), en constituent l'essence : la présupposition d'égalité, la libération des subjectivités, le public par le bas, la force des coopérations faibles, l'auto-organisation, la légitimité *ex-post*. Or, ces valeurs ont pour nombre d'entre elles été reprises par les mouvements sociaux transnationaux. Ainsi non seulement Internet représente le média de communication et

23 « Dans le cadre d'échanges intercontinentaux. Internet constitue en ce sens un palliatif efficace à l'éclatement géographique des individus et des organisations. Par extension, Internet se présente comme une incarnation technique permettant de relier à moindre coût certains regroupements affinitaires se structurant sur des bases autres que celles de la proximité géographique. Le lieu potentiel de l'action collective n'est alors plus limité à l'agora, qui suppose la co-présence. Il est augmenté des nœuds du réseau de communication. Le réseau des réseaux améliore donc, dans une certaine mesure, les performances organisationnelles. » (Comby, Dousse et Ruegg, 2004 : 140)

24 « La forme réticulaire du réseau des réseaux entretiendrait ainsi une sorte d'"affinité structurelle" avec le MAM [Mouvement Anti-Mondialisation], peu structuré, engagé dans des logiques de projets, fortement mobile dans le choix de ses cibles et de ses modes d'actions ; cette (nouvelle) forme d'action critique entretenant elle-même une relation d'isomorphie avec l'objet qu'elle entend combattre, *i.e.* un capitalisme mondialisé et mobile. » (Granjon, 2001a : 5)

25 « Or, il est vrai que les histoires d'Internet (cf. entre autres Guédon, 1996, King *et al.*, 1996, Leiner *et al.*, 1998) tendent à montrer que les développeurs du "réseau des réseaux" ont été "portés" par des motivations philosophiques qui relevaient plus de l'échange coopératif basé sur le don que de la compétition et de la préoccupation de transformer la valeur d'usage en valeur d'échange. » (George, 2000 : 174)

d'information privilégié de ces mouvements, mais il a été fondé en accord avec la plupart des principes auxquels ceux-ci adhèrent. Et ces principes se retrouvent à leur tour dans la forme participative de la démocratie : construction des normes de l'espace public par les citoyens, possibilité donnée à tous de s'exprimer, remise en cause du principe d'autorité fondé sur la position sociale.

L'existence d'un lien consubstantiel entre ces trois éléments paraît donc se dessiner. L'idéal de démocratie participative s'incarnerait dans la sphère politique et sociale à travers les mouvements sociaux transnationaux et dans la sphère technologique à travers Internet²⁶. Ceci conduit à élaborer l'hypothèse selon laquelle le modèle informationnel de la démocratie participative précédemment bâti se retrouverait au sein des mouvements sociaux transnationaux, et plus particulièrement au sein de leur manifestation apparente sur Internet, c'est-à-dire leur site²⁷.

3 Les différents visages des mouvements sociaux transnationaux : Anonymous, Attac, Avaaz

Afin de mettre à l'épreuve l'hypothèse précédente, trois mouvements sociaux transnationaux en apparence fortement dissemblables ont été choisis. Le premier d'entre eux, Anonymous, se veut la traduction politique des idéaux à l'origine de l'activité des hackers informatiques : libération des données, lutte contre les grands groupes internationaux, utilisation de l'humour à des fins subversives. Le deuxième, Attac, constitue le prototype même du mouvement altermondialiste. Opposé au capitalisme mondial, il essaie de proposer, ainsi que le rappelle son slogan « Un autre monde est possible », une autre voie pour la mondialisation. Celle-ci se construit à travers l'information des citoyens et le débat. Enfin, le dernier mouvement sur lequel portera cette étude, Avaaz, représente un cas problématique. En effet, bien que s'attribuant lui-même l'appellation « mouvement social global » et appelant à l'action citoyenne à travers des pétitions électroniques, Avaaz se trouve suspecté par certains de n'être qu'un moyen pour ses dirigeants de faire de l'argent. Une suspicion encore plus radicale en fait même un instrument du complexe militaro-industriel américain.

Malgré toutes ces différences, ces trois mouvements possèdent, outre le fait qu'ils

26 « Transparence, souplesse, contacts directs, sans intermédiaire, rapidité, horizontalité : telles sont les caractéristiques attribuées à Internet et souvent présentées comme étant aussi les fondements d'une conception particulière de la démocratie, celle de la démocratie directe, survalorisée par ces discours. » (Trautmann, 2001 : 3), le concept de démocratie directe étant dans ce travail fort proche de celui de démocratie participative développé ici.

27 Voir à ce propos Granjon, 2001a.

soient transnationaux, un point commun supplémentaire qui permet de les considérer encore davantage comme un objet d'étude cohérent. Ils possèdent tous une « charge politique » :

Prend une charge politique un mouvement qui fait appel aux autorités politiques (gouvernement, collectivités locales, administrations...) pour apporter, par une intervention publique, la réponse à une revendication, qui impute aux autorités politiques la responsabilité des problèmes qui sont à l'origine de la mobilisation. (Neveu, 2011 : 11)

Les deux premiers mouvements, Anonymous et Attac, permettront donc d'établir si le modèle informationnel bâti s'avère effectivement constitutif de l'apparition sur Internet des mouvements sociaux transnationaux. De manière réciproque, la possibilité d'appliquer ce modèle au site d'Avaaz déterminera s'il s'agit ou non, au-delà des discours, d'un véritable mouvement social transnational.

3.1 Anonymous

Anonymous se définit avant tout comme un label. Tout à chacun peut se revendiquer d'Anonymous. Il ne s'agit pas, initialement, d'un mouvement structuré mais plutôt d'un ensemble de principes qui nécessitent le passage à l'acte pour exister :

Anonymous est un label mutant, à disposition des *hackers*, simples internautes et autres manifestants pour leurs micro-révoltes et contestations diverses. Bref, *Anonymous* est moins une organisation qu'une idée en actes, en mots et en iconographie. (Kyrrou, 2012 : 168)

Cette spécificité résulte tout d'abord de son origine. Anonymous est né sur le site 4chan.org. Celui-ci s'apparentait à un immense forum de discussion, sur lequel se pratiquait notamment l'échange de fichiers, de manière parfois fort illégale. Afin de ne pas être inquiétées, nombre de personnes qui y participaient s'inscrivaient anonymement, d'où le nom de ce mouvement²⁸. Le premier acte qui peut réellement lui être imputé remonte à 2006, avec le « Habbo Raid » : il s'agissait de bloquer la piscine de ce monde virtuel, qui paraissait pour beaucoup d'anonymes du forum comme un univers bien trop policé et porteur de valeurs consuméristes auxquels ils s'opposaient. Dans cette action se trouve déjà perceptible l'alliance entre protestation et humour qu'affectionne particulièrement Anonymous²⁹. Ce mouvement ne se définit donc pas par une doctrine mais par des actes de

28 « Les premiers *Anonymous* sont en fait des participants à un site Internet, 4chan.org, qui s'apparente à un immense forum de discussion, où l'on peut parler de tout et s'échanger des fichiers en tout genre. Pour ne pas être identifiés, de nombreux internautes s'inscrivent anonymement, d'où le nom du mouvement. » (Pinard, 2012 : 95)

29 « Et quand est lancé en 2006 depuis 4chan le "Habbo Raid", l'action est tout naturellement portée par une bande d'*Anonymes*, avatars à la peau d'ébène qui bloquent l'accès à la piscine de ce monde virtuel trop propre sur lui qu'est Habbo Hotel. Ce premier acte est de l'ordre du "troll", "*matérialisation du mauvais esprit dans les lieux de rencontre du cyberspace*". Au même titre que l'attaque "pour déni de service" ou DDoS, ce type de farce intrusive ou de "*lulz*", pour employer le langage local, fait partie de la panoplie des armes employées aujourd'hui par ce collectif informel dont la croissance a très largement dépassé le

cyberactivisme, dans un premier temps plutôt bon enfant, que tout internaute peut accomplir au nom du mouvement. Cette élasticité identitaire va poser quelques problèmes lorsque Anonymous va essayer de se constituer en véritable mouvement. Anonymous se sentira dans l'obligation de réfuter certaines actions menées sous son patronyme, alors même que la légitimité de cette exclusion se posera, car ce mouvement n'a officiellement aucun meneur ni aucune doctrine³⁰.

Cette spécificité est également le fruit des mythologies populaires qui explique l'usage du masque de Guy Fawkes afin de dissimuler l'identité des individus s'exprimant sur les vidéos diffusées sur Internet au nom d'Anonymous. Ce masque fait référence à la bande-dessinée d'Alan Moore intitulée *V pour Vendetta*, dans laquelle un homme sans identité appelle le peuple à se soulever contre un gouvernement totalitaire, au nom d'une conception de la justice immanente qui se veut supérieure à toute loi écrite. Ce personnage est devenu un personnage collectif³¹, investi de manière personnelle par chaque personne se revendiquant d'Anonymous. Il y a donc autant de conception de ce que doit être Anonymous que d'individus qui s'y réfèrent.

Avec le temps semblent toutefois se dégager quelques idées, outre celle de justice immanente, partagées par tous les membres d'Anonymous : la nécessaire libre-circulation de l'information et la transparence des gouvernements comme gages d'une véritable démocratie. Si l'on y ajoute l'idée de « do it yourself » caractéristique du mouvement punk et des premiers hackers, se profile un idéal politique qui peut se rapprocher de la démocratie participative : les citoyens doivent veiller par tous les moyens à ce que l'information politique soit libre d'accès afin que chacun puisse déterminer son action en pleine connaissance de cause³². Il revient à tous d'agir ensuite par lui-même afin de remettre la démocratie sur ce qui lui paraît le droit chemin.

Même si Anonymous n'avait pas pour vocation première l'action politique, ses idéaux l'y ont assez naturellement poussé. En sus de quelques manifestations dans le monde réel, Anonymous essaie d'apporter son aide aux citoyens se battant pour la démocratie :

cadre de *4chan*. » (Kyrou, 2012 : 169)

30 « L'absence de textes fixant les principes philosophiques et idéologiques du mouvement leur confère une relative souplesse dans le choix des actions, avec le risque non négligeable de perdre en crédibilité en ne hiérarchisant pas leurs opérations. » (Pinard, 2012 : 97-98)

31 Il ne s'agit pas d'une nouveauté puisque les luddites avaient été pionniers en la matière. Voir à ce propos Kyrou, 2012.

32 « En revanche, l'imaginaire des Anonymous a cette forte spécificité de tirer sa sève de celui d'Internet. Et si l'on peut repérer des prémisses de "l'éthique du faire", de la "doocracy" des hackers dans les revendications luddites, on n'y trouvera jamais quelque réflexion sur la liberté absolue de l'information et la nécessité d'une transparence de nos gouvernants. » (Kyrou, 2012 : 172)

Lors du « Printemps arabe » commencé fin 2010 avec la mort de Mohammed Bouazizi en Tunisie, le mouvement cherche à aider les militants et cybermilitants, grâce à sa connaissance des rouages de l'Internet. Lorsque Ben Ali bloque Internet dans le pays, *Anonymous*, au nom de la liberté de circulation de l'information et de la démocratie, donne des conseils techniques pour continuer à faire circuler les vidéos et autres informations concernant l'organisation des manifestations. Leur aide logistique s'avère relativement utile également en Égypte, en Syrie et en Iran, mais les situations radicalement différentes montrent néanmoins que leur aide a une influence très relative dans le déroulement des événements. (Pinard, 2012 : 98)

Anonymous présente donc toutes les caractéristiques qui vont permettre de mettre pleinement à l'épreuve le modèle informationnel qui a été construit. *Anonymous* s'envisage en effet comme un mouvement social transnational, né d'Internet et partageant avec lui des liens privilégiés, ayant pour objectif la construction d'une nouvelle démocratie, tournée vers le modèle participatif.

3.2 Attac

Attac est l'acronyme d'Action pour une Taxe Tobin d'Aide aux Citoyens. L'idée en est née au sein du *Monde diplomatique*. Il s'agissait de créer une organisation non gouvernementale qui défendrait la création d'une taxe Tobin, du nom de l'économiste qui l'a conçue³³ :

Pourquoi ne pas créer, à l'échelle planétaire, l'organisation non gouvernementale Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens (Attac) ? En liaison avec les syndicats et les associations à finalité culturelle, sociale ou écologique, elle pourrait agir comme un formidable groupe de pression civique auprès des gouvernements pour les pousser à réclamer, enfin, la mise en œuvre de cet impôt mondial de solidarité. (extrait de l'éditorial du *Monde diplomatique* de décembre 1997 écrit par Ignacio Ramonet, cité par Wintrebert, 2007 : 7)

Attac a donc immédiatement revêtu un caractère transnational puisqu'elle désirait s'opposer au système financier international. Elle présentait de plus l'originalité de rassembler sous la forme d'une association des adhérents qui pouvaient avoir un statut de personne morale (association ou syndicat) ou de personne physique (*op. cit.* : 13).

Internet a dès son apparition joué un rôle important au sein de ce mouvement, non seulement parce qu'il permettait la coordination d'individus et de groupes géographiquement éloignés mais aussi parce qu'Attac s'est rapidement voulu un mouvement d'éducation populaire. La diffusion de l'information produite par les gouvernements et les organisations comme la production, la diffusion et la discussion d'une

³³ Pour information, la taxe Tobin « d'un taux faible proche de 0,1% et prélevée sur les opérations d'achat et de vente de devises, [...] a pour objectif principal d'atténuer les fluctuations des taux de change. Proposée dès le début des années 1970 par James Tobin, qui obtiendra le prix Nobel d'économie en 1981, elle connaît un succès extraordinaire à partir de 1997, en France comme à l'étranger. [...] [M]odeste — de l'aveu même de James Tobin — autant que technique, la taxe Tobin avait à l'origine pour objectif de restaurer une fraction de l'autonomie de la politique monétaire menacée par la mobilité sans cesse croissante des capitaux. » (Jégourel, 2002 : 3)

information propre au mouvement sont par conséquent devenus des éléments centraux de son activité (Trautmann, 2001 : 7). Les statuts du mouvement en témoignent, puisque celui-ci se fixe pour objectif de :

produire et communiquer de l'information, ainsi que de promouvoir et mener des actions de tous ordres en vue de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde. (extrait de l'article 1, cité par Wintrebert, 2007 : 17)

Ces statuts démontrent également la prégnance du modèle participatif dans l'idéal démocratique défendu par Attac. Y est en effet évoquée la « reconquête, par les citoyens, du pouvoir ». Cette reconquête ne passe pas par une conception libertaire du pouvoir mais bien plutôt par une sorte d'« étatismes associatif », pour reprendre l'expression de Marcos Ancelovici :

Bien que démocratie participative et étatismes puissent *a priori* paraître contradictoires, du point de vue d'Attac ils remplissent des fonctions complémentaires puisque celle-là s'attaque au déficit démocratique tandis que celui-ci permet de dompter le marché mondialisé. Plutôt que d'étouffer tout espoir d'une participation démocratique de la société civile, l'étatismes apparaît alors comme une pré-condition de la réalisation d'une telle participation, puisque seul l'État peut conduire les multinationales et le capital financier à être encadrés dans le territoire national et, ainsi, donner un contenu réel au principe de responsabilité, qui est l'un des fondements de la démocratie. (2004 : 55)

Attac présente donc toutes les caractéristiques qui la rendent apte à éprouver le modèle informationnel qui a été conçu. Attac place la circulation et la production de l'information au cœur de son fonctionnement comme au cœur de la démocratie. Les citoyens sont appelés à en débattre afin d'agir sur la sphère politique. De plus, le cadre de son action a été pensé depuis sa fondation de manière transnationale. Enfin, Internet a rapidement été investi non seulement comme outil de coordination mais comme média d'information, en charge d'une partie importante du projet dont Attac se veut porteur.

3.3 Avaaz

Avaaz, comme cela a été indiqué précédemment, constitue un cas plus problématique. Peu d'articles ont été consacrés à ce mouvement. Sur le site de celui-ci³⁴, il est expliqué qu'« Avaaz - qui signifie voix dans plusieurs langues d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Europe de l'Est – a été lancé en janvier 2007 avec une mission démocratique simple : fédérer les citoyen(ne)s de toutes les nations pour réduire l'écart entre le monde que nous avons et le monde voulu par le plus grand nombre ». Le désir d'internationalisation se trouve d'emblée affiché dans ces quelques lignes (« de toutes les nations »). De même, le modèle politique proposé semble regarder vers la démocratie participative, avec une volonté affirmée de redonner au citoyen le moyen d'agir sur l'espace

34 <<http://www.avaaz.org/fr/about.php>>

politique au sens large du terme. Cette première impression paraît encore renforcée par le mode de gouvernance interne revendiqué :

Chaque année, Avaaz définit ses priorités générales à partir d'un sondage proposé à tous ses membres [...], et les idées de campagnes sont soumises par sondage et testées chaque semaine auprès de panels de 10000 membres choisis au hasard. Seules les initiatives qui suscitent une forte réponse sont alors lancées à grande échelle.³⁵

Même si ce choix par sondage pourrait se trouver discuté du point de vue de sa valeur démocratique réelle (la volonté générale ne s'obtenant pas par addition des volontés personnelles) et sépare quelque peu Avaaz du modèle informationnel de la démocratie participative en supprimant le débat, il tend à montrer que le mouvement veut faire émaner le pouvoir de la base dans son fonctionnement même.

En outre, Avaaz place Internet au cœur de son organisation. Non seulement celui-ci permet la coordination de ses membres par une circulation rapide de l'information, avec par exemple l'envoi d'e-mails d'alerte³⁶, mais il transforme la décision des adhérents en actions, au travers notamment de pétitions électroniques ou d'e-mails envoyés aux gouvernants³⁷.

Avaaz considère en effet que :

La technologie à elle seule n'engendre le changement, mais peut permettre de donner de l'énergie à des campagnes qui ont une stratégie claire et des objectifs réalisables qui mobilisent les gens. En connectant les citoyens de tous les pays à une échelle et à une vitesse auparavant impossibles, les outils en ligne permettent à de nombreuses petites actions de s'additionner pour devenir efficaces.³⁸

Au vu de l'ensemble de ses données, Avaaz présente les mêmes caractéristiques qu'Anonymous ou Attac : volonté de donner corps à une démocratie participative, importance de l'information, lien privilégié avec Internet, et action menée de façon transnationale. Pourtant, ce mouvement fait l'objet d'articles publiés sur Internet qui remettent en cause la bonne foi des fondateurs du mouvement et qui désignent Avaaz comme une « ONG de marketing »³⁹, voire comme l'instrument du « complexe militaro-industriel »⁴⁰. Afin de pouvoir trancher cette polémique de façon objective, le modèle

35 <<http://www.avaaz.org/fr/about.php>>

36 « L'équipe d'Avaaz rédige les alertes email à l'attention du mouvement Avaaz comme un conseiller préparant une note à un président ou un premier ministre : nous n'avons que quelques instants pour apporter l'information vitale dont a besoin le lecteur pour décider si oui ou non il souhaite s'impliquer, et la campagne dépend de cette décision. » (<<http://www.avaaz.org/fr/about.php>>)

37 Voir par exemple la pétition électronique adressée au président Barack Obama pour obtenir la fermeture de Guantanamo (<http://www.avaaz.org/fr/obama_fermer_guantanamo/?fp>).

38 <<http://www.avaaz.org/fr/pressfaq.php>>

39 Alexandra VANDERBECK, « Changer le monde grâce à Avaaz : un artifice de communication » [Document en ligne] *Antipodes*, n° 198, septembre 2012, pagination internet. Disponible sur : <<http://www.mondequibouge.be/index.php/2012/11/changer-le-monde-grace-a-avaaz-un-artifice-de-communication/>> (consulté le 27/05/2013)

40 Dominique GUILLET, « Avaaz: un écran de fumée occultant les bombes libératrices à uranium appauvri » [Document en ligne] *Liberterre*, 14 novembre 2012. Disponible sur : <<http://www.liberterre.fr/liberterreres/meta-mafia/avaaz.html>> (consulté le 27/05/2013)

informationnel précédemment élaboré, après avoir été validé et révisé si nécessaire, sera appliqué au site de ce mouvement afin d'établir s'il peut être classé, d'un point de vue informationnel, parmi les mouvements sociaux transnationaux qui, tissant des liens privilégiés avec Internet, visent la mise en place d'une démocratie participative.

La démocratie participative cherche à redonner aux citoyens une place plus importante dans le domaine politique. L'objectif serait de reconstruire un espace public au sein duquel les citoyens pourraient, armés d'une information politique complète et de compétences argumentatives égales, débattre afin de faire émerger, sur un thème précis, l'expression de la volonté générale. Celle-ci se trouverait relayée par les élus et aboutirait à une action ou à l'élaboration d'une loi par l'Etat. Le modèle démocratique dominant les institutions étant celui de la démocratie délibérative, la démocratie participative ne trouve à s'exprimer que dans des organisations situées en marge de celles reconnues officiellement, à savoir les mouvements sociaux. Ces derniers, confrontés au problème de la mondialisation, ont dû développer une organisation transnationale, reposant en grande partie sur l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, et en particulier d'Internet.

Si le réseau électronique mondial a été si facilement investi par ces mouvements sociaux transnationaux, c'est que celui-ci ne représente pas seulement un objet technologique mais se trouve porteur, depuis sa création, d'un projet politique. Lorsqu'il aura atteint son point de maturité, Internet produirait une société de la connaissance qui prendrait pour forme politique idéalement une démocratie directe, plus pragmatiquement celle d'une démocratie participative. Il y aurait par conséquent un lien privilégié qui unirait démocratie participative, mouvements sociaux transnationaux et Internet. Ce lien résiderait dans le partage d'un même modèle informationnel : les mouvements sociaux transnationaux tenteraient de faire leur, via Internet, le modèle informationnel constitutif de la démocratie participative. Afin de pouvoir s'en assurer, les sites internet de trois mouvements sociaux transnationaux seront étudiés : ceux d'Anonymous et d'Attac dans le but d'éprouver le modèle, celui d'Avaz dans l'objectif d'en saisir toute la portée. Il reste donc maintenant à élaborer les outils et concepts qui rendront cette observation pertinente et lui donneront sens.

Deuxième partie : La posture informationnelle des mouvements sociaux transnationaux

Toute personne utilisant Internet y laisse des traces : commentaires, tweets, blogs, sites... La prise en compte de l'ensemble de cette activité permet de définir une identité numérique propre à chaque individu. Cette nouvelle identité vient interroger les fondements mêmes de l'identité personnelle car, en supprimant le corps, le déjà toujours là, et en laissant l'individu totalement libre de choisir la nature des traces qu'il abandonne, il convient de se demander si l'usage du substantif « identité » dans le cadre d'Internet ne constitue pas un abus de langage. Cette identité numérique ne s'apparente-t-elle pas plutôt à la caractérisation d'un personnage de roman ?

La question se fait d'autant plus pertinente dans le contexte des organisations. En effet, ces dernières s'efforcent de contrôler leur image, qui s'intègre à une véritable stratégie de communication. Dès lors, les traces qu'elles laissent sur Internet ne constituent que le reflet de cette stratégie et s'avèrent donc significatives de cette dernière. Parler d'identité numérique pour les organisations paraît donc problématique. Les traces laissées sur Internet prenant la forme d'informations et relevant d'une intention, il semblerait préférable d'évoquer à leur propos une posture informationnelle.

Dans le cadre de cette étude, il semblerait logique de penser que les mouvements sociaux transnationaux, qui sont des organisations, arborent une posture informationnelle spécifique à leurs idéaux politiques. Mais quelles pourraient être les caractéristiques de la posture informationnelle d'une organisation aspirant à l'avènement de la démocratie participative ?

1 L'identité numérique

L'identité est traditionnellement un concept qui ne s'applique qu'aux individus. L'employer dans le cadre d'une entreprise ou d'une organisation⁴¹ nécessite l'ajout d'adjectifs (identité organisationnelle, identité collective...) qui démontre la nécessaire

41 Le terme d'organisation est ici à prendre au sens d'organisation formelle : « L'organisation, simple ou complexe, est toujours un système impersonnel qui coordonne les efforts humains ; il y a toujours un but comme principe unificateur et coordinateur ; il y a toujours une capacité de communiquer ; il y a toujours la nécessité d'une volonté personnelle de participer et de maintenir l'efficacité par rapport à l'objectif défini et à la continuité des contributions. » (Charles BARNARD, *The Functions of the Executive*, Cambridge : Harvard University Press, 1938, cité par Ballé, 2009 : 31)

adaptation de cette notion à un contexte nouveau⁴². L'apparition de l'identité numérique tend à abolir ces distinctions. En raison du cadre dans lequel celle-ci se déploie, l'identité numérique d'un individu et l'identité numérique d'une organisation paraissent résulter des mêmes processus et posséder les mêmes caractéristiques.

1.1 Une remise en cause du concept classique d'identité

Toute présence sur Internet se pose toujours avant tout comme une publication de soi. Que cela soit au sein des sites, des blogs ou des forums, c'est la lecture, le visionnage ou l'audition par une tierce personne de ce qui a été mis en ligne qui conditionne l'existence numérique. L'individu numérique se définit par conséquent comme « une entité informationnelle, qui ne se laisse saisir qu'à travers les traces qu'elle dépose au gré de ses connexions » (Merzeau, 2009 : 2). Il s'agit là d'un changement radical du concept d'identité, puisque celui-ci se fonde dans un environnement physique en partie sur une présence corporelle⁴³. Or, cette dernière impose avant toute parole, avant toute révélation de soi, une existence.

L'identité numérique n'a rien à voir, dans ces conditions, avec un sentiment intérieur et ne possède aucun caractère permanent. Elle peut se trouver assimilée à ce que Locke nommait l'identité réelle, qui « porte sur la matière et son organisation », par opposition à l'identité personnelle, qui « consiste en la conscience qu[e l'individu] a d'être la même personne, quand bien même des changements physiques l'affecteraient » (Georges, 2009 : 171)⁴⁴. Cette identité personnelle n'existerait pas dans l'univers d'Internet puisque les traces laissées par l'individu peuvent constamment être supprimées, perdues, réorganisées, modifiées de sorte que chaque changement transforme réellement la personne numérique. Cette particularité rend donc applicable le concept d'identité numérique à des entités autres que des personnes humaines. Il serait ainsi possible de déterminer les caractéristiques de l'identité numérique de tout type d'organisation qui laisserait des traces sur Internet.

Toutefois, une contrainte pèse sur cette identité. Celle-ci ne peut être librement définie par l'individu ou l'organisation puisqu'elle s'avère conditionnée par les possibilités

42 « [L]a construction de l'identité individuelle passe par un processus d'identifications successives, par lequel les valeurs, normes, conduites des groupes d'appartenance vont être progressivement intériorisées; et, à l'inverse, l'identité d'un groupe est construite au fil des interactions qui se nouent entre les membres » (Chevallier, 1994 : 1)

43 « Dans le réel, le corps donne d'emblée existence à la personne, lui permettant de se manifester aux yeux des autres et ainsi de construire son identité par différenciation. À l'écran, la personne doit *prendre* existence : si elle n'agit pas et ne laisse pas de traces d'elle-même, elle est invisible pour un autre. Cette nécessité de prendre existence en laissant des traces est un changement radical du paradigme de l'identité. » (Georges, 2009 : 190)

44 Voir également au sujet de Locke et du problème de l'identité Schumacher, 2008.

techniques offertes par l'environnement dans lequel l'individu cherche à s'inscrire. Cet environnement se trouve de plus régi par des règles sociales qui agissent de façon indirecte sur les traces laissées par l'individu, qui les sélectionne en fonction des pratiques tolérées par l'environnement : « L'existence numérique est ainsi déterminée par l'exigence de la publicité de soi, qui suppose le partage d'un cadre de référence et d'un code commun de communication » (Perea, 2010 : 4). Par conséquent, l'identité numérique subit sans rien imposer à son environnement extérieur, à la différence de l'identité propre à un individu.

Le concept d'identité numérique se dessine donc comme un objet complexe que Fanny Georges (2011 : 33) qualifie d'artefact, c'est-à-dire de construction artificielle. En concordance avec les analyses précédentes, Fanny Georges lui prête trois dimensions. Il s'agit tout d'abord d'un artefact technique composé de « la somme des traces conservées par le support multimédia ». Il possède d'autre part un aspect social puisqu'il repose également sur « l'interprétation des traces de l'Autre envisagées par le sujet comme supports de présentation de soi dans une "présence à distance" ». Enfin, il recèle une composante cognitive, étant donné qu'il peut également se concevoir comme une « image de soi informée dans le dispositif et participant de la construction de soi ».

L'étude de l'inscription des mouvements sociaux sur Internet devra prendre en compte cette triple dimension. Ainsi, le modèle informationnel de la démocratie participative devrait se retrouver non seulement dans la nature des informations mises à disposition sur les sites des mouvements sociaux transnationaux (aspect cognitif), mais également au sein des technologies utilisées pour les diffuser (aspect technique) ou de leur mise en forme (aspect social).

Ceci suppose finalement que cette identité numérique ne soit pas seulement subie mais que les individus comme les mouvements sociaux transnationaux peuvent y exercer une influence déterminante. Afin de saisir la portée exacte de celle-ci, il convient d'étudier de façon plus précise le processus de formation de l'identité numérique en distinguant au sein de celle-ci une identité déclarative, une identité agissante et une identité calculée.

1.2 L'identité déclarative

« L'identité déclarative est une description de la personne par elle-même » (Georges, 2008 : 3). Cela signifie que, par identité déclarative, il faut entendre l'ensemble des données fournies volontairement par la personne, ou que le système impose à la personne de fournir pour s'inscrire. Cette identité déclarative constitue la partie de l'identité numérique sur laquelle la personne ou l'organisation peut exercer son contrôle le plus

facilement.

Dans le cas des organisations, cette identité déclarative recouvre aussi bien des données techniques comme l'adresse du site ou le nom du domaine que toutes les déclarations effectuées par l'organisation sur elle-même (nombre d'adhérents, fonctionnement interne...). Elle peut par conséquent être utilisée par l'organisation comme un instrument de sa stratégie de communication. Son étude doit toujours garder en vue que l'identité déclarative se construit par différenciation, c'est-à-dire qu'elle tend à souligner ce qui, en elle, la distingue des autres. Elle s'avère donc soumise à un risque d'exagération de la singularité de l'organisation⁴⁵.

Cependant, l'importance de cette identité déclarative tend à diminuer au sein de l'identité numérique. Si elle en constituait le pivot dans le web 1.0, elle occupe au sein du web 2.0, appelé encore web social, une part de plus en plus réduite puisque « [m]ême si un utilisateur ne renseigne aucun champ déclaratif, le système informatique produit une représentation distinctive par [l]es deux dimensions agissante et calculée » (Georges, 2011 : 43). Aussi, si cette identité déclarative doit encore faire l'objet d'une étude scrupuleuse pour les mouvements sociaux transnationaux dans ce qu'elle nous révèle d'eux, il faut garder à l'esprit que cet aspect de l'identité numérique n'est pas celui qui les définit le plus aux yeux des personnes qui fréquentent leur site ou des systèmes dans lesquels elles s'inscrivent.

1.3 L'identité agissante

Fanny Georges (2008 : 3) définit l'identité agissante comme la « trace temporaire d'une autre action » qui « se compose de la mention des activités communautaires ou personnelles dans le monde virtuel. » Il s'agit donc finalement de données de seconde main qui témoignent de l'activité de l'individu ou de l'organisation sur Internet.

Cette identité agissante, si elle n'est pas directement informée par l'individu ou l'organisation, peut toutefois faire l'objet d'un contrôle de la part de ceux-ci. Même si la mention des activités entrant dans la constitution de l'identité agissante se fait automatiquement, l'individu ou l'organisation peut choisir de s'adonner ou non à ces activités. Par conséquent, la gestion de cette activité agissante peut faire l'objet d'une stratégie rigoureuse.

Il convient toutefois de noter que les frontières entre identité agissante, identité

⁴⁵ « Plus l'identité déclarative est forte et détaillée, plus la représentation singularise la personne par différenciation : l'accumulation d'informations est au fondement de la différenciation identitaire originelle, celle du web 1.0 (celui des pages personnelles). Elle constitue le centre de l'identité, autour duquel s'agrègent l'identité *agissante* et *calculée*. » (Georges, 2008 : 3)

déclarative et identité calculée se révèlent pour le moins poreuse. Ainsi que le souligne Fanny Georges (*op. cit.* : 3) :

Ces signes temporaires engendrent parfois des objets plus durables voire permanents. Ainsi, les « collections » rassemblent des objets accumulés au cours de l'exploration : vidéos (You Tube), photos, des liens (Del.icio.us), fichiers (Emule), objets magiques et armes (MMORPG), amis (Facebook, Myspace).

Ces collections alimentent conjointement la structure déclarative (liste d'albums et d'amis complètent la description de la personne dans ses activités et son réseau social !), et la structure calculée (« nombre d'amis », « de vidéos »).

1.4 L'identité calculée

L'identité calculée présente la particularité d'être complètement indépendante de l'individu ou de l'organisation. En effet, composée de variables produites par un calcul du système, elle ne résulte ni d'informations données directement par l'individu, comme l'identité déclarative, ni du produit de ses activités, comme l'identité agissante (Georges, 2008). Les variables peuvent être de deux ordres. Les variables quantitatives, d'une part, sont exprimées en chiffre et regroupent aussi bien le nombre d'amis, que le classement dans le cadre d'un jeu. Les variables qualitatives, pour leur part, prennent la forme de statuts, l'un des plus classiques étant la mention de la présence ou de l'absence (Georges, 2009).

Cette identité calculée induit une compétition entre les utilisateurs du système :

En quantifiant la présence, la visibilité, la notoriété de l'utilisateur, l'identité calculée effectue plus ou moins explicitement des comparaisons (classements) ; elle développe une importance démesurée du chiffre dans le système identitaire et reflète les actions de l'utilisateur dans le miroir culturel local, impliquant implicitement une forme de jeu social. (Georges, 2008 : 4)

Il en résulte que l'identité calculée, une fois que ces principes s'avèrent maîtrisés, peut elle aussi faire l'objet d'une stratégie d'optimisation. L'obtention de la première place peut en effet devenir un but à atteindre, à des fins de satisfaction personnelle pour un individu ou afin d'optimiser sa réputation ou sa visibilité dans le cas d'une organisation⁴⁶.

Les trois composantes de l'identité numérique ne constituant pas des données toujours déjà là dont l'individu ou l'organisation prend acte sans n'y pouvoir mais, des procédures de contrôle peuvent être élaborées à leur sujet. L'étude de l'identité numérique des mouvements sociaux transnationaux doit par conséquent en tenir compte et partir de

⁴⁶ Cette quantification de notions abstraites ne va pas sans bouleverser leur conception même et le rapport qu'entretient avec celles-ci l'individu :

Cette métaphore du chiffre, en tant que donnée variable mais présente en continu, implique une quantification de notions abstraites (amitié, réputation, activité) et une capitalisation des valeurs associées (sociabilité, rayonnement, présence). Ces chiffres permettent de jauger ses propres capacités et celles des autres ; toujours ascendants, ils réconfortent le sujet en donnant l'illusion d'accroître ses propres capacités et d'*augmenter* son regard sur son entourage. (Georges, 2011 : 45)

l'hypothèse que ces organisations essaient de rendre leur identité numérique aussi conforme que possible à l'image qu'elles désirent afficher. Cette hypothèse se révèle d'autant plus crédible que les mouvements sociaux ont développé depuis de nombreuses années des affinités avec les médias et ont appris à les utiliser à leur profit.

2 Le contrôle de leur image par les mouvements sociaux transnationaux

Les mouvements sociaux transnationaux sont les héritiers directs des nouveaux mouvements sociaux. Ces derniers, nés dans les années 1960 et 1970, se sont développés en même temps que les médias de masse. Il en a résulté un positionnement ambigu. Si les nouveaux mouvements sociaux ont parfois été les victimes des médias, ils les ont également instrumentalisés afin de diffuser leurs revendications. Les médias ont par conséquent été intégrés dans leurs stratégies d'action de sorte que ceux-ci ont modelé les formes mêmes de l'action protestataire des nouveaux mouvements sociaux. L'hypothèse peut donc être formulée que, *mutatis mutandis*, une relation de même nature s'est tissée entre Internet et les mouvements sociaux transnationaux.

2.1 Les liens entre médias et mouvements sociaux

Les années 1960 et 1970 ont vu une radicalisation des nouveaux mouvements sociaux, tant du point de vue de leurs revendications que de leurs modes d'action. L'une des causes en a été le développement des médias de masse, et notamment de la télévision. En effet, les journalistes de télévision tendent, afin de garantir leur audimat, à ne s'intéresser qu'aux manifestations les plus visuellement frappantes. Aussi, afin de pouvoir exister au plan médiatique, les nouveaux mouvements sociaux ont été dans l'obligation de mettre au point des formes de manifestation capables d'attirer l'attention des journalistes. Parallèlement, les journalistes n'ont retenu de ces mouvements que les propos les plus polémiques, déformant la réception de ces mouvements auprès du grand public. L'évolution du SDS (Students for a Democratic Society), étudiée par Todd Gitlin (Neveu, 1999), en témoigne. Médias et mouvements sociaux ont par conséquent développé ce que ce sociologue a nommé une symbiose conflictuelle : « Les médias ont imposé une présentation, un cadrage du mouvement qui ne correspond pas à l'image que celui-ci entend promouvoir, mais dont il ne peut se débarrasser » (*op. cit.* : 25). Les mouvements sociaux se voient alors contraints ou de renforcer cette image ou de disparaître de l'espace

médiatique.

Les travaux de Patrick Champagne ont inclus un troisième intervenant dans cette relation duelle : l'opinion publique, dont le sondage constituerait l'instrument de mesure. L'action des mouvements sociaux aurait non seulement pour objectif l'occupation des devant de la scène médiatique, mais également l'utilisation de la pression des chiffres pour parvenir à faire triompher leurs revendications (nombre de participants à la mobilisation, pourcentage d'opinion favorable au mouvement...) :

Les analyses de Champagne sur les relations mouvements sociaux-médias sont inséparables d'une réflexion plus large sur le rôle central pris par l'opinion publique des sondages dans le jeu politique. En ce sens, l'activisme médiatique des mouvements sociaux apparaît comme une stratégie multiforme d'action sur l'opinion publique. Elle l'est en faisant apparaître par la combinaison du nombre et de mises en scènes judicieuses une opinion publique mobilisée, concrète, qui occupe la rue, exprime la représentativité du groupe mobilisé. Elle l'est encore en pesant sur les perceptions qu'agrègent les chiffres des sondages. Elle l'est enfin en visant à peser sur les représentations que journalistes et hommes politiques se font de l'opinion. (*ibid.* : 29)

En outre, Patrick Champagne a éclairé sous un jour nouveau les relations entre médias et mouvements sociaux. Les médias n'occupent pas en réalité une position de force, en imposant les cadres de développement des mouvements. Les dirigeants des mouvements sociaux ont acquis une connaissance des routines de fonctionnement des journalistes de sorte qu'ils savent sur quels leviers jouer afin de faire passer au mieux leurs revendications. Médias et mouvements sociaux s'inscrivent en réalité dans une relation d'associés-rivaux⁴⁷ bien moins déséquilibrée qu'il n'y paraissait de prime abord. Les mouvements sociaux ont appris à utiliser les médias et à les intégrer dans leur stratégie afin de mieux contrôler leur image :

Parce qu'ils disposent d'une familiarité avec certains acquis des sciences sociales, d'une connaissance indigène des règles de fonctionnement des médias ou des conseils de spécialistes, un nombre croissant de mouvements sociaux sont capables de « formater » des événements conçus pour attirer l'attention des journalistes, de produire des dossiers. (*ibid.* : 42)

Les mouvements sociaux se voient donc soumis à un impératif communicationnel⁴⁸ qui les oblige à se professionnaliser. Apparaît dès lors en leur sein une nouvelle catégorie de personnel : les experts en communication, qui peuvent par ailleurs se doubler de militants : « Créer des sites Internet, écrire des communiqués de presse ou encore organiser

47 « L'apport de Champagne, comme celui de Marchetti et de Balbastre tient en second lieu à l'attention accordée au détail des interdépendances qui placent mouvements sociaux et journalistes dans une posture d'associés-rivaux. » (Neveu, 1999 : 29)

48 « Tout mouvement social est soumis à un impératif qu'on peut nommer communicationnel s'il s'agit de dire, en bonne logique jakobsonienne, qu'un message doit être porté par des militants locuteurs vers des destinataires à mobiliser, dans un code qui leur soit intelligible et explicable, et qui fasse sens d'un référent de problèmes à résoudre. » (Neveu, 2010 : 145)

une campagne d'opinion internationale réclame un personnel qualifié, qui peut par ailleurs, se sentir militant tout en étant professionnel » (Oll, 1999 : 178). La dimension transnationale des mouvements qui font l'objet de cette étude ne vient que renforcer l'importance de ces derniers. En effet, les mouvements sociaux transnationaux doivent coordonner médiatiquement leurs actions à une grande échelle, ce qui nécessite l'acquisition d'un savoir-faire expert, auquel doivent s'ajouter des compétences linguistiques ainsi que la connaissance de multiples environnements médiatiques : « Le répertoire médiatique transnational n'est donc pas un répertoire qui s'improvise. Il réclame des organisateurs une forme d'expertise ; car, il doit être visible et se comprendre au-delà des frontières nationales » (*op. cit.* : 179).

Il en résulte que l'hypothèse selon laquelle les mouvements sociaux transnationaux disposent du personnel capable de contrôler leur identité numérique et de l'intégrer à leur stratégie de communication paraît fort probable. L'étude de la forme revêtue par cette identité numérique devrait conduire à mieux saisir l'image que ces mouvements désirent donner d'eux-mêmes. Ainsi, si le modèle informationnel de la démocratie participative se retrouve, sous une forme ou sous une autre, au sein de leur site internet, il ne s'agirait pas là d'un hasard mais d'un choix qui démontrerait la volonté des mouvements sociaux transnationaux d'élever cette forme de démocratie au rang d'idéal politique.

2.2 Le militantisme informationnel

Le statut conféré à l'information rend probable l'existence d'une affinité entre démocratie participative et mouvements sociaux transnationaux. Le modèle informationnel de la démocratie participative mis au point précédemment fait de l'information politique le moyen pour le citoyen de participer de façon rationnelle et optimale au débat démocratique⁴⁹. Ce débat place au cœur de son fonctionnement l'échange de cette information politique et la création d'une nouvelle information sous forme de décision. Toutefois, si l'information politique ne circule pas librement, le jeu démocratique se trouve faussé car les décisions des citoyens se fonderont sur une information imparfaite et seront donc susceptibles de manipulation.

La transparence devient par conséquent l'un des piliers de la démocratie participative. Elle permet non seulement au citoyen d'exercer son action en toute connaissance de cause, mais elle oblige également les dirigeants à faire preuve de

49 « L'information participe à ce que les Anglo-Saxons appellent l'empowerment des citoyens. » (Le Haye *et al.*, 2011 : 47)

responsabilité, puisque cette transparence les force à rendre des comptes⁵⁰. De plus, si les négociations entre les différents acteurs sociaux lors d'une réforme étaient totalement publiques, les différentes parties engagées se trouveraient soumises au regard de l'opinion publique de sorte qu'elles auraient moins tendance à outrepasser leurs mandats respectifs et à se laisser diriger par des intérêts personnels. L'intérêt général s'avérerait ainsi mieux respecté :

Un degré élevé de transparence semble limiter le risque de dépassement de son mandat par un négociateur, qui agit sous le regard de ses mandants. La transparence s'apparente ainsi, en théorie au moins, à la garantie que les intérêts publics seront respectés dans la négociation ; en conséquence de quoi, plus la négociation concerne l'intérêt public, plus un degré élevé de transparence est nécessaire. La transparence peut ainsi apparaître comme un critère de légitimité global d'une négociation. (Colson, 2004 :95)

Toutefois, cette transparence donnerait sans doute lieu à une forme de démocratie plus conflictuelle, les négociateurs restant davantage campés sur leurs positions, et nécessiterait une redéfinition des règles de la négociation sociale⁵¹.

Quoi qu'il en soit, cet idéal de transparence caractérise le rapport à l'information des mouvements sociaux transnationaux, comme l'illustre le cas d'Attac-info. Attac-info est composé de militants ou de sympathisants, qui ne sont pas forcément des professionnels des médias, qui produisent de l'information sur les événements mis au point par Attac, et notamment les Forums Sociaux Mondiaux. Les formes prises par cette information peuvent être multiples (articles, enregistrements sonores, vidéos) mais sa circulation se fait par sa mise à disposition sur Internet. Attac-info se présente donc :

comme un dispositif sociotechnique participant de deux formes d'espace public par ailleurs fortement intriquées. L'un est une *communauté d'action* où se mobilisent des individus autour d'un projet commun ; l'autre est un *espace de représentation* qui est le résultat de cette mobilisation, et où il est fait matériellement publicité du produit de l'activité des acteurs participant au dispositif. (Cardon & Granjon, 2003 : 4)

Ce qui compte avant tout ici, c'est qu'Attac-info permet à ceux qui ne peuvent participer directement à l'événement d'en avoir connaissance à travers le regard d'autres militants ou sympathisants. Attac-info reflète les idéaux d'Attac en termes de construction et de diffusion de l'information politique. Tout citoyen peut produire de l'information politique et

50 « Quelle que soit l'institution concernée : l'État, l'entreprise, l'association, la collectivité locale la montée en puissance de la transparence traduit le développement de formes démocratiques de gouvernance. Si le secret accompagne l'histoire de l'État, la transparence accompagne désormais sa démocratisation. D'une part, la transparence répond au besoin des citoyens d'être informés des affaires publiques pour exercer, en connaissance de cause, leurs droits. D'autre part, la transparence impose aux dirigeants un devoir de responsabilité : que leur action se fasse sous le regard d'autrui apparaît comme la meilleure garantie du respect du mandat qui leur a été confié. » (Colson, 2004 : 91)

51 « Selon H. Védrine, la transparence érige l'opinion publique en acteur de la négociation. Or, dans son expérience, l'opinion publique favorise "la cristallisation des positions", dans la mesure où elle a tendance à la simplification et à l'antagonisme : "ce n'est pas la nature de l'opinion publique d'être portée au compromis : elle ne veut pas du tout ou alors elle veut absolument". » (Colson, 2004 : 96)

cette information doit être librement accessible à tous ceux qui désirent en prendre connaissance. Ainsi chacun peut participer au débat ayant lieu au sein d'Attac en disposant de tous les éléments nécessaires. Cette libre circulation de l'information paraît également constituer le moteur de l'action de nombreux hackers :

C'est la croyance, individuelle et collective, que l'information est une ressource qui devrait être libre, dans sa production, dans sa diffusion ou dans son partage, qui pousse des individus à développer des pratiques hackers, à développer des outils transparents, ou encore à aller chercher les modes d'emploi et les informations cachés sous des brevets copyrights afin de les mettre en circulation. (Hache, 2006 : 297)

Lors du printemps arabe égyptien, de nombreux hackers ont aidé les manifestants à contourner les dispositifs de censure gouvernementale pour témoigner de la situation réelle dans ce pays⁵². Il en résulte que cet idéal de transparence se retrouve également au sein d'Anonymous, dont les accointances avec le monde des hackers ont été démontrées précédemment.

L'exemple d'Attac-info et des cyber-activistes permet de souligner une nouvelle fois l'existence d'un lien entre démocratie participative, du moins dans sa dimension informationnelle, mouvements sociaux transnationaux et Internet. Ce dernier constitue en effet le média privilégié du militantisme informationnel des mouvements sociaux transnationaux. Il permet à ceux-ci de rendre l'information politique plus transparente :

Il y a dans le néo-militantisme altermondialiste des forums sociaux un projet politique qui converge avec le modèle d'Internet, il s'invente là une tentative nouvelle de démocratie réticulaire qui est bien en phase avec le militantisme de la société civile. Pierre Rosanvallon note de son côté qu'une des principales caractéristiques des nouveaux mouvements sociaux⁵³ est d'assurer ces activités de vigilance, de dénonciation et de notation qui sont à la base de la contre-démocratie. Il remarque également quelques pages plus loin qu'Internet est particulièrement adapté à ce type d'actions. Ainsi le lien qui apparaît entre les nouveaux mouvements sociaux et Internet n'est pas seulement qu'ils fonctionnent tous les deux en réseau, mais qu'ils occupent des fonctions voisines. La démocratie réticulaire est en somme une contre-démocratie. (Flichy, 2008 : 179)

Le militantisme informationnel des mouvements sociaux transnationaux prend la forme d'une libération de l'information politique, principalement au travers d'Internet. Or, cette dernière constitue la base de la démocratie participative. Il en résulte que, si les mouvements sociaux transnationaux font principalement figurer sur leurs sites des informations de nature politique et qu'ils y intègrent des dispositifs en facilitant la circulation, notre hypothèse selon laquelle ces mouvements considèrent la démocratie

52 « Également essentielle l'aptitude à se connecter avec la communauté internationale, à faire passer de nouvelles informations sur le cyberspace, s'attirant par exemple la sympathie internationale après les représailles du gouvernement sur Internet et les portables le 28 janvier 2011. Désireux de témoigner leur solidarité avec les jeunes manifestants égyptiens, beaucoup de hackers internationaux allaient infiltrer le site web du Parti national démocratique, le parti alors au pouvoir. » (Sikka, 2011 : 369)

53 Cette appellation recouvre ce que nous nommons dans cette étude les mouvements sociaux transnationaux.

participative comme un idéal politique recevrait un élément de confirmation.

2.3 L'action informationnelle

L'information échangée entre les citoyens dans le cadre de la démocratie participative doit permettre d'aboutir à une décision, qui elle-même devra engendrer une nouvelle information de nature légale, puisqu'elle prend la forme de loi ou de décret. En toute logique, l'information politique mise en circulation sur les sites des mouvements sociaux transnationaux devrait également aboutir à la création d'une nouvelle information. Cette dernière ne pourrait pas être d'ordre légal, étant donné que les mouvements sociaux transnationaux n'en possèdent pas le pouvoir. Pourtant, cette information doit pouvoir être reliée, d'une manière ou d'une autre, à l'information légale qui constitue l'aboutissement du débat en démocratie participative.

Les mouvements sociaux transnationaux se voient donc dans l'obligation d'agir sur l'environnement spécifique à la production des lois et des décrets grâce à l'information produite ou véhiculée par leurs sites. Cette information a par conséquent pour fonction d'organiser une action, qui recevra le qualificatif d'« informationnelle », afin de la distinguer des actions nées spontanément ou décidées lors de réunions de militants physiquement présents non relayées par Internet. Ces actions informationnelles constituent un nouveau répertoire d'actions⁵⁴, qui peuvent soit se réapproprier des modes d'action qui existent déjà, soit inventer de nouvelles formes.

Les actions retenues par les mouvements sociaux transnationaux varient, ainsi que le rappelle Sylvie Ollitrault (1999) en fonction des cibles visées, de l'identité propre au mouvement et de la légitimité que la société accorde à certaines formes d'actions plutôt qu'à d'autres. En outre, « seules certaines formes de répertoire sont aptes à maximiser l'impact des revendications, à produire dans un contexte donné des transformations sociales » (*op. cit.* : 157). Il en découle que les actions informationnelles retenues par les mouvements sociaux transnationaux pour lesquels la démocratie participative constitue un idéal politique prendront une forme modérée et ne s'appuieront pas sur une logique de provocation. Il ne s'agit pas en effet de produire un choc dans l'esprit des citoyens mais de les gagner à une cause ou de convaincre les politiques au pouvoir. Toujours en accord avec la logique de la démocratie participative, ces actions informationnelles essaieront sans aucun doute de renforcer le lien direct entre les décideurs et les citoyens et utiliseront la

⁵⁴ Les répertoires d'action, selon Charles Tilly, sont « les moyens par lesquels les individus agissent ensemble dans la poursuite d'intérêts communs » (Charles TILLY, *The French Contentious*, Cambridge : Harvard University Press, 1986, 472 p., cité par Ollitrault, 1999 : 156).

puissance du nombre, selon une définition quantitative de l'intérêt général.

Deux actions informationnelles répondant à ces critères s'avèrent déjà assez couramment utilisées et ne font qu'adapter au contexte d'Internet des formes d'action déjà existantes. L'envoi direct de mail aux représentants constitue la première. Cette pratique reste peu employée en France et ne suscite que rarement de réponse de la part des élus⁵⁵. Toutefois, elle s'inscrit directement dans le courant de la démocratie participative : le citoyen s'informe sur une question politique, formule une réponse à son sujet et cherche à lui donner corps au travers d'une loi ou d'un décret. La signature de pétition électronique représente la seconde. La pétition témoigne d'un véritable travail de problématisation d'une question politique⁵⁶ : il s'agit en effet d'en déterminer les enjeux réels et d'appeler à une réaction face à ceux-ci, voire de proposer une solution alternative par rapport à celle retenue par les pouvoirs publics. Une pétition naît donc d'un débat entre citoyens politiquement informés et se présente comme le résultat d'une décision de la volonté générale telle qu'elle se dégage à l'issue du débat. Elle constitue donc une décision, selon le schéma informationnel de la démocratie participative⁵⁷. Il est à noter que son impact au niveau de la création de lois ou de décrets demeure difficile à évaluer.

Ainsi, si les mouvements sociaux transnationaux définissent effectivement la démocratie participative comme leur idéal politique, leurs sites devraient proposer des actions informationnelles modérées reposant sur le lien direct entre les citoyens et leurs représentants et s'appuyant sur une logique du nombre.

3 La posture informationnelle

Les mouvements sociaux transnationaux entretiennent donc un rapport actif et militant avec l'information. D'une part, ils s'engagent dans un jeu de réciprocité avec les

55 « La lecture des échanges sur la liste "attac-talk" nous a, par exemple, appris que certains abonnés utilisent le "réseau des réseaux" afin d'envoyer des messages à leurs représentants, notamment à leurs député et maire respectifs. Toutefois, en France, cette pratique est forcément encore très minoritaire, les hommes et femmes politiques demeurant relativement peu "branchés". Si certains d'entre eux ont répondu, ils ne l'ont fait que fort tard et souvent par courrier... postal. » (George, 2000 : 182)

56 « Rédiger et faire signer une pétition englobe à la fois un travail de définition d'un problème social, une dimension de formation des militants, un travail de mobilisation de réseaux, des discussions face à face, un processus de mise à l'agenda médiatique, dont les retombées ne peuvent se réduire à une évaluation binaire en termes de satisfaction ou d'échec. » (Neveu, 1999 : 69)

57 Les pétitions électroniques présentent également l'avantage de correspondre parfaitement aux nouvelles formes d'engagement citoyen, plus ponctuelles et moins coûteuses en termes d'investissement : « Les participations encore plus ponctuelles, comme la signature d'une pétition, restent difficiles à apprécier tout autant que leurs répercussions réelles. Elles entrent à l'évidence dans ces nouvelles formes d'engagement qui ne réclament pas de l'individu un coût d'action démesuré. Elles préservent aussi une forme maximale d'indépendance dans l'engagement : pas de pression sociale ou de sollicitation extérieures comme dans une collecte de signatures dans la rue ou lors d'un rassemblement où la personne peut être "interpellée" par les militants. L'activisme s'individualise et se "périodise" sur Internet. » (Ollitrault, 1999 : 168)

médias, qui exercent certes une influence sur leur développement mais dont ils détournent les règles à leur profit. D'autre part, ils participent à la libération de l'information politique afin de permettre aux citoyens d'exercer pleinement leur rôle et créent de l'information afin de coordonner des actions capables de modifier l'environnement politique. Il s'ensuit que les mouvements sociaux transnationaux ne subissent pas les nouvelles technologies de l'information et de la communication mais les insèrent dans une stratégie informationnelle qui facilite l'atteinte de leurs objectifs.

Dès lors, le concept d'identité numérique, tel qu'il a été conçu pour des individus, ne leur paraît pas applicable. Derrière ce concept transparait en effet une part d'incontrôlable : l'individu ne semble jamais pleinement maître de son identité numérique, parce qu'il n'en contrôle pas l'ensemble des composantes, souvent par manque de connaissances et de savoir-faire. Or, sachant que les mouvements sociaux transnationaux font de plus en plus appel à des professionnels de la communication, la maîtrise de leur identité numérique s'avère bien plus absolue. Aussi semble-t-il plus approprié de parler à leur sujet de posture informationnelle.

3.1 Définition

Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales définit la posture comme l'« attitude, position du corps, volontaire ou non, qui se remarque, soit par ce qu'elle a d'inhabituel, ou de peu naturel, de particulier à une personne ou à un groupe, soit par la volonté de l'exprimer avec insistance »⁵⁸. Le terme de posture caractérise donc le corps et non l'être. La posture peut s'avérer propre à ce dernier et transmettre des indications à son sujet mais elle ne se confond pas avec l'être, ce qui la distingue fortement de l'identité. De plus, la posture ne s'avère pas naturelle mais peut manifester une volonté particulière.

Geneviève Lameul, constatant l'usage de plus en plus fréquent du terme de posture mais également le flou qui l'accompagne, s'efforce d'en donner une définition plus précise :

[U]ne posture est la manifestation (physique ou symbolique) d'un état mental. Façonnée par nos croyances et orientée par nos intentions, elle exerce une influence directrice et dynamique sur nos actions, leur donnant sens et justification. (2008 : 89)

La posture trouve donc sa source dans les idées et prend une forme adaptée à l'accomplissement d'objectifs. Ce concept se montre par conséquent bien plus approprié que celui d'identité numérique pour rendre compte de la manière dont une organisation peut contrôler son apparition dans l'espace d'Internet. Cette dernière n'a en effet rien de spontanée mais répond à une stratégie visant à modifier l'environnement pour permettre

⁵⁸ Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Posture* [Document en ligne] Disponible sur : <<http://www.cnrtl.fr/definition/posture>> (consulté le 30/06/2013)

d'atteindre ses objectifs, qui varient en fonction de la nature de l'organisation et donc de ses idéaux (générer du profit, aller vers une plus grande égalité sociale...).

L'adjonction de l'adjectif « informationnelle » au substantif « posture » délimite son espace d'application. La posture informationnelle d'une organisation se trouve constituée de l'ensemble des informations que celle-ci met à disposition de tous afin de permettre l'atteinte de ses objectifs propres. La posture informationnelle est donc une construction qui demeure cantonnée au domaine des apparences. Elle ne révèle rien sur le fonctionnement interne de l'organisation. Son étude permet simplement de saisir comment l'organisation souhaite apparaître au sein des différents dispositifs informationnels et communicationnels à sa disposition. Elle renseigne par exemple sur les idéaux dont elle se revendique, sur les domaines d'action qu'elle s'approprie ou encore sur les modes d'action qu'elle préconise officiellement. La nature des informations constitutives de la posture informationnelle, leur mise en forme et les outils qui permettent leur circulation composent le circuit informationnel créé par l'organisation.

3.2 Le circuit informationnel

La posture informationnelle se devine notamment au travers du circuit informationnel que l'organisation met en place. Le circuit informationnel désigne l'ensemble des opérations à travers lesquelles l'organisation transforme l'information afin de la rendre conforme à la posture qu'elle désire arborer. Ces opérations concernent aussi bien le choix des sources d'informations que le contenu des informations, leur mise en forme ou les canaux utilisés pour leur diffusion. Elles recouvrent finalement les trois processus fondamentaux du cycle de l'information établis par Nicolae Dragulescu (2003) : construction de l'information, traitement de l'information et usage de l'information. L'utilisation du vocable « circuit⁵⁹ » renvoie au fait que l'information finale diffusée peut à son tour être réutilisée et se trouver à l'origine d'un nouveau circuit ou incluse dans d'autres circuits.

Le circuit informationnel reprend un grand nombre des opérations classiques liées au traitement documentaire. Il possède toutefois la particularité de les subordonner à la posture informationnelle choisie par l'organisation. Le circuit informationnel inclut donc la description du document. Cette dernière, dans le cadre des usages d'Internet, insiste

⁵⁹ En effet, la notion de circuit comprend dans toute ses acceptions l'idée de clôture sur soi, de circularité. Voir à ce propos Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Circuit* [Document en ligne] Disponible sur : <<http://www.cnrtl.fr/definition/circuit>> (consulté le 15/07/2013)

principalement sur la source de l'information, sur sa forme⁶⁰, sur son résumé indicatif⁶¹ et sur sa classification⁶². S'y adjoint, de manière moins classique, le type auquel appartient l'information. Le type d'information ne doit pas être confondu avec le type du texte qui confèrera sa structure logique et linguistique apparente à l'information. Le type d'information se voit défini par trois couleurs : blanche, grise et noire. Chaque couleur précise le degré de légalité, ou d'illégalité, nécessaire à l'acquisition de l'information (Rouach, 2010 : 89). Une information blanche peut être récupérée en toute légalité : elle est à disposition de toute personne qui désirerait l'acquérir. Une information grise s'avère accessible sans enfreindre la loi mais pose des problèmes de nature éthique. Quant à l'information noire, sa récupération nécessite de basculer dans l'illégalité. Mais le circuit informationnel dépasse le simple traitement documentaire et a parti lié avec la linguistique puisqu'il mobilise les notions de type de texte et de visée du discours.

La notion de type de texte renvoie au travail de Jean-Michel Adam. Un type de texte constitue un « modèle abstrait qui possède des caractéristiques structurelles et linguistiques qui lui sont propres et qui le distinguent des autres types. » (Blain, 1995 : 22). Déterminer le type d'un texte repose par conséquent sur une observation de ses structures apparentes, tant au niveau de l'économie générale que de la construction des phrases ou du vocabulaire. Cinq types de texte ont été identifiés :

- le type narratif, qui se distingue par « la présence d'au moins un personnage qui pose un certain nombre d'actions dans le temps et dans l'espace » (*op. cit.* : 23) ;
- le type descriptif, qui repose sur « une structure où un sujet est posé » ; il est à noter que « [l]e sujet de la description peut être un objet, un être, un événement, une situation, un concept, une procédure, un fonctionnement » (*ibid.*) ;
- le type explicatif, qui pose une question à laquelle est apportée une réponse ;
- le type argumentatif, qui avance une thèse dont le texte cherche à prouver la validité à l'aide d'arguments ;
- le type dialogal, qui relève d'une interaction du destinataire avec lui-même (monologue) ou avec d'autres (dialogue).

60 La forme d'une information peut être textuelle, sonore, audiovisuelle, multimédia. Voir à ce propos Pédaque, 2003.

61 « Le résumé indicatif : une énumération des sujets traités dans le document. Le résumé indicatif n'offre que peu de détails sur le contenu, aucune donnée numérique, aucun exemple et pas de conclusion ; il ne dispense pas l'utilisateur de la consultation du document source, mais permet d'évaluer si le document source sera ou non pertinent. » (Arsenault & Salaün, 2010 : 96)

62 « Par extension, la classification documentaire est l'opération qui consiste à regrouper en classes les documents semblables ou liés, en les séparant des documents avec lesquels ils n'entretiennent aucun lien. » (Arsenault & Salaün, 2010 : 69)

Dans le cadre du circuit informationnel, l'identification du type sous lequel l'information apparaît permet de définir le mode d'appréhension du réel proposé par l'organisation. En effet, présenter un événement selon le type descriptif ou selon le type explicatif suppose deux lectures distinctes qui traduisent deux postures informationnelles différentes. Ainsi, il est probable qu'une posture informationnelle traduisant un idéal de démocratie participative favorise le type argumentatif. Mais la posture informationnelle transparaît également au travers de la visée du discours.

La visée du discours se trouve définie par Patrick Charaudeau comme « une intentionnalité socio-discursive qui détermine l'enjeu de l'acte de langage du sujet parlant et, partant, de l'échange langagier lui-même » (2001 : 4). Les visées du discours sont au nombre de six :

- la visée de « prescription » : *je* veut « faire faire », et il a autorité de pouvoir sanctionner ; *tu* se trouve donc en position de « devoir faire ».
- la visée de « sollicitation » : *je* veut « savoir », et il est donc en position d'infériorité de savoir vis-à-vis du *tu* mais légitimé dans sa demande ; *tu* est en position de « devoir répondre » à la sollicitation.
- la visée d'« incitation » : *je* veut « faire faire », mais n'étant pas en position d'autorité, il ne peut qu'inciter à faire ; il doit alors « faire croire » (par persuasion ou séduction) au *tu* qu'il sera le bénéficiaire de son propre acte ; *tu* est donc en position de « devoir croire » que s'il agit, c'est pour son bien.
- la visée d'« information » : *je* veut « faire savoir », et il est légitimé dans sa position de savoir ; *tu* se trouve dans la position de « devoir savoir » quelque chose sur l'existence des faits, ou sur le pourquoi ou le comment de leur surgissement.
- la visée d'« instruction » : *je* veut « faire savoir-faire », et il se trouve à la fois en position d'autorité de savoir et de légitimation pour transmettre du savoir ; *tu* est en position de « devoir savoir faire » selon un modèle (ou mode d'emploi) qui est proposé par *je*.
- la visée de « démonstration » : *je* veut « établir la vérité et en apporter la preuve » selon une certaine position d'autorité de savoir (savant, spécialiste, expert) ; *tu* est en position d'avoir à recevoir et d'« avoir à évaluer » une vérité, et donc d'avoir la capacité de le faire. (*op. cit.*)

La notion de visée présente l'avantage de rendre compte à la fois de l'intention de l'énonciateur et du rapport qui l'unit au destinataire. La prise en considération de cette relation s'avère importante dans le cadre de cette étude, puisque Internet et le modèle de la démocratie participative engendrent une remise en question du lien d'autorité classique. De plus, la posture informationnelle qui donne naissance à un circuit informationnel repose sur une intentionnalité particulière de l'organisation. Ainsi, un circuit informationnel à visée de prescription a peu de chance d'émaner d'une posture informationnelle qui se revendiquerait de la démocratie participative. Par contre, les visées d'incitation, d'information et de démonstration paraissent correspondre à une telle posture.

Enfin, cette mise en forme de l'information passe également dans le cadre d'Internet

par la structuration de la page, ou par la présence d'hyperliens. La structuration de la page désigne la manière dont les blocs et les lignes se trouvent agencés. Son étude procure l'occasion de comprendre quels éléments de l'information s'avèrent particulièrement mis en valeur. Les hyperliens, pour leur part, mettent en relation les circuits informationnels. Si une posture informationnelle affiliée à la démocratie participative ne paraît pas a priori engendrer une structuration particulière de la page, elle devrait toutefois induire des hyperliens pointant vers des pages fournissant des compléments d'information, sous la forme d'articles scientifiques, de rapports officiels ou de textes législatifs. En effet, la démocratie participative repose sur la mise à disposition de l'information politique afin que le citoyen puisse effectuer ses choix et produire son action de manière éclairée.

Cette information doit par conséquent circuler de façon à potentiellement toucher toute personne susceptible d'être intéressée. Le circuit informationnel des mouvements étudiés devrait, si notre hypothèse d'affinité particulière avec la démocratie participative s'avérait exacte, chercher à démultiplier les relais de diffusion.

Le circuit informationnel désigne donc la manière dont l'information se trouve mise à disposition. Il part de la source dont émane l'information, procède à sa mise en forme et la lie finalement à d'autres circuits. Lorsque ce circuit émane d'une posture informationnelle présentant la démocratie participative comme un idéal politique à atteindre, il devrait logiquement posséder des caractéristiques en accord avec le modèle informationnel qui correspond à cette forme démocratique. Il en découle que l'information diffusée concernerait principalement des sujets politiques ou sociaux. Celle-ci y prendrait une structure logique, syntaxique et lexicale de type argumentatif et s'inscrirait dans un discours à visée d'incitation, d'information ou de démonstration. En outre, ce circuit s'ouvrirait sur d'autres circuits à caractère scientifique ou politique, c'est-à-dire émanant d'organisation à posture informationnelle scientifique ou politique. D'autres particularités pourraient ressortir de l'observation sans cependant pouvoir être déterminées *a priori*. Toutefois, un autre élément, en sus du circuit informationnel, témoigne de la posture informationnelle d'une organisation : son inscription dans un réseau.

3.3 L'inscription au sein d'un réseau

Le terme de réseau recouvre ici le sens qu'il possède dans l'approche structurale. Par réseau, il convient d'entendre « un ensemble de relations spécifiques (par ex. collaboration, soutien, conseil, contrôle ou encore influence) entre un ensemble fini d'acteurs » (Lazega, 2007 : 8). Le réseau engendré par une posture informationnelle ne

s'intègre pas au circuit informationnel. Ce circuit prend certes en compte les hyperliens associés à l'information mise à disposition et l'ensemble de ces hyperliens forme en lui-même un réseau. Néanmoins, il s'agirait là d'un réseau en profondeur, dépendant parfois de circonstances purement factuelles, et non d'un réseau revendiqué.

La notion de posture informationnelle s'arrête en effet à la surface. Elle ne rend pas compte des fonctionnements réels de l'organisation mais s'attache seulement à ce que l'organisation veut afficher d'elle-même grâce à sa gestion de l'information. Aussi, le réseau auquel s'intéresse la posture informationnelle s'avère constitué des liens directement accessibles sur la page d'accueil du site de l'organisation. Ces liens s'inscrivent en effet dans une stratégie de représentation de soi et témoignent donc d'une volonté de l'organisation de figurer au sein d'un réseau défini. Les relations spécifiques qui unissent les différents acteurs du réseau demeureront en dehors de notre champ d'étude. L'établissement de ce réseau permet simplement de comprendre quels acteurs l'organisation souhaite mettre en avant par sa posture informationnelle afin de mieux saisir son projet. Dans le cas d'une organisation qui fonde sa posture sur un idéal de démocratie participative, ces acteurs vont probablement adopter une posture semblable et développer une activité sociale ou politique.

Les mouvements sociaux transnationaux essaient d'établir un nouvel espace public capable de régénérer la démocratie. En effet, cette dernière traverse actuellement une crise au sein des pays occidentaux : les citoyens n'ont plus confiance ni dans leurs institutions ni dans leurs représentants. La solution résiderait dans le passage d'une démocratie délibérative à une démocratie participative. Cette forme de démocratie repose sur une plus grande implication des citoyens qui non seulement participeraient activement au débat démocratique mais verraient les décisions prises au cours de ce débat s'incarner au niveau législatif. La constitution de cet espace public propice au débat citoyen passerait, du point de vue informationnel, par un égal accès à l'ensemble de l'information politique, par une formation de tous à l'argumentation et par une libre circulation de l'information générée par ces débats. De par ses caractéristiques, Internet représenterait un instrument particulièrement adapté à l'instauration de cette forme démocratique. Dès lors, il paraît rationnel de formuler l'hypothèse selon laquelle le modèle informationnel de la démocratie participative serait repris par les mouvements sociaux transnationaux et se refléterait dans leur utilisation d'Internet.

Cette reprise du modèle informationnel de la démocratie participative par les

mouvements sociaux transnationaux a amené à interroger le concept d'identité numérique et la validité de son application pour l'étude d'organisations. En effet, comme les organisations travaillent à maîtriser autant que faire se peut leur présence sur Internet, l'ensemble des traces qu'elles y laissent constituent, bien plus qu'une identité, une posture qui cherche à mettre en adéquation l'image qu'elles essaient de donner et leur présence informationnelle sur Internet. Cette posture informationnelle s'appuie sur la mise en place d'un circuit informationnel ainsi que sur l'appartenance revendiquée à un réseau particulier.

Il en résulte que la posture informationnelle des mouvements sociaux transnationaux devrait témoigner de leur volonté d'édifier la démocratie participative en idéal politique. Aussi, le circuit informationnel qu'ils mettent en place opérerait pour des textes de types argumentatifs, pour des discours à visée d'incitation, d'information ou de démonstration, s'ouvrirait vers d'autres circuits relevant d'organisations à posture informationnelle politique ou scientifique et multiplierait les canaux de diffusion. De plus, le réseau affiché devrait lier les mouvements sociaux transnationaux entre eux ou à d'autres organisations partageant leurs options démocratiques.

Il reste maintenant à vérifier la validité de ces concepts en mettant à l'épreuve leur capacité prédictive. A cette fin, les sites des trois mouvements sociaux transnationaux présentés précédemment, à savoir Anonymous, Attac et Avaaz, vont être étudiés. Ceci permettra peut-être également de révéler d'autres caractéristiques informationnelles propres aux mouvements sociaux transnationaux et constitutifs de leur circuit informationnel ou de leur intégration au sein d'un réseau.

Troisième partie : La validation du concept de posture informationnelle

L'expérimentation mise en place cherche à valider une double hypothèse : les mouvements sociaux transnationaux partagent une posture informationnelle commune et celle-ci est le reflet de leurs conceptions de la démocratie. Elle passera donc par l'observation des sites des trois mouvements sociaux transnationaux choisis, à savoir Anonymous, Attac et Avaaz, à travers une grille de lecture élaborée à partir des caractéristiques constitutives du circuit informationnel. S'y adjoindra une exploration du réseau revendiqué par ces mouvements au moyen d'un logiciel de « crawl ».

Si nos hypothèses s'avéraient exactes, les informations recueillies confirmeraient les prédictions qui ont été formulées grâce au modèle de posture informationnelle que devraient adopter les organisations érigeant la démocratie participative en idéal politique. Cette confirmation de nos hypothèses représenterait une première validation du concept de posture informationnelle.

1 Protocole d'observation

Le protocole d'observation mis en place doit permettre d'analyser la posture informationnelle adoptée par les trois mouvements sociaux transnationaux étudiés. Il en découle que ce protocole ne peut pas reposer sur une lecture approfondie des sites, puisque cela viendrait en contradiction avec la notion d'apparence comprise dans le concept de posture. Par lecture approfondie, il faut comprendre une description de la structure complète du site et de son arborescence ainsi que la recherche d'une exhaustivité au niveau du recensement des informations qui s'y voient publiées. Les éléments pris en compte doivent au contraire être ceux qui s'avèrent immédiatement accessibles à un internaute qui découvre le site.

L'observation porte par conséquent essentiellement sur la page d'accueil des sites retenus et sur les informations qui s'y trouvent présentes de manière ostensible. Toujours selon cette même logique des apparences, une étude des pages et sites rendus accessibles depuis la page d'accueil sera menée. Ces trois niveaux d'analyse procureront l'image la plus précise possible de la posture informationnelle réelle adoptée par les trois organisations étudiées.

1.1 Cadre général

L'observation des sites d'Anonymous, d'Attac et d'Avaaz s'est effectuée sur une période d'un mois, du 19/03/2013 au 19/04/2013. La date de commencement a été le fruit du hasard. Elle ne se rapporte à aucun événement d'actualité ni à aucune date significative connus pour ces mouvements, afin de ne pas fausser nos observations. La durée d'un mois, quant à elle, s'est trouvée déterminée par les conditions de cette étude. Les dates d'observation et de parution se voient précisées pour chaque information. Seules les informations dont la date de parution est indiquée et comprise entre le 19/03/2013 et le 19/04/2013 s'avèrent retenues. En outre, afin de renforcer la cohérence du corpus, les sites doivent tous être de langue française et disposer de mises à jour régulières et récentes.

De plus, les informations retenues figurent obligatoirement sur la page d'accueil de ces sites. En effet, le concept de posture informationnelle ne s'intéresse qu'aux apparences et non au fonctionnement réel des organisations. Aussi, les informations recueillies se doivent d'en rendre compte le plus fidèlement possible. S'en tenir à la page d'accueil permet de ne retenir pour cette expérimentation que les informations accessibles immédiatement à tout internaute et qui représentent donc, en quelque sorte, la « vitrine » de l'organisation.

L'ensemble des données générées sont regroupées au sein d'une base de données conçue à partir du logiciel Base de la suite OpenOffice.

1.2 Structure de la page d'accueil

Chacune des pages d'accueil des sites étudiés fera l'objet d'une description afin d'essayer de faire apparaître des constantes au niveau de sa mise en forme. Le modèle élaboré ne permet aucune prédiction dans ce domaine mais cela n'exclut nullement l'existence d'une structuration de la page d'accueil spécifique aux mouvements sociaux transnationaux qui posent la démocratie participative comme un idéal à atteindre.

Cette phase de description soulève un problème de vocabulaire. En effet, le lexique utilisé pour parler de la mise en forme des pages internet varie grandement mais s'inspire souvent des balises HTML qui génèrent la présentation finale. Les termes suivants seront par conséquent retenus dans cette étude :

- l'en-tête, qui correspond à la balise <head>, constitue la partie la plus haute de la page et affiche l'identité du site ; l'en-tête prend fin à l'apparition d'informations produites par le site lui-même ;
- le corps de la page, qui occupe la majorité de cette dernière, se trouve consacré à la

publication d'informations par le site ; il est susceptible de se diviser en plusieurs zones secondaires, appelées sections par référence à la balise <section> ;

- le pied de page, qui concorde avec la balise <footer>, fournit des indications sur le site lui-même : son copyright, l'identité de son auteur, la date de dernière mise à jour...

Pour le reste des éléments visibles sur la page, un vocabulaire plus libre sera retenu comme par exemple « rubrique », et il ne sera donc pas question d'« article », calque de la balise <article>, ou d'« informations complémentaires », traduisant la balise <aside>, en raison des évidentes confusions que ces termes pourraient engendrer. Toutefois, les expressions propres à Internet et passées dans le langage courant des usagers, comme « barre de navigation » ou « bandeau défilant », se trouveront mobilisées le cas échéant.

1.3 Grille d'observation

La grille d'observation utilisée pour étudier ces sites repose sur l'exploitation du concept de circuit informationnel. Un circuit informationnel, tel qu'il a été précédemment défini, regroupe l'ensemble des opérations à travers lesquelles une organisation transforme l'information afin de la rendre conforme à la posture qu'elle désire arborer. Il englobe donc le choix des sources, le contenu de l'information, sa mise en forme ainsi que les canaux utilisés pour sa diffusion.

La notion de source, au sein de notre grille, donne naissance à une rubrique, baptisée « source », que vient compléter une rubrique « auteur ». Par « source », il est ici entendu l'émetteur de l'information. Par le terme « auteur » se trouve désignée l'entité prenant en charge la rédaction de l'information telle qu'elle apparaît sur le site.

Le contenu de l'information est étudié au moyen du titre qui la présente, auquel une rubrique « titre » est dédiée, et grâce à la lecture de l'information qui donne naissance à un résumé indicatif, si aucun résumé n'en a été rédigé par le mouvement lui-même, qui s'inscrira dans une rubrique nommée « résumé ». Chaque information voit son contenu classé en fonction d'un thème. Ces thèmes sont au nombre de cinq :

- « le mouvement lui-même », qui englobe toutes les informations traitant du mouvement social transnational lui-même (action collective, organisation, rencontre en présentiel...);
- « économie », qui s'appliquera aux informations traitant de tout « ce qui concerne la production, la répartition et la consommation des richesses et de l'activité que les

hommes vivant en société déploient à cet effet »⁶³ ;

- « politique », qui regroupe les informations qui ont « pour objet le domaine des affaires de l'Etat et de leur conduite, qui traite[nt] de ce qui a rapport à ce domaine »⁶⁴ ;
- « société », qui réunit les informations s'intéressant à une « communauté d'individus organisée autour d'institutions communes (économiques, politiques, juridiques, etc.) dans le cadre d'un état ou plus généralement dans le cadre d'une civilisation à un moment historique défini »⁶⁵, à l'exclusion de toute information pouvant être classée sous un des autres thèmes précédents ;
- « autre », qui agrège toutes les informations qui n'entreraient pas dans l'un des quatre thèmes précédents.

Le thème « le mouvement lui-même » permet de prendre en compte le fait que tout mouvement social transnational affectant une posture informationnelle qui revendique la démocratie participative comme idéal politique veille à transformer en acte le résultat de leurs délibérations. Cela engendre nécessairement la production d'informations sur la vie du mouvement, en tant que producteur de ces actes. Les thèmes « économie », « politique » et « société » reprennent les domaines informationnels identifiés comme préférentiels pour ces mouvements sociaux.

L'étude du contenu prend également en compte, au moyen de rubriques spécifiques dans la grille, l'indexation de l'information par le mouvement lui-même et le type de l'information (blanche, grise ou noire).

L'étude de la forme s'appuie quant à elle sur quatre rubriques. La rubrique « forme de l'information » s'attaque spécifiquement à la forme prise par le document diffusé : texte, image, son, document audiovisuel⁶⁶, hyperlien, fichier attaché, ou n'importe laquelle des combinaisons de ces formes possibles. La rubrique « type de texte » permet de préciser si l'information possède les caractéristiques d'un texte argumentatif, descriptif, dialogal, explicatif ou narratif. La rubrique « visée du discours » indique si l'information produite a une visée de démonstration, d'incitation, d'information, d'instruction, de prescription ou de sollicitation. Enfin, étant donné que les informations étudiées paraissent sur des sites internet, une rubrique intitulée « rubrique » précise, si la page d'accueil en possède, sous

63 Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Economie* [Document en ligne] Disponible sur : <<http://www.cnrtl.fr/definition/economie>> (consulté le 25/07/2013)

64 Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Politique* [Document en ligne] Disponible sur : <<http://www.cnrtl.fr/definition/politique>> (consulté le 25/07/2013)

65 Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, *Société* [Document en ligne] Disponible sur : <<http://www.cnrtl.fr/lexicographie/societe>> (consulté le 25/07/2013)

66 Voir à ce propos Zeller, 2004.

laquelle figure l'information traitée.

Une rubrique « canal » permet de prendre en considération les moyens de diffusion de l'information. Elle relève tous les moyens indiqués par les sites pour accéder à l'information ou pour la diffuser.

Enfin, une rubrique « action » enregistre la nature de l'action préconisée, le cas échéant, en fonction de l'information diffusée. Quatre catégories d'actions peuvent *a priori* être attendues. Premièrement, certaines actions visent à informer et échanger des idées, soit électroniquement, et elles forment la catégorie « débat électronique », soit physiquement, et elles constituent la catégorie « débat dans le monde réel ». D'autres informations poussent à différents types d'actions protestataires. Là encore, une distinction s'établit entre « opération électronique », menée par l'intermédiaire d'Internet, et « opération dans le monde réel », menée physiquement. Si une action n'entre dans aucune de ces catégories, elle sera qualifiée d'« autre ».

1.3 Inscription au sein d'un réseau

Afin de déterminer le plus précisément possible la posture informationnelle des mouvements sociaux transnationaux étudiés, il convient d'établir le réseau au sein duquel ces derniers s'affichent. Le logiciel Navicrawler a été mobilisé dans cette optique. Il s'agit d'une extension pour le navigateur web Firefox. C'est un logiciel libre et opensource sous licence GPL. Il permet de produire des graphes de l'ensemble des sites visités.

Pour les besoins de cette étude, Navicrawler a été utilisé en mode « navigation automatique » ou « crawl ». Le vocable « crawl » désigne l'acte de naviguer de manière automatique sur le web afin de collecter de l'information. Il a ensuite été paramétré de la manière suivante :

- profondeur maximale : 1 ;
- distance maximale : 2 ;
- nombre d'onglets : 3 ;
- intervalle entre les chargements : 1s à 2 s.

La « profondeur maximale » définit « à combien de clics des pages ouvertes initialement le Navicrawler va visiter les pages automatiquement, à l'intérieur du même site uniquement »⁶⁷. Sachant que les crawls démarrent à partir de la page d'accueil de Google et que l'adresse des sites étudiés est directement inscrite dans la barre de navigation, cela signifie que l'exploration se cantonne à la page d'accueil de ces sites. La « distance

⁶⁷ Mathieu Jacomy, *Navicrawler v1.0 : Documentation [Document en ligne]* p.19. Disponible sur : <<http://webatlas.fr/wp/share/navicrawler/Documentation%20NC%202007.pdf>> (consulté le 25/07/2013)

maximale » désigne le nombre de clics autorisés pour accéder à d'autres sites à partir de la page de départ du crawl. Dans les conditions de cette expérimentation, cela signifie que la distance entre les sites étudiés et les sites atteints n'est que d'un seul clic. Ces profondeurs et distances ont été choisies afin de traduire de manière adéquate la notion de posture informationnelle en terme de réseau. En effet, le réseau constitutif de la posture est celui que l'organisation affiche de manière ostentatoire, immédiatement accessible à tout internaute. Les deux autres paramètres n'ont pas d'incidences directes sur le crawl⁶⁸ mais ont été fournis à des fins d'exhaustivité.

Le logiciel Notepad++ est ensuite employé afin de récupérer la liste des sites entrant dans ce réseau. Ces derniers sont finalement consultés afin de savoir s'ils traitent d'informations politiques ou scientifiques, ou s'ils concernent des individus ou organisations exposant des idées qui peuvent être considérées comme proches de celles contenues dans l'idée de démocratie participative.

2 Présentation des résultats

La présentation des résultats des observations menées s'effectue site par site. Elle débute par l'étude de la structure de la page d'accueil de chacun d'entre eux. Elle se poursuit par l'analyse des informations qui s'y sont vues publiées et qui répondent aux critères retenus. Elle s'achève enfin par la description du réseau affiché sur ces pages d'accueil.

2.1 Observation du site d' Anonnews Francophone

2.1.1 Recherche d'un site pertinent

La recherche d'un site représentant Anonymous a posé quelques difficultés en raison de la nature particulière de ce mouvement, dépourvu de structure officielle. Anonymous représente en effet plus un label que chacun est libre de revendiquer et a longtemps refusé toute organisation, même si les choses sont en train d'évoluer. Une requête « anonymous+france+site+officiel », formulée de manière à respecter l'ensemble des critères du corpus, obtient des réponses difficilement exploitables. A titre d'exemple, les deux premiers résultats obtenus par Google sont <www.anonymes-france.eu>, qui ne peut plus être considéré comme réellement actif puisqu'aucune nouvelle n'y a été publiée depuis le 27 mars 2011, et <https://fr-fr.facebook.com/pages/Anonymous-officiel-

⁶⁸ Le « nombre d'onglets à ouvrir » permet au Navicrawler d'augmenter la vitesse du crawl, tandis que l'« intervalle entre les chargements » gère le temps d'attente entre deux clics.

francophone/>, qui n'entre pas dans le cadre de notre corpus étant donné qu'il s'agit d'une page facebook et non d'un site.

Finalement, la consultation de la page de Wikipédia consacrée à Anonymous a permis d'identifier un site qui correspondait en grande partie à nos critères de sélection : Anonnews Francophone⁶⁹. Ce dernier s'avère en effet régulièrement mis à jour, écrit en langue française et revêt un caractère semi-officiel. Utiliser Wikipédia pour cette recherche de site a paru pertinent compte tenu des affinités structurelles et idéologiques entre cette encyclopédie collaborative et le mouvement Anonymous.

2.1.2 Structure de la page d'accueil⁷⁰

L'en-tête du site présente en haut à gauche le logo du site ainsi que son nom, directement à droite, le slogan « Le droit à l'information » et à l'extrémité droite un champ de recherche. Figurent juste en dessous une barre de navigation et sept liens : « Home », « Communiqué de presse », « News », « Youtube », « OpGraffiti », « Vox » et « Contacts ». Positionné sous cette barre, un bandeau défilant fait se succéder quatre informations, qui reprennent les quatre dernières informations publiées dans le corps de la page.

Le corps de la page se trouve divisé en deux sections distinctes. La première, qui occupe les deux tiers de la largeur de la page et s'organise verticalement, s'avère consacrée à l'affichage des informations les plus récentes, au nombre de sept, présentées selon un ordre antéchronologique. Une section verticale, à droite de la précédente, propose quatre rubriques : « Suivez-moi », « Articles récents », « Pages et articles phares » et « Partenaires ».

2.1.3 Observation des informations produites

Durant la période d'observation, le site a fait paraître trois informations, soit un taux de production informationnelle de 0,097. Le taux de production informationnelle d'un site mesure le nombre d'informations produites par celui-ci chaque jour. Il s'obtient en appliquant la formule : $\text{taux de production informationnelle} = n/j$, où n représente le nombre d'informations produites par un site durant une période donnée et j le nombre de jours constituant cette période. Ces informations ne déclarent pas leurs sources mais celles-ci paraissent se confondre avec leur auteur, à savoir Anonnews Francophone.

Au niveau de leur contenu, ces informations sont toutes de type « blanches », ne

⁶⁹ L'adresse de ce site est : <<http://www.anonnews-francophone.com/>>.

⁷⁰ Cette description s'appuie sur une observation effectuée le 19/03/2013. La page d'accueil du site peut depuis lors avoir évolué.

présentent aucune indexation et ont pour thèmes « le mouvement lui-même » pour deux d'entre elles et la « société » pour celle qui reste.

Deux de ces informations revêtent la forme « document textuel+image+hyperlien » et une la forme « document textuel+image+document audio-visuel+hyperlien ». Leur structure textuelle les affine, pour deux d'entre elles, au type de texte explicatif et, pour une, au type argumentatif. Leurs visées se montrent plus variées puisque chacune en possède une différente : visée de démonstration, visée d'information, et visée d'instruction. Enfin, aucune rubrique ne vient les organiser.

Deux canaux différents permettent la circulation de ces informations. Ceux-ci ne représentent finalement que des variations l'un de l'autre plutôt que deux voies de circulation véritablement distinctes. Deux informations passent par le canal « site du mouvement+e-mail+Google+LinkedIn+Pinterest+Twitter+Youtube » et une par « site du mouvement+e-mail+Google+LinkedIn+Pinterest+Twitter ».

Toutes les informations produites visent à la mise en place de salons électroniques de discussion totalement sécurisés et incitent les internautes à y participer. Il s'agit par conséquent d'actions qui entrent dans la catégorie « débat électronique ».

RUBRIQUES	DONNEES
Nombre d'informations produites	3
Taux de production informationnelle	0,097
Sources	Anonnews Francophone (100%)
Auteurs	Anonnews Francophone (100%)
Types d'information	Blanche (100%)
Thèmes	Le mouvement lui-même (67%)
	Société (33%)
Indexation	Aucune (100%)
Formes de l'information	Document textuel+image+hyperlien (67%)
	Document textuel+image+document audio-visuel+ hyperlien (33%)
Types de texte	Argumentatif (33%)
	Explicatif (66,6%)
Visées du discours	Démonstration (33%)
	Information (33%)
	Instruction (33%)
Rubriques	Aucune (100%)
Canaux	Site du mouvement+e-mail+Google+LinkedIn+Pinterest+Twitter (33%)
	Site du mouvement+e-mail+Google+LinkedIn+Pinterest+Twitter+Youtube (67%)
Actions	Débat électronique (100%)

Tableau 1 : Synthèse de l'observation du site d'Anonnews Francophone

2.1.4 Observation du réseau

Le réseau affiché par Anonnews Francophone sur la page d'accueil de son site se révèle assez restreint puisqu'il ne contient que sept sites. Deux de ces sites renvoient à des entités affiliées au mouvement Anonymous, à savoir le site d'Anonpédia⁷¹, qui est un wiki

71 <<http://fr.anonpedia.net>>

expliquant le fonctionnement des salons d'Anonymous france, et celui de Vox⁷², qui se revendique sur sa page d'accueil comme « le magazine non-officiel, libre et gratuit sur Anonymous ». L'un d'entre eux n'est autre que le site du réseau social Twitter⁷³. Enfin, les quatre sites restant présentent la particularité de concerner le domaine de l'informatique. Deux sites se consacrent à la création de blog sous Wordpress⁷⁴ et un autre⁷⁵ vend des habillages pour les blogs utilisant ce logiciel. Le dernier site concerne Feedburner⁷⁶, un service gratuit de gestion d'abonnement à un flux RSS sous Google.

2.2 Observation du site d'Attac

2.2.1 Structure de la page d'accueil⁷⁷

Attac dispose d'un site officiel pour sa déclinaison française, Attac France⁷⁸. Ce dernier s'est donc imposé puisqu'il présente tous les critères qui le rendent éligible pour notre corpus : le français constitue sa langue de rédaction et la mise à jour du site s'avère régulière et récente.

L'en-tête présente en haut à gauche le logo d'Attac. Immédiatement à droite, une première barre de navigation propose de rester sur cette page, en demeurant sur « Attac France » ou de se réorienter vers « Attac International », les « Comités locaux » ou les « Blogs d'Attac ». En dessous se dessine l'image d'une manifestation d'Attac, au même niveau que le logo. Sous celle-ci figure une deuxième barre de navigation proposant différents parcours possibles : « Accueil », « Attac ? », « Nos campagnes », « Nos événements », « Attacpédia », « Salle de presse », « Infolettre », « Contact ». Un champ de recherche le surplombe sur la droite.

Le corps de la page débute par un bandeau défilant constitué de sept informations, qui reprennent généralement les dernières informations publiées. Il se voit ensuite divisé en deux sections. La plus importante s'étend sur les deux tiers de la largeur de la page. Elle se découpe en trois zones horizontales définissant chacune une rubrique, elles-mêmes divisées en trois sous-rubriques organisées elles aussi horizontalement :

- « Les campagnes à la Une », qui se subdivise en « La nature n'a pas de prix », « L'austérité n'est pas une fatalité » et « A nous les banques » ;

72 <<http://voxlemag.wordpress.com>>

73 <<https://twitter.com>>

74 <<http://globalpresse.wordpress.com>> et <<http://www.wordpress.org>>

75 <<http://www.elegantthemes.fr>>

76 <<http://feeds.feedburner.com>>

77 Cette description s'appuie sur une observation effectuée le 19/03/2013. La page d'accueil du site peut depuis lors avoir évolué.

78 L'adresse de ce site est : <<http://www.france.attac.org/>>.

- « Les événements », qui se ramifie en « Temps forts », « Alterévénements Attac » et « Les autres événements » ;
- « Comprendre pour agir », qui se partage en « Lectures Attac », « Dossiers d'actu » et « Les vidéos ».

Les informations sont à chaque fois présentées selon un ordre antéchronologique.

La seconde section du corps de la page couvre le dernier tiers de la largeur, à droite, et s'organise donc verticalement. Il comporte six rubriques : « Agir avec Attac », « Vie de l'association », « Agenda militant », « Attac sur Twitter », « Sites amis » et « Dernières publications sur le site ».

Le bas de la page offre une troisième barre de navigation qui prend la forme d'un menu :

- sous « Attac International », l'internaute peut accéder à « Le site international », « Attac dans le monde » et « Les campagnes » ;
- sous « Attac France », l'internaute se voit proposer de s'orienter vers « Attac ? », « Nos campagnes », « Attacpédia », « L'agenda », « Les dossiers Attac », « Les vidéos », « Nous contacter » ;
- sous « Attac sur le Web », l'internaute peut circuler vers « Facebook », « Twitter », « Identi.ca » et « Vimeo » ;
- sous « Le fil info Attac » se trouvent reprises les dernières publications du site, de la même manière que dans la rubrique « Dernières publications du site ».

Le pied de page expose les divers copyrights : « Propulsé par Drupal. Conception : Attac France. Design & Réalisation : Lektum ».

2.2.2 Observation des informations produites

Attac France a produit neuf informations répondant aux critères de cette étude durant la période d'observation, soit un taux de production informationnelle de 0,29. Les auteurs se confondent encore une fois avec les sources. Trois différents ont pu être dénombrés : Attac France, qui a rédigé sept informations, Le Monde.fr, qui en a pris une en charge, et Réelle Démocratie, qui en a écrit une.

Ces informations tournent autour de trois thèmes : « économie » pour quatre d'entre elles, « société » pour quatre autres et « autre » pour la dernière. L'information classée dans le thème « autre » concerne plus précisément l'écologie. Du point de vue de leur type, huit relèvent de la catégorie « blanche » tandis qu'une s'inscrit dans la catégorie « grise ». Enfin, le site d'Attac France propose une indexation qui n'affecte pas l'ensemble des

informations produites. Ainsi, quatre d'entre elles s'en trouvent dépourvues. Les descripteurs utilisés se réfèrent soit à la thématique traitée dans l'information, pour deux d'entre eux, à savoir « démocratie » et « occupy », qui n'apparaissent qu'une fois chacun, soit à un système de classification de la forme revêtue par l'information propre aux rédacteurs du site. Ces descripteurs sont « article » et « clip », utilisés une fois chacun, et « communiqué », repris trois fois.

Les informations publiées revêtent des formes variées. Une d'entre elle apparaît sous la forme « document textuel+image », une autre sous celle « document textuel+document audio-visuel », deux sous celle « document textuel+image+fichier attaché » et cinq sous celle « document textuel+image+hyperlien ». Leur structure textuelle permet de les rattacher soit au type argumentatif, pour trois informations, soit au type explicatif, pour deux autres. Le type descriptif concerne pour sa part quatre informations, mais ces dernières se rapportent à l'organisation d'événements. Les visées du discours se rangent pour leur part soit dans l'incitation, pour cinq informations, soit dans l'information, pour quatre d'entre elles. Enfin, ces informations ont été classées dans quatre rubriques différentes lors de leurs publications : le « bandeau défilant » pour une d'entre elles, « Comprendre pour agir » pour une autre, « Les événements » pour trois et « Les campagnes à la Une » pour quatre.

Deux canaux ont été définis pour permettre leur circulation. Encore une fois, il ne s'agit pas de deux voies véritablement distinctes mais d'une simple variation par ajout. Le premier canal, qui peut être qualifié de principal puisqu'il est usité pour huit informations, est « site du mouvement+Facebook+Twitter+Identi.ca ». Le second, qui ne relaie qu'une information, se trouve composé de « site du mouvement+Facebook+Twitter+Identi.ca +Dailymotion ».

Les actions proposées par Attac France s'avèrent protéiformes. Quatre s'apparentent à la catégorie « débat dans le monde réel » et proposent aux internautes de participer au Forum Social Mondial, à l'Alter-sommet d'Athènes ou à un banquet-débat. Trois se rangent sous la catégorie « opération dans le monde réel » et recouvrent soit des manifestations soit une chaîne humaine. Une appartient à la catégorie « opération électronique » et soumet à la signature une lettre ouverte adressée au président de la République française. La dernière action se classe dans la catégorie « autre » et constitue une publicité pour un livre.

RUBRIQUES	DONNEES
Nombre d'informations produites	9
Taux de production informationnelle	0,29
Sources	Attac France (78%)
	Le Monde.fr (11%)
	Réelle Démocratie (11%)
Auteurs	Attac France (78%)
	Le Monde.fr (11%)
	Réelle Démocratie (11%)
Types d'information	Blanche (89%)
	Grise (11%)
Thèmes	Autre (11%)
	Économie (44%)
	Société (44%)
Indexation	Article (11%)
	Clip (11%)
	Communiqué (33%)
	Démocratie (11%)
	Occupy (11%)
	Sans (44%)
Formes de l'information	Document textuel+Image (11%)
	Document textuel+Document audiovisuel (11%)
	Document textuel+Image+Hyperlien (56%)
	Document textuel+Image+Fichier attaché (22%)
Types de texte	Argumentatif (33%)
	Descriptif (44%)
	Explicatif (22%)
Visées du discours	Incitation (56%)
	Information (44%)

Rubriques	Bandeau défilant (11%)
	Comprendre pour agir (11%)
	Les campagnes à la une (44%)
	Les événements (33%)
Canaux	Site du mouvement+Facebook+Twitter+Identi.ca (89%)
	Site du mouvement+Facebook+Twitter+Identi.ca+Dailymotion (11%)
Actions	Autre (11%)
	Débat dans le monde réel (44%)
	Opération dans le monde réel (33%)
	Opération électronique (11%)

Tableau 2 : Synthèse de l'observation du site d'Attac France

2.2.3 Observation du réseau

Le réseau revendiqué par Attac France se montre pléthorique avec pas moins de trente-trois sites. Toutefois, ceux-ci peuvent se réduire à quatre grandes catégories.

Cinq d'entre eux proposent un simple accès à un réseau social. Deux se rapportent à Twitter⁷⁹, un à Facebook⁸⁰, un à Indeti.ca⁸¹, réseau de microblogage, et un à Vimeo⁸², site de partage de vidéos.

Deux autres sites concernent le domaine de l'informatique. Le premier, Drupal⁸³, donne accès au téléchargement du logiciel gratuit de gestion de contenu du même nom, ainsi qu'à toute une documentation à son sujet et propose de se joindre à la communauté qui s'est développée autour de son usage. Le second est le site de la société Lektum⁸⁴, qui crée des services en ligne, des interfaces web et mobiles à destination des métiers de l'art, de la culture, du monde de la recherche et des institutions.

Un troisième ensemble se dessine et comprend tous les sites⁸⁵ se rapportant aux différentes déclinaisons électroniques de l'activité d'Attac. Il en comporte six :

79 <<http://twitter.com/intent>> et <<http://twitter.com/>>, cette dernière adresse revenant à deux reprises.

80 <<http://www.facebook.com>>

81 <<http://identi.ca>>

82 <<http://vimeo.com>>

83 <<http://drupal.org>>

84 <<http://www.lektum.com>>

85 Par commodité, aucune distinction n'est effectuée entre site et page internet.

- le site international du mouvement⁸⁶;
- le blog d'Attac France⁸⁷;
- la page Twitter d'Attac France⁸⁸;
- la télévision d'Attac⁸⁹, destinée à diffuser des reportages et des interviews ;
- le site Spirales Alternatives⁹⁰, site d'Attac France consacré à « promouvoir les initiatives et les réalisations alternatives »;
- le site de la communauté Attac⁹¹, qui a fermé faute de personnel pour l'entretenir.

Tous les autres sites, au nombre de dix-huit, représentent une vaste nébuleuse de personnes physiques ou morales qui, toutes, peuvent être considérées comme appartenant à la même mouvance idéologique qu'Attac France. Toutefois, cette importante catégorie peut se subdiviser en quatre sous-catégories, en fonction des thématiques abordées.

La première sous-catégorie à émerger est celle des sites centrés sur l'économie. Elle en comprend trois :

- la page Twitter de Maxime Combes⁹², « économiste, membre d'Attac, impliqué dans le projet Echos des alternatives » ;
- la page Twitter de Peps-Economie⁹³, « mouvement étudiant pour un enseignement pluraliste dans le Supérieur en Economie » ;
- la page Twitter du magazine Alternatives Economiques⁹⁴, qui « s'intéresse à l'économie comme un enjeu démocratique » et qui « propose chaque mois un autre regard sur l'économie et la société » ;

La deuxième sous-catégorie englobe les sites, au nombre de trois, centrés sur leur production autour de l'écologie :

- la page Twitter des Amis de la Terre⁹⁵, « membre du premier réseau écologiste mondial Friends of the Earth International » ;
- la page Twitter d'Alter Echos⁹⁶, qui « publie des reportages sur des expériences alternatives œuvrant pour la transition écologique, sociale et démocratique » ;

86 <<http://www.attac.org>>

87 <<http://www.blogs.attac.org> et <http://blogs.attac.org>>

88 <http://twitter.com/attac_fr>

89 <<http://www.attac.tv>>

90 <<http://www.spirale.attac.org>>

91 <<http://community.attac.org>>

92 <<http://twitter.com/MaximCombes>>

93 <<http://twitter.com/Pepseconomie>>

94 <<http://twitter.com/Alternativeseco>>

95 <<http://twitter.com/amisdelaterre>>

96 <<http://twitter.com/EchosAlternativ>>

- la page Twitter de Delphine Batho⁹⁷, « ex-ministre de l'Environnement, du Développement durable et de l'Energie » ;

La troisième sous-catégorie qui se dessine concerne l'enseignement et la recherche et ne dénombre que deux sites :

- la page Twitter de Sciences-société⁹⁸, qui milite « pour le renforcement des interactions sciences-société à l'occasion de la future loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche » ;
- le site de Démocratie et transparence⁹⁹, liée à l'Aitec, l'Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs.

La dernière sous-catégorie regroupe les sites qui s'intéressent à l'information, dans le sens de production par les médias. Elle en compte dix :

- le site d'Acrimed¹⁰⁰, qui se veut un « observatoire des médias » et qui s'attribue le slogan « Action-critique-médias » ;
- le site de Bastamag¹⁰¹, « agence d'informations sur les luttes environnementales et sociales » ;
- le site du journal d'extrême-gauche *Fakir*¹⁰² ;
- le site de l'émission radiophonique *Là-bas si j'y suis*¹⁰³ ;
- le site du journal *L'Humanité*¹⁰⁴ ;
- le site de *Médiapart*¹⁰⁵, qui se déclare être « un journal en ligne d'information généraliste, s'adressant à une clientèle que ni l'offre papier existante ni l'offre en ligne ne satisfont aujourd'hui » ;
- le site du *Monde diplomatique*¹⁰⁶ ;
- le site du magazine *Politis*, qui se présente comme « indépendant et engagé » ;
- le site de *Mouvements*¹⁰⁷, revue qui associe des chercheurs, des journalistes et des militants ;
- le site Rezo.net¹⁰⁸, qui se présente comme un agrégateur d'informations obtenues

97 <<http://twitter.com/delphinebatho>>

98 <http://twitter.com/Sciences_Societ>

99 <<http://www.democratie-transparence.org>>

100<<http://www.acrimed.org>>

101<<http://www.bastamag.net>>

102<<http://www.fakirpresse.info>>

103<<http://www.la-bas.org>>

104<<http://www.humanite.fr>>

105<<http://www.mediapart.fr>>

106<<http://www.monde-diplomatique.fr>>

107<<http://www.mouvements.info>>

108<<http://rezo.net>>

par extraction automatique.

2.3 Observation du site d'Avaaz

2.3.1 Structure de la page d'accueil¹⁰⁹

Avaaz dispose, pour sa déclinaison française d'un site officiel¹¹⁰ qui présente toutes les caractéristiques qui le rendent apte à entrer dans le corpus, puisqu'il se trouve rédigé en français et s'avère régulièrement mis à jour.

L'en-tête fait figurer en haut à gauche le nom du site, « Avaaz.org », et mentionne, juste en dessous, le slogan de cette organisation « Le monde en action ». S'y trouve accolée une barre de navigation proposant de circuler entre différentes pages du site : « Accueil », « Nous connaître », « Temps forts », « Presse » et « Faites un don ». Au-dessus de cette barre, un accès est proposé aux différentes versions du site, en fonction de la langue de l'internaute. Enfin, à droite de ces multiples propositions linguistiques, un accès à la page « Rejoignez Avaaz » a été ménagé.

Le corps de la page commence par un bandeau défilant qui reprend les quatre dernières informations publiées dans la rubrique « Campagnes ». Juxtaposé à ce bandeau, à droite, figure une zone présentant les objectifs d'Avaaz, un compteur dénombrant les adhérents du mouvement et la possibilité de rejoindre ce dernier en fournissant son e-mail.

Trois sections viennent ensuite diviser le corps de la page. Celle occupant la colonne de gauche regroupe des informations formant la rubrique « Participez ». Celle formant la colonne centrale reçoit pour sa part la rubrique « Campagne ». La section composant la colonne de droite, quant à elle, propose quatre zones différentes, organisées verticalement. La première offre la possibilité de lancer sa propre pétition électronique et se trouve étrangement appartenir à la rubrique « Participez ». En dessous, la rubrique « En ce moment » fait défiler ce qui ressemble à du micro-blogging. Lui succède le témoignage d'un membre d'Avaaz. La colonne s'achève enfin par une déclaration élogieuse d'Al Gore¹¹¹ sur cette organisation.

Le bas de page inclut une nouvelle barre de navigation, orientant vers les pages « Nous connaître », « Protection des données et conditions d'utilisation », « Contactez Avaaz », « Aide » et « Créer une pétition », la possibilité de suivre les pages Facebook et Twitter d'Avaaz, ainsi qu'un retour possible à la page d'accueil en cliquant sur le mot « Avaaz ».

¹⁰⁹Cette description s'appuie sur une observation effectuée le 19/03/2013. La page d'accueil du site peut depuis lors avoir évolué.

¹¹⁰L'adresse de ce site est : <<http://www.avaaz.org/fr/>>.

¹¹¹« Avaaz est une source d'inspiration...et a déjà fait beaucoup changer les choses. »

Le pied de page conclut l'ensemble en affichant le copyright du site : « 2013 Avaaz.org, Licence Creative Commons Attribution 3.0 non transposée ».

2.3.2 Observation des informations produites

Pendant la période d'observation, le site d'Avaaz n'a produit que trois informations qui répondent aux critères établis. Le taux de production informationnelle s'élève par conséquent à 0,097. L'identité des auteurs et des sources s'établit à nouveau. Deux informations émanent d'Avaaz tandis que la dernière provient des « Anciens Masai du district de Ngorongoro ».

Ces informations se classent pour deux d'entre elles sous le thème « société » et pour celle qui reste sous le thème « autre ». Cette dernière concerne plus particulièrement l'écologie. Toutes ces informations s'apparentent au type « blanche ». Enfin, aucune indexation n'engendre une classification propre au site.

Les trois informations se présentent sous la forme « document textuel+image ». Elles partagent toute une structure textuelle de type descriptif, possèdent une visée d'incitation et se trouvent classées sous la rubrique « Participez ».

Le site d'Avaaz n'établit qu'un canal pour les diffuser, à savoir « site du mouvement+Facebook+Twitter+Lien pour tchat ou Skype ».

Enfin, il est à chaque fois proposé aux internautes de participer à une pétition électronique, ce qui range les trois actions proposées dans la catégorie « opération électronique ».

RUBRIQUE	DONNEES
Nombre d'informations produites	3 (100%)
Taux de production informationnelle	0,097
Sources	Avaaz (67%)
	Les Anciens Masaï du district de Ngorongoro (33%)
Auteurs	Avaaz (67%)
	Les Anciens Masaï du district de Ngorongoro (33%)
Types d'information	Blanches (100%)
Thèmes	Autre (33%)
	Société (67%)
Indexation	Aucune (100%)
Formes de l'information	Document textuel+image (100%)
Types de texte	Descriptif (100%)
Visées du discours	Incitation (100%)
Rubriques	Participez (100%)
Canaux	Site du mouvement+Facebook+Twitter+Lien pour tchat ou Skype (100%)
Actions	Opération électronique (100%°)

Tableau 3 : Synthèse de l'observation du site d'Avaaz

2.3.3 Observation du réseau

Le réseau affiché par Avaaz ne se compose que de six sites. Deux renvoient à l'organisation elle-même¹¹². Deux autres indiquent des réseaux sociaux, à savoir Facebook¹¹³ et Twitter¹¹⁴. Le dernier site inscrit dans ce réseau concerne le fonctionnement des licences creative commons¹¹⁵.

3 Analyse et résultats

Conformément aux objectifs fixés au préalable, l'analyse des différentes observations effectuées doit permettre de vérifier à la fois la validité du concept de posture informationnelle, au travers des sites d'Attac et d'Anonnews Francophone, et

112<<https://secure.avaaz.org>> et <<http://avaaz.org>>

113<<http://www.facebook.com>>

114<<http://twitter.com/avaaz>>

115<<http://creativecommons.org>>

l'appartenance d'Avaaz aux mouvements sociaux transnationaux.

3.1. Points communs et différences

La première phase d'analyse passe par une lecture synthétique. Il s'agit en effet de croiser les différentes données récoltées lors de l'observation des trois pages d'accueil des sites afin de faire émerger des grandes tendances capables de confirmer ou d'infirmes les prédictions effectuées à l'aide du modèle initial de posture informationnelle. Ceci conduit également à voir se construire des rapprochements et des distinctions entre les pages d'accueil étudiées qui serviront à valider, ou non, la caractérisation des mouvements sociaux transnationaux par leur posture informationnelle.

3.1.1. Structure globale des pages d'accueil

La structure globale des pages d'accueil des trois sites étudiés présente d'indéniables affinités. Ainsi, les en-têtes ne révèlent aucune différence fondamentale. De plus, dans les trois cas, la transition avec le corps de la page s'effectue au moyen d'un bandeau défilant.

Des différences mineures apparaissent toutefois dans la gestion du reste de la page. La répartition des sections dans le corps de la page se révèle semblable sur les sites d'Anonnews Francophone et d'Attac France, avec une division de l'espace disponible de type deux tiers-un tiers, alors que le site d'Avaaz marque sa préférence pour une gestion en trois tiers égaux. Les informations présentes dans la partie principale du corps de la page du site d'Anonnews Francophone ne reçoivent aucune classification en rubriques, contrairement aux deux autres sites. Le pied de page, pour sa part, se révèle absent sur le site d'Anonnews Francophone tandis qu'il contient des informations canoniques sur les deux autres sites.

Cette très grande ressemblance ne doit cependant pas être interprétée comme un premier élément de conjonction pour trois raisons. Premièrement, la construction des sites s'effectue au moyen de gabarits mis à disposition par les logiciels de création de site, ce qui engendre nécessairement une certaine standardisation. Deuxièmement, les sites s'avèrent bâtis selon une logique d'optimisation du référencement, ce qui vient encore niveler les différences. Troisièmement, aucune étude sur la structuration des pages d'accueil des sites internet n'a pu être trouvée de sorte qu'il n'y a eu aucune comparaison possible avec des sites relevant d'autres types d'organisation.

Toutefois, l'observation de ces pages d'accueil permet de faire ressortir une première spécificité d'Avaaz : une forte injonction à l'adhésion ou la participation. En effet,

si le site d'Anonnews Francophone ne propose à aucun moment de rejoindre explicitement le mouvement sur sa page d'accueil et si Attac France ne consacre qu'une rubrique, dans la colonne de droite du corps de la page, à cette possibilité, le site d'Avaaz propose de faire un don, de rejoindre le mouvement ou de créer, et ce à trois reprises, une nouvelle pétition. Ce fait, associé au compteur d'adhérents, laisse percevoir une logique différente qui distingue Avaaz des deux autres organisations.

3.1.2. Informations produites

Quelques points communs unissent les trois sites étudiés du point de vue des informations produites. Tout d'abord, ils partagent tous un taux de production informationnelle fort bas. Le taux le plus haut se trouve atteint par le site d'Attac France, avec 0,29, tandis que ceux d'Anonnews Francophone et d'Avaaz n'affiche qu'un taux de 0,097. Cela signifie qu'aucun de ces sites ne publie au moins une information par jour. Cela induit à penser que l'information n'est vue par aucun de ces derniers comme un moyen d'occuper l'espace médiatique mais retrouve sa valeur première de moyen d'apporter aux internautes des connaissances. D'autre part, l'identité entre auteur et source a été confirmée à chaque fois, avec une production d'information principalement endogène (67 % pour Avaaz, 78% pour Attac France, et 100% pour Anonnews Francophone). Enfin les informations publiées appartiennent dans la très grande majorité des cas au type « blanches » (à plus de 89%).

Des différences apparaissent dans tous les autres domaines. Ainsi, si le thème « société » se trouve à chaque fois abordé, c'est dans des proportions très différentes (33% pour Anonnews Francophone, 44% pour Attac France, et 67% pour Avaaz). En outre, l'extensivité de cette thématique peut expliquer cette présence multiple. L'indexation pour sa part singularise Attac France, et croise aussi bien forme de l'information que contenu, de sorte qu'aucune orientation claire ne s'en dégage. Les rubriques sous lesquelles apparaissent les informations opposent également les différents sites. Absentes sur le site d'Anonnews Francophone, dont le site ressemble finalement davantage à un blog dans sa gestion des informations produites, elles font ressortir à leur tour l'injonction participative caractéristique d'Avaaz, puisque 100% des informations produites par son site ont été classées dans la rubrique « Participez ». Chez Attac France, ces rubriques témoignent à la fois d'une volonté d'informer, sur les domaines intéressant le mouvement (11% des informations appartiennent à la rubrique « Comprendre pour agir » et 44% à la rubrique « Les campagnes à la Une »), et de transformer cette connaissance en actes (33% des

informations produites se rangent dans la rubrique « Les événements »).

Les autres observations effectuées concernant les informations produites tendent à regrouper deux des trois sites et à les opposer à celui qui reste. Par exemple, les actions préconisées paraissent rapprocher Anonnews Francophone et Avaaz puisqu'elles se cantonnent dans les deux cas au domaine électronique. Toutefois, le rapprochement demeure partiel puisque Avaaz se concentre sur des opérations et Anonnews Francophone sur le débat. Attac France pour sa part démultiplie les types d'actions en ménageant un équilibre entre débat (44%) et passage aux actes (44%, si « opération électronique » et « opération dans le monde réel » se trouvent regroupées).

Les formes revêtues par ces informations recomposent les rapprochements et les oppositions. En effet, Avaaz se contente de la forme « document textuel+image » tandis qu'Anonnews Francophone et Attac France utilisent la logique de l'hyperlien (56% pour Attac France et 100% pour Anonnews Francophone, puisque les deux formes utilisées par ce site mettent en place des hyperliens) ou accompagnent leurs informations de compléments pour aider les internautes à se forger leur propre opinion (à l'aide de fichiers attachés par exemple, pour Attac, dans 22% des cas). Anonnews Francophone et Attac France semblent vouloir faire des personnes qui lisent leurs sites des acteurs responsables, tandis qu'Avaaz leur demande simplement de croire à l'information fournie.

Les types de texte structurant les informations et les visées des discours confirment cette impression. Avaaz se singularise en ne produisant que des textes de type descriptif possédant une visée d'incitation. Avaaz demande donc aux internautes de s'engager par rapport à des événements sans recourir à une argumentation rationnelle. Si Attac France use parfois du type descriptif (44%) et cherche à faire en sorte que les lecteurs de son site s'engagent dans des actions (56% de visée d'incitation), elle en appelle également à leur part rationnelle (33% de type argumentatif et 22% de type explicatif) et démontre une claire volonté de les informer sur les raisons qui pourraient les pousser à cet engagement (44% de visée d'information). Tout ceci rapproche Attac France d'Anonnews Francophone, puisque les informations produites sur ce site ne se structurent que selon les types argumentatif (33%) ou explicatif (67%) et visent avant tout à fournir aux internautes des clefs de compréhension afin qu'ils acquièrent leur autonomie (33% de visée de démonstration, 33% de visée d'information et 33% de visée d'instruction).

Les canaux utilisés pour transmettre ces informations reproduisent cette même répartition des trois sites. Si Anonnews Francophone, Attac France et Avaaz utilisent les réseaux sociaux les plus répandus que sont Facebook, pour Attac France et Avaaz, et

Twitter, pour les trois, Anonnews Francophone et Attac France diversifient leurs moyens de diffusion en recourant à des réseaux sociaux plus confidentiels (LinkedIn et Pinterest pour Anonnews Francophone et Indenti.ca pour Attac France).

3.1.3. Réseaux revendiqués

Les réseaux revendiqués par les trois sites sur leur page d'accueil viennent appuyer cette distinction entre d'un côté Anonnews Francophone et Attac France et de l'autre Avaaz. Avaaz ne pointe que vers les réseaux sociaux Facebook et Twitter, vers des sites endogènes ou vers un site de droit en raison d'une volonté de faciliter la reprise des informations produites par son site. Là encore, Avaaz ne fournit aucun élément qui démontre sa volonté de permettre aux internautes d'acquérir leur autonomie intellectuelle. Anonnews Francophone et Attac France cherchent au contraire à fournir d'autres sources d'information aux lecteurs de leurs sites. Ces sources s'avèrent très souvent partisans et concernent des personnes physiques ou morales qui partagent un ensemble d'idées qui s'inscrivent dans le sillage de la démocratie participative (débat citoyen, pluralité de l'information...). En outre, ces deux sites font figurer dans leurs réseaux des sites qui relèvent du domaine de l'informatique, ce qui paraît logique compte tenues des affinités existantes entre Internet et la démocratie participative.

3.2. Attac France : une posture informationnelle archétypale

La posture informationnelle arborée par Attac France correspond à celle qui a été définie comme caractéristique des mouvements sociaux transnationaux qui agissent dans l'optique d'établir une démocratie de type participative. En effet, le circuit informationnel mis en place illustre en grande partie celui établi par ce modèle. Les informations produites relèvent soit d'une visée d'incitation (56%), soit d'une visée d'information (44%) et le réseau dans lequel Attac France s'inscrit comprend principalement des organisations partageant ses idéaux politiques.

Seuls les types de texte structurant la partie textuelle de ces informations posent difficulté, puisque le type argumentatif ne représente que 33%, contre 22% de type explicatif et 44% de type descriptif. Il est raisonnable de supposer que cette différence par rapport aux prédictions effectuées s'explique, pour le type descriptif, par la composante communicationnelle de tels sites. Il s'agit pour l'organisation de parler de son activité, d'où le recours au type descriptif, afin d'effectuer sa publicité.

En outre, le site d'Attac France met à disposition des internautes de l'information politique au sens large de structuration d'une communauté (44% d'information se rangeant

dans le thème « société »), leur permet d'en vérifier la validité (grâce à une logique de l'hyperlien, qui affecte 56% de l'information produite, et à l'adjonction de fichiers, qui concerne 22% de cette information), facilite l'organisation de débat (pour 44% de l'information produite), cherche à transformer les décisions prises en action (11% d'opération électronique et 33% d'opération dans le monde réel), et démultiplie les relais dans ses canaux de diffusion. Se retrouvent ici les principales composantes du modèle informationnel de la démocratie participative.

Enfin, il est à remarquer que la posture informationnelle d'Attac porte des traces de son histoire particulière. Ainsi, le thème de l'économie occupe encore une place importante (44%) et son réseau affiche trois sites sur dix-huit qui traitent de cette thématique.

3.3. Anonnews Francophone : une posture informationnelle marquée par les spécificités du mouvement Anonymous

La posture informationnelle d'Anonnews Francophone ne coïncide que partiellement avec le modèle de posture établie pour les mouvement sociaux transnationaux qui adhèrent à l'idéal de démocratie participative. En effet, les informations produites possèdent majoritairement une visée de démonstration (33%) ou d'information (33%). Leurs canaux de diffusion utilisent des relais variés et parfois peu connus du grand public. Enfin, le réseau affiché par ce site inclut deux sites sur sept qui peuvent être considérés comme partageant les idéaux politiques du mouvement Anonymous.

Toutefois, si le type argumentatif demeure certes présent (pour 33% des informations produites), il cède la prédominance au type explicatif (67%). Les thèmes abordés, pour leur part, concernent majoritairement le mouvement lui-même (67%) et de façon minoritaire la société (33%). De même, le réseau revendiqué par le site comprend majoritairement (57%) des sites ayant pour thème l'informatique. Si le modèle informationnel de la démocratie participative se trouve invoqué, il permet de constater que les informations produites par le site ne concernent que la partie débat du modèle (100% de débat électronique) et la possibilité de vérifier l'exactitude de l'information (100% des informations produites s'avèrent dotées d'un hyperlien) mais négligent la partie informative ou le passage à l'action.

Ces différences peuvent s'expliquer en raison du fonctionnement et de l'histoire particulière de ce mouvement. Anonymous représente davantage une étiquette qu'une doctrine. La place de l'argumentation y est donc moindre et les actions relèvent plutôt de l'initiative personnelle ou de petits groupes qui agissent au nom d'Anonymous sans avoir

besoin d'un quelconque aval du mouvement. En outre, la culture du secret propre à ce dernier laisse penser qu'une partie des débats et des coordinations d'action échappent à un affichage sur la page d'accueil et se trouvent cantonnés aux forums. Enfin, issu du monde des hackers, Anonymous réserve une place importante à la maîtrise de l'outil informatique.

Il en résulte que la posture informationnelle d'Anonnews Francophone révèle un mouvement en pleine mutation, qui cherche à s'organiser et à s'inscrire dans la mouvance des mouvements sociaux transnationaux qui axent leur action et leur réflexion autour de la forme participative de la démocratie. Cependant, cette posture montre le poids encore très important des origines du mouvement Anonymous.

3.4. Avaaz : une posture informationnelle qui dément une affiliation revendiquée

La posture informationnelle d'Avaaz ne possède que peu de points communs avec celle des mouvements sociaux transnationaux qui s'orientent vers la démocratie participative. Ainsi la totalité des informations produites ont une visée d'incitation. Mais elles s'avèrent également toutes structurées pour leur partie textuelle selon le type descriptif et le réseau affiché par Avaaz ne contient aucun site abordant des thèmes politiques ou de société. En outre, seule la partie action du modèle informationnel de la démocratie participative se trouve convoquée par la page d'accueil du site. Aucun hyperlien ne permet aux internautes de vérifier la source de l'information produite et aucun débat ne se trouve facilité.

Le site d'Avaaz montre que cette organisation demande une simple adhésion, à l'instar de mouvement politique ou militant classique, et non une réflexion. L'étude de la posture informationnelle du site dément les prétentions d'Avaaz à s'inscrire dans la lignée des mouvements sociaux transnationaux qui visent à renouveler les formes de la démocratie pour l'orienter vers une configuration plus participative.

3.5. Acquis et évolutions du concept de posture informationnelle

Le concept de posture informationnelle paraît opératoire. Il constitue une nouvelle grille de lecture des pages d'accueil de site internet qui permet de mesurer l'écart entre le positionnement idéologique des organisations et la réalité de sa transposition dans l'espace d'Internet.

Il lui manque toutefois, pour acquérir son efficacité pleine et entière, de pouvoir s'appuyer sur d'autres études abordant les sites Internet sous l'angle des sciences humaines et sociales. Par exemple, la structuration des pages d'accueil demeure dépourvue de

signification véritable tant qu'elle ne bénéficie pas d'une étude systématique et de l'élaboration d'un vocabulaire descriptif spécifique. De même, le taux de production informationnelle doit, pour pouvoir porter ses fruits, être mesuré sur d'autres types de sites et selon des périodes variées. De plus, les canaux mis en place pour assurer la diffusion de l'information ne peuvent pas être réellement interprétés sans étude des usages des réseaux sociaux minoritaires tels que LinkedIn, Indenti.ca ou Pinterest.

De manière plus spécifique à cette étude, le modèle de posture informationnelle propre aux mouvements sociaux transnationaux peut être affiné sur trois points. Tout d'abord, le type structurant la partie textuelle des informations s'avère certes argumentatif mais également explicatif. Les canaux de diffusion doivent en outre faire appel à des relais, réseaux sociaux électroniques ou sites de partage, peu connus du grand public. Enfin, les réseaux affichés doivent inclure des sites traitant de la maîtrise de l'outil informatique.

Conclusion

Les mouvements sociaux transnationaux, comme toute organisation, se trouvent engagés dans une stratégie de communication. Dès lors, les traces qu'ils laissent sur Internet s'avèrent l'objet d'un choix délibéré. Celles-ci ne forment donc pas les éléments épars d'une identité numérique, abandonnés sans aucune logique consciente, mais bien plutôt les briques constitutives d'une posture informationnelle.

Cette dernière s'avère donc soumise à un objectif prédéterminé. Les mouvements sociaux transnationaux ayant pour but affirmé de modifier la société, il paraît logique de croire que leur posture informationnelle se veuille le reflet des changements sociétaux qu'ils espèrent produire. Malgré leur grande variété d'action, de moyen et d'idéologie, tous semblent s'entendre sur les changements politiques qu'ils trouvent souhaitables. Selon eux, la démocratie doit évoluer vers une plus grande intégration des citoyens dans les différents mécanismes de prise de décision. Par conséquent, ils aspirent au passage d'une démocratie délibérative à une démocratie participative. Cette forme de démocratie consiste, d'un point de vue informationnel, en la libération de l'information politique, rendue accessible à tous, en l'égalité des citoyens en matière argumentative, en l'instauration d'espaces de débat égalitaires et en la transformation des décisions issues de ce débat en textes législatifs. La posture informationnelle des mouvements sociaux transnationaux sur Internet, pour se trouver en accord avec leur positionnement idéologique, doit donc refléter ces différentes caractéristiques. Cela lui est d'autant plus facile qu'Internet possède, de par son histoire et ses modes de fonctionnement, des affinités avec la démocratie participative, de sorte qu'il constitue dans ce contexte un lieu privilégié d'étude.

Au sein de ce réseau de communication, la posture informationnelle repose sur trois éléments : la structuration de la page d'accueil des sites, les informations affichées sur cette page et le réseau dont celle-ci constitue le point d'entrée. La structuration de la page d'accueil représente la première impression que le site fait à l'internaute. Une posture informationnelle qui se veut significative d'aspirations à la démocratie participative ne paraît engendrer dans ce domaine aucune obligation. D'autres logiques, comme celle du référencement, y président davantage. Toutefois, un défaut d'études dans ce domaine empêche toute conclusion définitive. Les informations produites sur la page d'accueil du site se montrent, pour leur part, bien plus influencées par les idéaux politiques des mouvements sociaux transnationaux. En effet, leur partie textuelle apparaît contrainte dans

son type, essentiellement argumentatif ou explicatif, et dans sa visée, de démonstration, d'incitation ou d'information. En outre, ces informations doivent permettre aux citoyens de vérifier leur exactitude, au travers des hyperliens, aboutir à l'organisation de débat, en présentiel ou électronique, ou d'actions, qui ont la possibilité de s'exercer elles aussi selon cette double modalité, et se diffuser grâce à de multiples relais, dont certains peu familiers du grand public. Les réseaux établis à partir des pages d'accueil se voient également en grande partie contraints par les objectifs qui président à la posture informationnelle. Le modèle établi a fait surgir la nécessité de la présence en son sein d'une part importante de sites de personnes physiques ou morales partageant les mêmes idéaux politiques que les mouvements sociaux transnationaux. L'étude de cas effectuée y a adjoint la présence de sites orientés vers l'acquisition d'une maîtrise de l'informatique et d'Internet, ce qui paraît somme toute logique étant données non seulement les affinités établies entre la forme participative de la démocratie et ce réseau informatique mais également la place particulière occupée par ce dernier dans le fonctionnement des mouvements sociaux transnationaux.

Il résulte de tout ceci que les mouvements sociaux transnationaux se caractérisent effectivement par un idéal politique proche de la démocratie participative et que leur usage privilégié d'Internet se fonde sur celui-ci. En outre, le concept de posture informationnelle créé pour les besoins de ces analyses constitue un outil de lecture valable pour vérifier si la manière dont les organisations s'inscrivent dans l'espace d'Internet correspond à leur positionnement idéologique. Ceci permet de légitimer la création de certaines typologies, ou l'affinement de typologies existantes. En outre, d'un point de vue pragmatique, l'examen de sa posture informationnelle par une organisation lui offre la possibilité de la modifier, le cas échéant, de manière à la rendre plus conforme à sa stratégie et à l'idéologie à laquelle elle souhaite se trouver affiliée.

Bibliographie

DEMOCRATIE ET INTERNET :

BARDON, Séverine, TKACH-KAWASAKI, Leslie et TSUJINAKA, Yutaka « Internet dans la société civile : premier bilan au Japon, en Corée et en Chine (1997-2007) ». *Hermès*, n° 55, 2009, p. 89-96.

BENRAHHAL SERGHINI, Zineb et MATUSZAK, Céline « Lire ou relire Habermas : lectures croisées du modèle de l'espace public habermassien » **[Document en ligne]** *Etudes de communication*, n°32, 2009, p. 33-49 (pagination internet). Disponible sur : <<http://edc.revues.org/868>> (consulté le 11/01/2013)

BOYER Charles, « Rousseau, penseur de (la crise) de la représentation politique » **[Document en ligne]** *Cahiers philosophiques*, vol. 3, n°119, 2009, p. 97-107. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-cahiers-philosophiques-2009-3-page-97.htm>> (consulté le 30/04/2013)

BOUVIER, Alban, « Démocratie délibérative, démocratie débattante, démocratie participative » **[Document en ligne]** *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 45, n°136, 2007, p. 5-34. Disponible sur : <<http://ress.revues.org/82>> (consulté le 09/01/2013)

CARDON, Dominique, *Vertus démocratiques de l'Internet* **[Document en ligne]** 2009, 20p. Disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20091110_cardon.pdf> (consulté le 26/05/2013)

CARDON, Dominique et GRANJON, Fabien, *Médiactivistes*. Paris : Les Presses de Sciences Po, 2010, 147 p. (Contester)

CARDON, Dominique, *La Démocratie internet : Promesses et limites*. Paris : Seuil, 2010, 102 p. (La république des idées)

CHAMPAGNE, Patrick, « Médias et traitement des problèmes sociaux », **In :** DUCHESNE, Françoise et VAKALOULIS, Michel (dir.), *Médias et luttes sociales*, Paris : Ed. de l'Atelier, 2003, p. 91-108.

CHIUNG-WEN HSU, Julia et MERLE, Aurore, « Internet et les nouveaux mouvements sociaux à Taïwan : Société Civile et Internet en Chine et Asie Orientale. » *Hermès*, n°55, 2009, p. 97-105.

COMBY, Patricia, DOUSSE, David et RUEGG, Jean « Mouvements sociaux et internet : le global-local réinterrogé ? » **[Document en ligne]** *Geographica helvetica*, vol. 2, n°59, 2004, p. 133-143. Disponible sur : <<http://www.geogr-helv.net/59/133/2004/gh-59-133-2004.pdf>> (consulté le 11/01/2013)

DAHLGREN, Peter et RELIEU, Marc, « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication » **[Document en ligne]** *Réseaux*, vol. 18, n°100, 2000, p. 157-186. Disponible sur : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_2000_num_18_100_2217> (consulté le 28/04/13)

DAHLGREN, Peter, « Web et participation politique : quelles promesses et quels

pièges ? » *Questions de communication*, n°21, 2012, p. 13-24.

FLICHY, Patrice, « Internet et le débat démocratique » [**Document en ligne**] *Réseaux*, vol. 4, n°150, 2008, p. 159-185. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2008-4-page-159.htm>> (consulté sur 09/01/2013)

GEORGE, Eric, « Internet au service de la démocratie » [**Document en ligne**] In : *Actes du colloque Globalisme et pluralisme*, Montréal, 2002, 10 p. Disponible sur : <<http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/George.pdf>> (consulté le 11/01/2013)

GEORGE, Eric, « Les usages militants d'Internet : vers un espace public transnational ? » *Communication*, vol. 2, n°22, 2003, p. 99-124.

GINGRAS, Anne-Marie, « Internet et démocratie : quels usages pour quelle politique ? », Congrès de la société française des sciences de l'information et de la communication (sfsic), Grenoble, 15 novembre 1996.

GOFFI, Jean-Yves, « Les Débats participatifs ; regards d'un philosophe » [**Document en ligne**] *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2009, p. 32-36. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2009--page-32.htm>> (consulté le 09/01/2013)

GRANJON, Fabien, « Mouvement anti-mondialisation et dispositifs de communication sur réseaux » [**Document en ligne**] Communication présentée au Colloque Bogues, Globalisme et pluralisme, 2001a, Montréal, Canada, 13 p. Disponible sur : <<http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/Granjon.pdf>> (consulté le 19/02/2013)

GRANJON, Fabien, *L'internet militant*. Rennes : Apogée, 2001b, 189 p. (Médias nouvelles technologies)

GRANJON, Fabien « Les militants-internautes : passeurs, filtreurs et interprètes ». [**Document en ligne**] *Communication*, vol. 1, n°22, 2002, p. 11-32, Disponible sur : <<http://multitudes.samizdat.net/Les-militants-internautes-passeurs>> (consulté le 11/01/2013)

GREFFET, Fabienne, *Continuerlalutte.com, les partis politiques sur le web*. Paris : Presses de Science Po, 2011, 313 p.

GRUNBERG, Gérard, « Chapitre 4. Le soutien à la démocratie représentative » [**Document en ligne**] In : GRUNBERG Gérard *et al.*, *La démocratie à l'épreuve*, Paris : Presses de Sciences Po, 2002 p. 109-134 (Académique). Disponible sur : <<http://www.cairn.info/la-democratie-a-l-epreuve-une-nouvelle-approche-de---page-109.htm>> (consulté le 28/04/13)

HABERMAS, Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, 322 p.

JIYOUNG YUN, Agnès, « Réseaux citoyens européens et usage socio-politique d'Internet ». *Questions de communication, série actes*, n°3, 2006, p. 539-552.

LANDI, Sandro, « Au-delà de l'espace public. Habermas, Locke et le consentement tacite. » [**Document en ligne**] *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 4, n°59, 2012, p. 7-32. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et>>

contemporaine-2012-4-page-7.htm> (consulté le 27/04/13)

LE HAYE, Viviane, « Usages des médias et politique : une écologie des pratiques informationnelles » **[Document en ligne]** *Réseaux*, vol. 6, n°170, 2011, p. 45-73. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-reseaux-2011-6-page-45.htm>> (consulté le 09/01/2013)

MARCOCCIA, Michel, « Les webforums des partis politiques français : quels modèles de discussion politique ? » **[Document en ligne]** *Mots. Les langages du politique*, n°80, 2006, p. 49-60. Disponible sur : <<http://mots.revues.org/512>> (consulté le 09/01/2013)

MONNOYER-SMITH, Laurence, « Le débat public en ligne : une ouverture des espaces et des acteurs de la délibération ? », **In** : REVEL Martine, BLONDIAUX Loïc, DUBREUIL HÉRIARD Bertrand, LEFEBVRE Rémi (dir.), *Le débat public : une expérience française de démocratie participative*, Paris : La Découverte, 2007, p. 155-166. (Recherches)

NEVEU, Erik, « De quelques incidences des médias sur les systèmes démocratiques », *Réseaux*, n°100, 2000, p. 107-136.

PERRINEAU, Pascal, « Chapitre 1 / La crise de la représentation politique » **[Document en ligne]** **In** : PERRINEAU, Pascal et ROUBAN, Luc, *La politique en France et en Europe*, Paris : Presses de Sciences Po 2007 p. 15-34 (Références) Disponible sur : <<http://www.cairn.info/la-politique-en-france-et-en-europe---page-15.htm>> (consulté le 28/04/13)

POSTER, Mark, «Cyberdemocracy: The Internet and the Public Sphere» **[Document en ligne]** 1995, 8 p. Disponible sur: <<http://www.hnet.uci.edu/mposter/writings/democ.html>> (consulté le 19/02/2013)

QUERE, Louis, « L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique. » **[Document en ligne]** *Quaderni*. N°18, automne 1992, p. 75-92. Disponible sur : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/quad_0987-1381_1992_num_18_1_972> (consulté le 28/04/13)

RUZE, Emmanuel, « Des réseaux sociaux à l'occupation sur le terrain » **[Document en ligne]** *Multitudes*, vol. 3, n°50, 2012, p. 96-102. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-multitudes-2012-3-page-96.htm>> (consulté le 09/01/2013)

SERFATY, Vivianne (dir.), *L'Internet politique des Etats-Unis à l'Europe*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2002, 424 p. (Sociologie politique europe)

VEDEL, Thierry, « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions » **In** : PERRINEAU Pascal (dir.), *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, 2003, p. 243-266.

NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX TRANSNATIONAUX :

ANCELOVICI, Marcos, « Attac et le renouveau de l'antilibéralisme » **[Document en ligne]** *Raisons politiques*, vol. 4, n°16, 2004, p. 45-59. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-raisons-politiques-2004-4-page-45.htm>> (consulté le 09/01/2013)

AYOUB, Antoine et BOLDUC, David, *La mondialisation et ses effets : revue de littérature* [Document en ligne] Québec : Université de Laval, novembre 2000, 109 p. Disponible sur : <<http://www.creden.univ-montp1.fr/Reseau/publis/Bolduc-Ayoub.pdf>> (consulté le 20/05/2013)

BARDEAU, Frédéric et DANET, Nicolas, *Anonymous : Pirates informatiques ou altermondialistes numériques ?* Paris : FYP Editions, 2011, 208 p. (Présence / Monographie critique)

CARDON, Dominique et GRANJON, Fabien, *Mouvement altermondialiste et militantisme informationnel*. [Document en ligne] 2003, 22 p. Disponible sur : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/25/74/PDF/sic_00001336.pdf> (consulté le 09/01/2013)

CELDREN, Christian et LAUGIER, Sandra, « Attac, force de résistance ? » [Document en ligne] *Cités*, vol. 1, n°17, 2004, p. 121-124. Disponible sur : <www.cairn.info/revue-cites-2004-1-page-121.htm> (consulté le 11/01/2013)

DELLA PORTA, Donatella, « L'altermondialisme et la recherche sur les mouvements sociaux. Quelques réflexions » [Document en ligne] *Cultures & Conflits*, n°70, 2008, p. 13-31. Disponible sur : <<http://conflits.revues.org/12293>> (consulté le 09/01/2013)

GEORGE, Eric, « De l'utilisation d'internet comme outil de mobilisation : les cas d'ATTAC et de SalAMI » [Document en ligne] *Sociologie et sociétés*, vol. 32, n°2, 2000, p. 171-187. Disponible sur : <<http://www.erudit.org/revue/socsoc/2000/v32/n2/001293ar.pdf>> (consulté le 11/01/2013)

HACHE Alexandra, *Le mouvement altermondialiste, versus les technologies de l'information et de la communication: Usages, pratiques et valeurs de l'activisme contemporain* [Document en ligne] Thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail, 2006. Disponible sur : <<http://berthoalainmaster.files.wordpress.com/2007/09/these-hache.pdf>> (consulté le 05/05/2013)

IMIG, Doug et TARROW, Sidney, « Chapitre 3. La contestation politique dans l'Europe en formation » [Document en ligne] In : BALME Richard (dir.), *L'action collective en Europe*. Paris : Presses de Sciences Po, 2002, p. 195-223. (Académique) Disponible sur : <<http://www.cairn.info/l-action-collective-en-europe-collective-action-in---page-195.htm>> (consulté le 09/01/2013)

JEGOUREL, Yves, *La taxe Tobin* [Document en ligne] Paris : La Découverte, 2002, 128 p. (Repères) Disponible sur : <<http://www.cairn.info/la-taxe-tobin--9782707136107.htm>> (consulté le 27/05/2013)

KYROU, Ariel, « L'imaginaire des Anonymous, des luddites à V pour Vendetta » [Document en ligne] *Multitudes*, vol. 3, n°50, 2012, p. 165-173. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-multitudes-2012-3-page-165.htm>> (consulté le 09/01/2013)

LE GOFF, Alice, « Démocratie délibérative, contestation et mouvements sociaux. L'idée d'un "activisme délibératif" et ses implications » [Document en ligne] *Archives de Philosophie*, vol. 2, n°74, 2011, p. 241-257. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-archives-de-philosophie-2011-2-page-241.htm>> (consulté le 09/01/2013)

MOREAU DEFARGES, Philippe, *La mondialisation*, Paris : PUF, 2012, 128 p. (Que sais-je ?)

NEVEU, Catherine, « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? » **[Document en ligne]** *Participations*, vol. 1, n°1, 2011, p. 186-209. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-participations-2011-1-page-186.htm>> (consulté le 09/01/2013)

NEVEU, Erik, « 12. Médias et protestation collective » **[Document en ligne]** In : AGRIKOLIANSKI Éric (dir.), *Penser les mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2010, p. 245-264. (Recherches) Disponible sur : <<http://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux---page-245.htm>> (consulté le 09/01/2013)

NEVEU, Erik, « Médias, mouvements sociaux, espaces publics » **[Document en ligne]** *Réseaux*, vol. 1, n°98, 1999, p. 17-85. Disponible sur : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2180> (consulté le 13/02/2013)

NEVEU, Érik, *Sociologie des mouvements sociaux* **[Document en ligne]** Paris : La Découverte, 2011, 128 p. (Repères) Disponible sur : <<http://www.cairn.info/www.ezp.biu-montpellier.fr/sociologie-des-mouvements-sociaux--9782707169358.htm>> (consulté le 09/01/2013)

OLLITRAULT, Sylvie, « De la caméra à la pétition-web : le répertoire médiatique des écologistes. » **[Document en ligne]** *Réseaux*, vol. 17, n°98, 1999, p. 153-185. Disponible sur : <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1999_num_17_98_2183> (consulté le 22/03/13)

PINARD, Maxime, « L'hactivisme dans le cyberspace : quelles réalités ? » **[Document en ligne]** *Revue internationale et stratégique*, vol. 3, n° 87, 2012, p. 93-101. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2012-3-page-93.htm>> (consulté le 09/01/2013)

RAMOS SANTANA, Irma, *L'engagement associatif à l'ère de la mondialisation. Pratiques sociales et Internet chez les militants d'ATTAC-5*. **[Document en ligne]** Thèse pour le doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Metz, 2009. Disponible sur : <<ftp://ftp.scd.univ-metz.fr/pub/Theses/2009/Ramos.Santana.Irma.LMZ0923.pdf>> (consulté le 11/01/2013)

SIKKA, Nadine, « Nouveaux mouvements sociaux et révolution égyptienne » **[Document en ligne]** *Outre-Terre*, vol. 3, n°29, 2011, p. 365-371. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-outre-terre-2011-3-page-365.htm>> (consulté le 09/01/2013)

SIMEANT, Johanna, « 6. La transnationalisation de l'action collective » **[Document en ligne]** In : AGRIKOLIANSKI Éric (dir.), *Penser les mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2010, p. 121-144. (Recherches) Disponible sur : <<http://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux---page-121.htm>> (consulté le 09/01/2013)

SOMMIER, Isabelle, *Les nouveaux mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris : Flammarion, 2001, 128 p. (Dominos)

SOMMIER, Isabelle, « 5. Diffusion et circulation des mouvements sociaux » **[Document en ligne]** In : AGRIKOLIANSKI Éric (dir.), *Penser les mouvements sociaux*. Paris : La Découverte, 2010, p. 101-120. (Recherches) Disponible sur : <<http://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux---page-101.htm>> (consulté le 09/01/2013)

TARROW, Sidney, « La contestation transnationale » **[Document en ligne]** *Cultures & Conflits, Sociologie de l'Europe. Mobilisations, élites et configurations institutionnelles*, n° 38-39, été-automne 2000, p. 187-223. Disponible sur : <<http://conflits.revues.org/276>> (consulté le 15/03/2013)

TRAUTMANN, Flore, « Internet au service de la démocratie ? Le cas d'ATTAC » **[Document en ligne]** *Cahiers du Cevipof*, n°30, 2001, 56 p. Disponible sur : <http://www.cevipof.fr/fichier/p_publication/440/publication_pdf_cahierducevipof30.pdf> (consulté le 19/02/2013)

WINTREBERT, Raphaël, « Attac France et le mouvement altermondialiste » **[Document en ligne]** *Courrier hebdomadaire du CRISP*, vol. 33-34, n°1978-1979, 2007, p. 5-62. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2007-33-page-5.htm>> (consulté le 09/01/2013)

POSTURE INFORMATIONNELLE :

ARSENAULT, Clément, et SALAÛN, Jean-Michel, *Introduction aux sciences de l'information*, Paris : La Découverte, 2010, 235 p. (Grands Repères)

BALLE, Catherine, *Sociologie des organisations*, Paris : PUF, 2009, 128 p. (Que sais-je ?)

BARBE, Lionel, « Les médias participatifs : des modèles éditoriaux émergents sur Internet. Les exemples d'Agoravox et de la Wikipedia francophone. » **[Document en ligne]** In : Actes du colloque *Mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication*, Paris, 25 Septembre 2006. Disponible sur : <http://www.observatoire-omic.org/colloque-icic/pdf/Barbe3_1.pdf> (consulté le 19/02/2013)

BLAIN, Raymond, « Discours, genres, types de textes, textes... De quoi me parlez-vous ? » **[Document en ligne]** *Québec français*, n°98, 1995, p. 22-25. Disponible sur : <<http://id.erudit.org/iderudit/44277ac>> (consulté le 17/07/2013)

CHARAUDEAU, Patrick, « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle » **[Document en ligne]** In : Actes du colloque *Textes, types et genres*, Toulouse, 2001, pagination internet. Disponible sur : <<http://www.patrick-charaudeau.com/Visees-discursives-genres,83.html>> (consulté le 16/07/2013)

CHEVALLIER, Jacques, « Identité, organisation, institution » **[Document en ligne]** In : CENTRE DE RELATIONS INTERNATIONALES ET DE SCIENCES POLITIQUES (AMIENS) ET CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES DE PICARDIE, *L'identité politique*, Paris : Presses universitaires de France, 1994, pagination internet. Disponible sur : <http://www.u-picardie.fr/labo/curapp/revues/root/33/jacques_chevallier2.pdf_4a07eb733fdec/jacques_chevallier2.pdf> (consulté le 22/06/2013)

COLSON, Aurélien, « Gérer la tension entre secret et transparence » **[Document en ligne]** *Revue française de gestion*, n°153, 2004, p. 87-99. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-gestion-2004-6-page-87.htm>> (consulté le 06/02/2013)

DRAGULANESCU, Nicolae George, « De nouveaux modèles pour les sciences de l'information ? » **[Document en ligne]** Communication présentée au X^o *Colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC, Université de Bucarest*, Roumanie, 28 juin – 3 juillet 2003, 11 p. Disponible sur : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/06/22/01/PDF/sic_00000514.pdf> (consulté le 15/02/2013)

DUPUY, Jean-Philippe, « Structure de la page Web : texte et paratexte » **[Document en ligne]** *Revue des Interactions Humaines Médiatisées*, vol. 9, n°1, 2008, p. 25-42. Disponible sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/44/87/61/PDF/Structure_de_la_page_Web.pdf> (consulté le 22/08/2013)

GEORGES, Fanny, « L'identité numérique dans le web 2.0 » **[Document en ligne]** *Le mensuel de l'Université*, n°27, juin 2008, pagination internet. Disponible sur : <http://fannygeorges.free.fr/doc/georgesf_mensueluniversite.pdf> (consulté le 05/04/2013)

GEORGES, Fanny, « L'identité numérique sous emprise culturelle. De l'expression de soi à sa standardisation » **[Document en ligne]** *Les Cahiers du numériques*, vol. 7, n°1, 2011, p. 31-48. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2011-1-page-31.htm>> (consulté le 09/04/13)

GEORGES, Fanny, « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0. » **[Document en ligne]** *Réseaux*, vol. 2, n°154, 2009, p. 165-193. Disponible sur : <www.cairn.info/revue-reseaux-2009-2-page-165.htm> (consulté le 05/04/2013)

LAMEUL, Geneviève, « Les effets de l'usage des technologies d'information et de communication en formation d'enseignants, sur la construction des postures professionnelles » **[Document en ligne]** *Savoirs*, vol. 2, n°17, 2008, p. 71-94. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-savoirs-2008-2-page-71.htm>> (consulté le 30/06/2013)

LAZEGA, Emmanuel, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Paris : PUF, 2007, 128 p. (Que sais-je ?)

MERZEAU, Louise, « Présence numérique : les médiations de l'identité » **[Document en ligne]** *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. 2009, n°1, 2009, p. 79-91 (pagination internet). Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2009-1-page-79.htm>> (consulté le 10/04/2013)

PEDAQUE, Roger T., *Document : forme, signe, et médium, les re-formulations du numérique*. **[Document en ligne]** 2003, 26 p. Disponible sur : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000511/> (consulté le 16/07/2013)

PEREA, François, « L'identité numérique : de la cité à l'écran. Quelques aspects de la représentation de soi dans l'espace numérique. » **[Document en ligne]** *Les Enjeux de l'information et de la communication*, vol. 2010, n°1, 2010, p. 144-159 (pagination internet). Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de>>

la-communication-2010-1-page-144.htm> (consulté le 12/04/13)

PIERRE, Julien, « Génétique de l'identité numérique/ Sources et enjeux des processus associés à l'identité numérique » **[Document en ligne]** *Les Cahiers du numérique*, vol. 7, n°1, 2011, p. 15-29. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2011-1-page-15.htm>> (consulté le 09/04/13)

ROUACH, Daniel, *La veille technologique et l'intelligence économique*, Paris : PUF, 2010, 128 p. (Que sais-je ?)

SCHUMACHER, Bernard, « La personne comme conscience de soi performante au cœur du débat bioéthique : analyse critique de la position de John Locke » **[Document en ligne]** *Laval théologique et philosophique*, vol. 64, n°3, 2008, p. 709-743. Disponible sur : <<http://id.erudit.org/iderudit/037701ar>> (consulté le 28/04/13)

ZACKLAND, Manuel, « Espace documentaire participatif et gouvernance » **[Document en ligne]** présenté au Congress of the European Regional Science Association (47th Congress) and ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française, 44th Congrès), Paris, 29 août / 2 septembre 2007, 14 p. Disponible sur: <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/20/24/23/PDF/espace_participatif_et_gouvernance-Final_AA_Good.pdf> (consulté le 18/02/2013)

ZELLER, Jean-Daniel, « Documents numériques : à la recherche d'une typologie perdue... » **[Document en ligne]** *Document numérique*, vol. 8, n°2, 2004, p. 101-106. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-document-numerique-2004-2-page-101.htm>> (consulté le 05/02/2013)

Table des schémas

Illustration 1: Modélisation de l'espace public potentiellement produit par Internet.....	21
---	----

Table des tableaux

Tableau 1 : Synthèse de l'observation du site d'Anonnews Francophone.....	60
Tableau 2 : Synthèse de l'observation du site d'Attac France.....	65
Tableau 3 : Synthèse de l'observation du site d'Avaaz.....	70

Table des annexes

Annexe 1 : Grille d'observation des informations publiées sur la page d'accueil des sites étudiés.....	89
Annexe 2 : Données obtenues à partir de Navicrawler et traitées par Notepad++ pour le site d'Anonnews Francophone.....	90
Annexe 3 : Données obtenues à partir de Navicrawler et traitées par Notepad++ pour le site d'Attac France.....	91
Annexe 4 : Données obtenues à partir de Navicrawler et traitées par Notepad++ pour le site d'Avaaz.....	94

Annexe 1 : Grille d'observation des informations publiées sur la page d'accueil des sites étudiés

titre_info	
adresse_site	
date_observation	
date_mise_en_ligne	
auteur	
source	
rubrique	
indexation	
résumé_indicatif	
thème	
type_info	
forme_info	
type_texte	
visée_discours	
canal_diffusion	
action_associée	

Annexe 2 : Données obtenues à partir de Navicrawler et traitées par Notepad++ pour le site d'Anonnews Francophone

*Vertices 8

1 "http://www.anonnews-francophone.com"

2 "https://twitter.com"

3 "http://feeds.feedburner.com"

4 "http://fr.anonpedia.net"

5 "http://globalpresse.wordpress.com"

6 "http://voxlemag.wordpress.com"

7 "http://www.wordpress.org"

8 "http://www.elegantthemes.fr"

*Arcs

1 2

1 3

1 4

1 5

1 6

1 7

1 8

Annexe 3 : Données obtenues à partir de Navicrawler et traitées par Notepad++ pour le site d'Attac France

*Vertices 40

- 1 "<http://www.france.attac.org>"
- 2 "<http://www.attac.org>"
- 3 "<http://www.blogs.attac.org>"
- 4 "<http://blogs.attac.org>"
- 5 "<http://twitter.com/intent>"
- 6 "<http://twitter.com/MaximCombes>"
- 7 "<http://t.co/3mnU8bNQBg>"
- 8 "<http://twitter.com/search?q=%23corporatecaptured>"
- 9 "<http://twitter.com/amisdelaterre>"
- 10 "http://twitter.com/attac_fr"
- 11 "<http://t.co/KxayuEd1X8>"
- 12 "<http://twitter.com/EchosAlternativ>"
- 13 "<http://twitter.com/delphinebatho>"
- 14 "<http://t.co/wf0hPTJIIC>"
- 15 "<http://t.co/CjSV8hjZOy>"
- 16 "<http://twitter.com/Pepseconomie>"
- 17 "<http://twitter.com/Alternativeseco>"
- 18 "http://twitter.com/Sciences_Societ"
- 19 "<http://t.co/mUisolv7kJ>"
- 20 "<http://twitter.com/>"
- 21 "<http://www.attac.tv>"
- 22 "<http://www.acrimed.org>"
- 23 "<http://www.bastamag.net>"
- 24 "<http://www.democratie-transparence.org>"
- 25 "<http://www.fakirpresse.info>"
- 26 "<http://www.la-bas.org>"
- 27 "<http://www.humanite.fr>"
- 28 "<http://www.mediapart.fr>"
- 29 "<http://www.monde-diplomatique.fr>"
- 30 "<http://www.politis.fr>"
- 31 "<http://www.mouvements.info>"
- 32 "<http://rezo.net>"

33 "<http://www.spirale.attac.org>"

34 "<http://community.attac.org>"

35 "<http://www.facebook.com>"

36 "<http://www.twitter.com>"

37 "<http://identi.ca>"

38 "<http://vimeo.com>"

39 "<http://drupal.org>"

40 "<http://www.lektum.com>"

*Arcs

1 2

1 3

1 4

1 5

1 6

1 7

1 8

1 9

1 10

1 11

1 12

1 13

1 14

1 15

1 16

1 17

1 18

1 19

1 20

1 21

1 22

1 23

1 24

1 25

1 26

1 27

1 28

1 29

1 30

1 31

1 32

1 33

1 34

1 35

1 36

1 37

1 38

1 39

1 40

Annexe 4 : Données obtenues à partir de Navicrawler et traitées par Notepad++ pour le site d'Avaaz

*Vertices 6

1 "http://www.avaaz.org"

2 "https://secure.avaaz.org"

3 "http://avaaz.org"

4 "http://www.facebook.com"

5 "http://twitter.com/avaaz"

6 "http://creativecommons.org"

*Arcs

1 2

1 3

1 4

1 5

1 6